



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of Foreign and European Affairs

Directorate for Development Cooperation
and Humanitarian Affairs



YOUTHSTART GLOBAL

PHASE INITIALE — ETUDE DE L'ENVIRONNEMENT DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES POUR LA JEUNESSE

RAPPORT PAYS DE LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

JUIN 2016



Dalberg

Le Fond d'Équipement des Nations Unies (FENU) est l'agence d'investissement de l'ONU pour les 48 pays les moins avancés (PMA). FENU utilise son mandat de capitaux pour aider les PMA à poursuivre une croissance inclusive. Il met à profit l'Aide Publique au Développement (APD) « intelligente » pour débloquer et mobiliser des ressources publiques et privées domestiques ; il favorise l'inclusion financière, y compris par le financement numérique, comme un facteur clé de réduction de la pauvreté et de croissance inclusive, et démontre comment la délocalisation des financements à l'extérieur des capitales peut : accélérer la croissance des économies locales, promouvoir le développement d'infrastructures durables et résilientes au changement climatique, et contribuer à l'autonomisation des communautés locales. Utilisant des subventions en capital, des prêts et des rehaussements de crédit, le FENU teste des modèles financiers dans la finance inclusive et le financement du développement local ; réduisent les risques dans l'espace d'investissement local, pavant la voie pour des investisseurs plus importants et plus prudents afin qu'ils s'intègrent et haussent la barre.

Dalberg Global Development Advisors est une structure de conseil et de stratégie exclusivement dédiée au développement et à l'innovation. Notre mission est de concevoir des solutions efficaces aux défis planétaires les plus urgents et d'améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement. Notre approche combine à la fois une rigueur d'analyse et une expérience pratique dans l'appui aux gouvernements, fondations, organismes internationaux, ONG et entreprises. Nous proposons une large variété de services tels que le développement de stratégies d'innovation, les études de marché, la restructuration des processus et structures d'organisations, l'analyse des tendances et la conception de stratégies de pénétration de marché, ainsi que la coordination d'initiatives faisant intervenir plusieurs parties prenantes. Dalberg dispose d'un réseau mondial de bureaux dont quatre (04) en Afrique, dans les villes de Dakar, Lagos, Johannesburg et Nairobi. Ailleurs dans le monde, Dalberg a des représentations à Abu Dhabi, Copenhague, Genève, Londres, Mumbai, New Delhi, New York, San Francisco, Singapore et Washington.

Copyright © United Nations Capital Development Fund

Tous les droits sont réservés

Toutes les photos par Getty Images

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris l'UNCDF, ou leurs États membres.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	4
Liste des tableaux	4
Liste des encadrés	5
Définitions, abréviations et acronymes	6
Remerciements	8
Résumé exécutif	9
Introduction et contexte	12
Méthodologie	13
Chapitre 1 : Défis et opportunités économiques pour les jeunes	15
Section 1 – Aperçu général de la conjoncture économique et défi de l’emploi des jeunes	16
Section 2 – Aperçu général du paysage des politiques de jeunesse	26
Section 3 – Aperçu général de la demande de services financiers	31
Section 4 – Evaluation de l’offre et de la demande de main d’œuvre	39
Section 5 – Opportunités à fort potentiel pour les jeunes	55
i. Opportunités dans le secteur agricole	56
ii. Opportunités dans le secteur du commerce et des services	60
iii. Opportunités dans le secteur des transports	64
iv. Opportunités dans le BTP et la construction	66
Chapitre 2 : Aperçu des actions actuelles et principales insuffisances	68
Section 1 – Aperçu général des initiatives sur l’emploi des jeunes et principales insuffisances	69
Section 2 – Aperçu général de l’offre de services financiers et principales insuffisances	73
Section 3 – Principales insuffisances des actions actuelles relatives aux opportunités à fort potentiel	78
Conclusion : Perspectives	89

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Nouveau découpage administratif de la RDC	6
Figure 2 : Méthodologie de l'étude	13
Figure 3 : Cadre analytique	14
Figure 4 : Croissance du PIB de 2010 à 2016	16
Figure 5 : secteurs à plus forte valeur ajoutée dans le PIB en 2014	18
Figure 6 : Proportion de jeunes dans la population active en 2014	20
Figure 7 : Cartographie de la population jeune et du taux de jeunes au chômage par province	21
Figure 8 : Proportion de femmes actives contre celle des hommes par secteur	21
Figure 9 : Accès à un statut financier et par principale source de revenus	32
Figure 10 : Proportion d'adultes qui font des économies suivant le mode d'épargne (en %)	33
Figure 11 : Proportion de la population ayant accès au crédit, suivant le canal utilisé	34
Figure 12 : L'emploi des jeunes par secteur	39
Figure 13 : Niveau de vulnérabilité par secteur d'activité	40
Figure 14 : Caractéristiques de la chaîne de valeur de l'emploi des jeunes par niveau d'études	42
Figure 15 : Les aspirations de la jeunesse	44
Figure 16 : Chômage des jeunes par sexe et selon le niveau d'études	49
Figure 17 : Opportunités à fort potentiel pour les jeunes	55
Figure 18 : Abonnements mobiles et accès à Internet	61
Figure 19 : Les initiatives d'emploi des jeunes en RDC par échelle	69
Figure 20 : Initiatives d'emploi des jeunes en RDC par localité géographique	71
Figure 21 : Couverture programmatique par province (nombre de programmes)	72
Figure 22 : Répartition des activités de microfinance par province	74
Figure 23 : Accessibilité des institutions financières et autres services de base	74
Figure 24 : Rôle du secteur informel dans la vulgarisation de l'accès à l'épargne et au crédit	76
Figure 25 : Principaux motifs d'octroi de crédit par les PSF de 2011 à 2012	77
Figure 26 : Interventions VS opportunités pour les jeunes	78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Opportunités dans le secteur agricole	58
Tableau 2 : Opportunités dans le secteur du commerce et des services TIC	62
Tableau 3 : Opportunités dans le secteur des transports	65
Tableau 4 : Opportunités dans le BTP et la construction	67
Tableau 5 : Opportunités, défis et actions	80

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Relance de l'agriculture de la RDC : Création de parcs agro-industriels	18
Encadré 2 : Aperçu de l'initiative de la BAD relative au projet d'insertion des jeunes dans le secteur agricole	23
Encadré 3 : Paradoxe du secteur minier: secteur à croissance rapide, mais avec des opportunités d'emploi limitées	24
Encadré 4 : Les initiatives du ministère des Finances sur l'entrepreneuriat chez les jeunes: le FNM et le PDIFM	36
Encadré 5 : Aperçu général du réseau des points de vente de FINCA en RDC	38
Encadré 6 : Présentation de l'INPP	46
Encadré 7 : Programme d'Activités pour l'Emploi des Jeunes dans la province du Katanga	50
Encadré 8 : Structures d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes : présentation de la RESOJEC	51
Encadré 9 : Rôle de la Fédération des entreprises congolaises (FEC) dans le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes	52
Encadré 10 : Présentation du projet EDUKAT	53
Encadré 11 : Présentation du projet de la Banque mondiale pour la réforme et le rajeunissement du secteur public	70

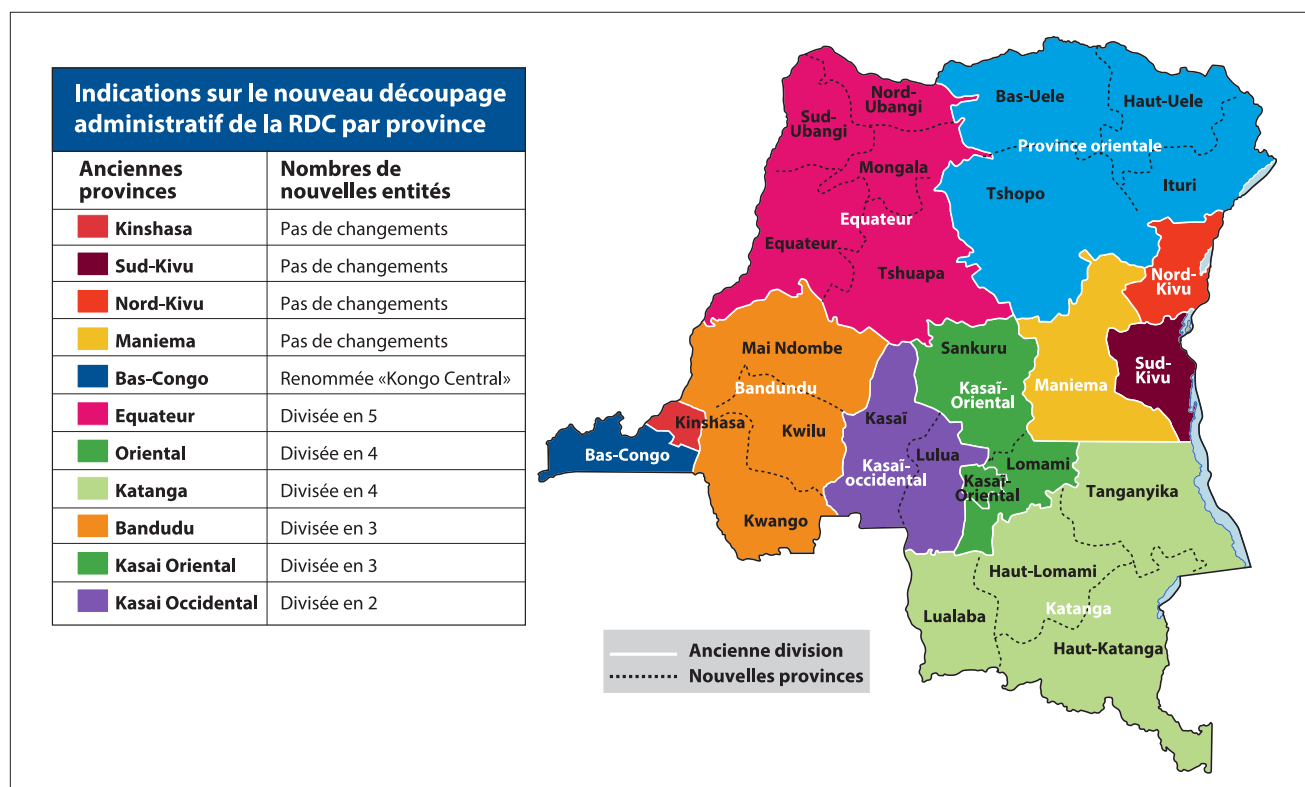
DÉFINITIONS, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

La définition que le gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) fait du terme « jeune », définition du reste conforme à celle de la Charte de l'Union Africaine (CUA), s'applique à toutes les personnes âgées de 15 à 35 ans. Cependant, le programme UNCDF YouthStart Global (YSG) utilise celle des Nations Unies (ONU) qui concerne les personnes âgées de 15 à 24 ans. La plupart du temps c'est la définition de l'ONU qui est utilisée. Dans certains cas, seules les informations ou données concernant la tranche d'âge des 15 à 35 ans étaient disponibles ; donc c'est la définition du gouvernement qui a été utilisée.

Dans la Constitution de la RDC de février 2006, il existe des dispositions pour un nouveau découpage administratif de ses provinces en raison de l'importance de la taille des 11 provinces précédentes. Cependant, ce n'est qu'en juillet 2015 que le gouvernement a décidé d'appliquer cette disposition en raison d'un certain nombre de considérations politico-économiques. Ainsi, avec ce nouveau découpage administratif, la RDC compte 26 provinces (voir la Figure 1). Compte tenu de l'absence de données qui tiennent compte de ce nouveau découpage au niveau des provinces, les statistiques et cartes illustratives utilisées dans ce rapport seront basées sur l'ancien découpage administratif.

Figure 1

Nouveau découpage administratif de la RDC



Source : UNHCR, Global Insight, 2015.

Le terme « PME » (petites et moyennes entreprises), tel que défini par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans sa « charte des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat »¹ inclut les micro, petites et moyennes entreprises et représente des unités économiques qui répondent aux trois critères suivants : 1) avoir entre 1 et 200 employés par an, 2) générer un chiffre d'affaires annuel brut compris entre 1 et 400.000 dollars US, et 3) avoir un capital net de moins de 350.000 dollars US.

Les ménages sont classés dans l'une des six catégories suivantes : 1) les ménages dans l'extrême pauvreté, 2) les ménages très pauvres, 3) les ménages pauvres, 4) les ménages plus ou moins pauvres, 5) les moyennement nantis, 6) les nantis.

Le taux de change du Franc Congolais (CDF) par rapport au Dollar américain (USD) est le suivant : 1 Dollar US = 900 CDF.²

ARTPC	Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications du Congo
BAD	Banque Africaine de Développement
BCC	Banque Centrale du Congo
BDS	Business Development Services/ Services d'appui aux Entreprises
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COOPEC	Coopératives Primaires d'Épargne et de Crédit
COPEMECO	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo
DSCR	Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FEC	Fédération des Entreprises du Congo
FENAPEC	Fédération Nationale des Petites et Moyennes Entreprises du Congo
FNM	Fonds National de la Microfinance
INPP	Institut National de Préparation Professionnelle
INS	Institut National de la Statistique
IYF/FI	International Youth Foundation/ Fondation internationale pour la jeunesse
MESFTP	Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle
MSME/PME	Micro, Small and Medium Enterprise/Micro, Petites et Moyennes Entreprises
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONEM	Office National de l'Emploi
PAEJK	Programme d'Activités pour l'Emploi des Jeunes dans la province du Katanga
PDIFM	Projet de Développement des Infrastructures Financières et des Marchés
PGC	Produits de Grande Consommation
PIB	Produit Intérieur Brut

1 Charte des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat (PMEA) en République Démocratique du Congo, Ministère des PME RDC, 2009.

2 Taux de change en vigueur utilisé en général pour les transactions locales en RDC.

PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PSF	Prestataires de Services Financiers
RDC	République Démocratique du Congo
RESOJEC	Réseau Solidaire des Jeunes Entrepreneurs du Congo
SMIG	Salaire Minimum Inter-professionnel Garanti
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TM	Tonnes métriques
USD	United States Dollar/Dollar Américain
YSG	YouthStart Global

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été commandité par le programme YouthStart Global de UNCDF, auprès de Dalberg Global Development Advisors. Le rapport a vu la participation d'un grand nombre de parties prenantes qui évoluent dans l'environnement des opportunités économiques pour les jeunes en République Démocratique du Congo (RDC), qui ont partagé leurs points de vue et donné des conseils pour la préparation de ce document. Les auteurs tiennent à remercier les participants membres du gouvernement de la RDC qui leur ont accordé une interview, les organisations au service des jeunes, les entreprises du secteur privé, les membres de la communauté internationale des bailleurs, les prestataires de services financiers, et les participants aux focus groupes des jeunes qui, avec générosité, se sont rendus disponibles pour cette étude. Les auteurs souhaiteraient également remercier Isabelle Legare, pour sa revue détaillée du rapport, et ses précieuses contributions aux sections sur les politiques d'emploi.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En dépit d'une croissance économique instable au cours de la décennie précédente³ à cause de l'instabilité politique et de l'insécurité, la République démocratique du Congo (RDC) connaît depuis 2010, une croissance moyenne soutenue de 8% par an. Un certain nombre de facteurs ont été à l'origine de l'évolution du PIB y compris une situation sécuritaire nettement meilleure, ce qui a conduit entre autres à une croissance des investissements privés dans l'industrie minière et une augmentation des investissements publics dans l'agriculture, les TIC et les infrastructures de transport. En 2014, **l'agriculture et la production industrielle** ont été les plus grands contributeurs à ce PIB, suivi du transport et du commerce.⁴

Malgré les progrès significatifs enregistrés dans tous les secteurs, la croissance en RDC n'a pas encore produit suffisamment d'emplois productifs surtout chez les jeunes de la tranche d'âge des 15-24 ans. Ils représentent 38%⁵ de la population active qui, de manière disproportionnée, n'ont pas accès aux opportunités économiques. Parmi les chômeurs, il existe un nombre très élevé de jeunes et cette situation est plus critique dans les zones urbaines où le chômage des jeunes (38%) est six fois supérieur à celui des zones rurales (5,8%)⁶. Le secteur privé est encore embryonnaire et sa capacité à absorber les demandeurs d'emplois est entravée par un environnement des affaires peu développé sans compter que le secteur public offre encore moins d'opportunités d'emploi. En conséquence, les jeunes sont pour la plupart découragés de rechercher un emploi ; à défaut, ils s'engagent dans des activités sans motivation ou des activités en deçà de leurs compétences.

Pour répondre à ce « boom démographique de la jeunesse » urbain qui ne cesse d'accroître, le gouvernement envisage de passer de l'octroi d'opportunités d'emploi au soutien à l'entrepreneuriat comme une alternative pour l'emploi des jeunes. Dans son deuxième pilier, le Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté 2011-2015 envisage la création de 4,5 millions d'emplois entre 2011 et 2015.⁷ En outre, le gouvernement a récemment lancé un certain nombre de programmes, y compris le programme PRO-YEN, qui cherche à créer 5 millions d'emplois d'ici 2017, et 13 millions d'emplois d'ici 2020, à travers des activités génératrices de revenus.⁸

Il est impératif pour la RDC de se concentrer davantage sur les secteurs pourvoyeurs de plus d'emplois afin de minimiser le défi du chômage, de stimuler la croissance et de réduire la pauvreté. Pour la majorité des Congolais, le manque d'emplois est la principale cause de pauvreté.⁹ La croissance du PIB n'a pas conduit à une réduction significative de la pauvreté puisque le principal moteur de la croissance - le secteur minier - est à forte intensité de capital et crée peu d'emplois.

3 Perspectives économiques en Afrique, Banque africaine de développement, 2015.

4 Idem.

5 Annuaire statistique, Institut national de la statistique (– INS), 2014.

6 Enquête sur l'emploi, le secteur informel, et sur la consommation des ménages, INS 2012.

7 Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté-DSCR 2011-2015, Ministry of Planning, 2011.

8 Ministère de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale, Cadre opérationnel pour la création de 13 millions d'emplois des jeunes de 2015 à 2020 en RDC, 2015.

9 Enquête sur l'emploi, le secteur informel, et sur la consommation des ménages, INS, 2012.

Selon le Fonds Monétaire International, **avec 1% de croissance du PIB la baisse du taux de pauvreté en RDC a été de seulement 1,1%, contre une baisse de 18,1% en Afrique du Sud, de 7,3% en République du Congo, et de 4,6% en Ouganda.**¹⁰ Il est donc essentiel d'accroître les investissements et de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre tels que l'agriculture.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Conclusion 1 : Le marché de l'emploi en RDC est caractérisé par une demande qui comporte beaucoup de contraintes et les acteurs s'accordent sur le fait que l'auto-emploi et le développement des entreprises sont des pistes prometteuses à travers lesquelles les jeunes peuvent accéder à des opportunités économiques décentes.

- Les jeunes sont dans une situation professionnelle précaire. Plus de 87%¹¹ de la population active des jeunes sont employés dans le secteur informel, en particulier dans l'agriculture et le commerce, où la majorité perçoit moins de la moitié du Salaire Minimum Inter-professionnel Garanti.¹²
- La capacité de l'administration publique et des petites et moyennes entreprises à absorber le flux des demandeurs d'emploi est insignifiante.

Conclusion 2 : Les jeunes ne sont pas bien outillés pour démarrer leur propre entreprise.

- Un faible niveau d'études et le manque de compétences techniques et non techniques freinent l'accès des jeunes aux opportunités économiques. Seuls 3,8% des jeunes accèdent à la formation universitaire, 53% ne terminent pas leurs études secondaires, et 28% n'ont pas terminé leur cycle primaire.¹³
- Une faible qualification conduit souvent au découragement, en particulier parmi les jeunes marginalisés qui ont reçu un faible niveau d'instruction.
- La qualité de l'éducation est faible, et les compétences acquises ne correspondent pas aux besoins du marché et ne permettent pas aux jeunes de se préparer à intégrer le monde professionnel.
- En général il y a un manque de suivi continu pour les jeunes lorsqu'ils accèdent à de nouveaux emplois ou s'installent à leur propre compte.
- L'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre le manque criard de compétences techniques et non techniques chez les jeunes ainsi que les difficultés liées à l'adaptation des programmes d'enseignement à l'évolution rapide du marché de l'emploi.

Conclusion 3 : L'accès au capital est un défi majeur et permanent qui limite la capacité des jeunes à réussir leurs premiers pas dans l'entrepreneuriat.

- La RDC a une société où prédominent les échanges en espèces avec un faible niveau d'inclusion financière, en particulier pour les populations à faible revenu.

10 Rapport Pays No. 15/281, Fonds Monétaire International, 2015.

11 Enquête Démographique et de Santé, INS RDC, 2014.

12 Enquête sur l'emploi, le secteur informel, et sur la consommation des ménages, INS 2012.

13 Enquête Démographique et de Santé, INS, 2013.

- Un manque de prise de conscience individuelle et l'ignorance de la valeur des produits et services financiers spécifiques constituent de grands obstacles à l'adhésion.
- En tenant compte de cela, l'alphabétisation et l'éducation financière ont un rôle clé à jouer pour augmenter l'accès au financement.
- Du côté de l'offre, il existe de vraies contraintes relatives à la proximité et à la faible présence des prestataires de services financiers (PSF) dans les provinces - en particulier en dehors de Kinshasa, du Nord et du Sud Kivu¹⁴.
- En outre, les PSF sont peu disposés à accorder des prêts aux jeunes, en particulier dans les secteurs considérés comme des secteurs à risques.

Conclusion 4 : Quatre secteurs ont été identifiés comme offrant des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat importants à saisir par les jeunes, compte tenu de leur croissance actuelle et future.

- **Le secteur agricole** a la possibilité de créer des emplois pour les jeunes à travers la production et la transformation des principales cultures vivrières de la RDC comme les légumes, le manioc, le plantain et le maïs.
- **Les secteurs du commerce et des services** offrent diverses opportunités économiques pour les jeunes, y compris la vente en détail de produits de grande consommation (PGC), de produits et services des TIC ; les travaux manuels, la collecte des déchets et le recyclage.
- **Le secteur du transport** : Compte tenu de la taille de sa population et une demande croissante, le transport des personnes et des biens offrent aux jeunes d'importantes possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat.
- **Le secteur du BTP et de la construction** est le deuxième secteur le plus rapide en termes de croissance. Les emplois relatifs aux projets de construction de routes et d'édifices sont les principales opportunités accessibles aux jeunes dans ce secteur.

Conclusion 5 : Dans les secteurs porteurs identifiés, les programmes existants ne prennent pas entièrement en compte les différents éléments utiles pour permettre aux jeunes d'accéder aux opportunités à fort potentiel.

- Les principales insuffisances notées dans la plupart des programmes sont relatives au développement des compétences, au capital initial, au soutien et au coaching dans les affaires ainsi qu'à la couverture géographique. La réussite des jeunes dans ces secteurs dépendra de l'amélioration de l'environnement des affaires et des politiques qui facilitent leur intégration dans le marché.
- **En définitive, il est nécessaire de mettre en œuvre des programmes détaillés et plus orientés vers la demande et d'élargir ceux qui existent déjà afin d'atteindre un plus grand nombre de jeunes.** En outre, afin de réduire les disparités géographiques, plus d'efforts devront être consentis pour l'élargissement des programmes de jeunesse aux provinces du nord-est et aux zones rurales.

14 Evaluation finale du programme Microfinanza de YouthStart, 2015.

INTRODUCTION ET CONTEXTE

L'UNCDF (United Nations Capital Development Fund) a reçu un mandat financier unique au sein du système des Nations Unies et a prouvé son expérience et son expertise dans la finance inclusive et le financement du développement local, avec un accent particulier sur les pays les moins avancés. **En 2010, l'UNCDF, en partenariat avec la Fondation MasterCard, a lancé le programme YouthStart comme projet pilote au niveau régional**, afin de développer des secteurs financiers inclusifs pour les jeunes en Afrique sub-saharienne.

Au cours des cinq dernières années, le programme YouthStart a collaboré avec dix prestataires de services financiers dans huit pays, pour permettre à plus de 624.000 jeunes d'accéder à l'épargne, à 85.763 jeunes entrepreneurs de bénéficier de prêts et à 703.444 jeunes de recevoir une formation en finance et d'autres services supplémentaires non financiers. A partir de ces différentes approches, l'UNCDF s'est rendu compte que l'inclusion financière pourrait permettre de relever le défi de l'emploi des jeunes à travers son projet pilote régional. Cependant, l'UNCDF a également constaté que pour qu'il y ait un impact plus important et plus durable sur la jeunesse, le programme YouthStart devrait chercher à renforcer le lien entre l'inclusion financière et la création d'opportunités économiques pour les jeunes. En effet, les jeunes doivent aussi bien avoir accès à des services financiers appropriés et abordables qu'à la formation en entrepreneuriat, à l'accompagnement, et à l'apprentissage, ainsi qu'à d'autres services non financiers adéquats qui puissent soutenir leur transition de l'école à la vie active en temps opportun, et leur permettre de sécuriser et de garder des emplois décents et/ou de démarrer et de développer leurs entreprises.

L'UNCDF vise à mettre à profit les leçons apprises et les bonnes pratiques du projet pilote régional pour son nouveau programme, YouthStart Global (YSG). YSG sera mis en œuvre en trois phases : 1) une phase initiale qui implique une analyse des opportunités économiques pour les jeunes dans 10 à 15 pays dont la RDC ; 2) une seconde phase qui consistera à sélectionner les bons partenaires avec qui collaborer dans chaque pays ; et 3) une troisième phase qui consistera à appuyer les partenaires sélectionnés dans le développement, l'expérimentation et l'extension de services adéquats, accessibles et abordables pour les jeunes.

Ce rapport est essentiellement le fruit d'une évaluation mise en œuvre pendant plus de neuf semaines en RDC, dans le cadre de la phase initiale de YSG. L'évaluation a été menée en trois étapes, tel que décrit dans la section ci-dessous sur la Méthodologie : 1) la revue de la littérature ainsi que l'élaboration et la conception des questions et outils de recherche ; 2) la collecte et l'analyse de données au cours d'une visite de deux semaines en RDC ; et 3) la synthèse finale des résultats présentés dans ce rapport.

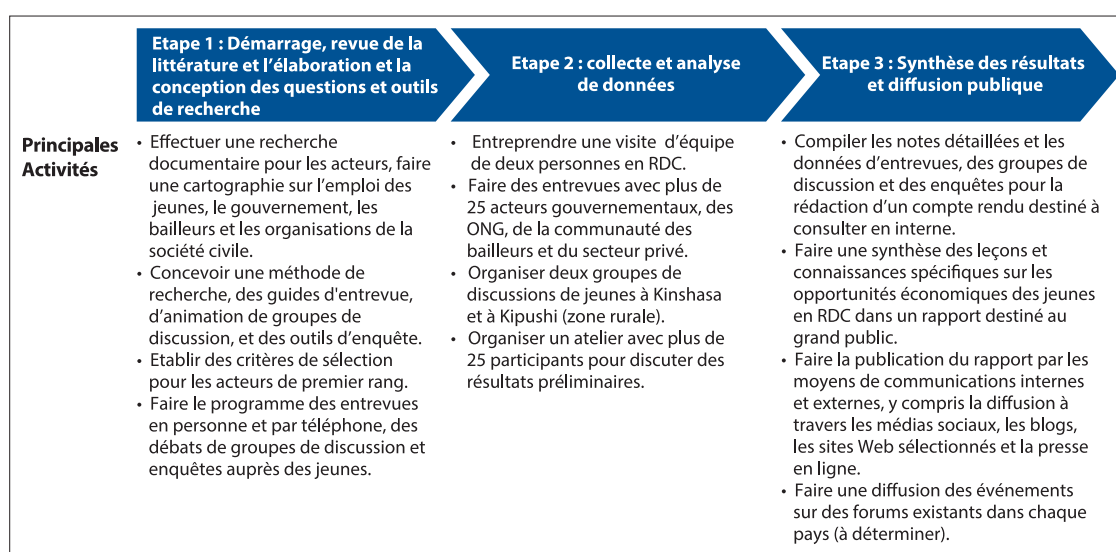
Ce rapport a pour but de reproduire une image complète de l'environnement des opportunités économiques des jeunes en RDC en 1) donnant un aperçu sur le défi de l'emploi et de la demande de services financiers ; 2) présentant une analyse exhaustive de l'offre et de la demande d'emploi ; et en 3) identifiant les opportunités à fort potentiel pour les jeunes (chapitre 1). Il fournit également un aperçu et une cartographie de la zone d'intervention pour les jeunes et la fourniture de services financiers ainsi qu'une évaluation des principales insuffisances au niveau de chacune des opportunités à fort potentiel pour les jeunes (chapitre 2).

MÉTHODOLOGIE

La figure 2 présente la méthodologie pour l'évaluation des opportunités économiques pour les jeunes en RDC, effectuée en trois étapes : 1) la revue de la littérature ainsi que l'élaboration et la conception des questions et outils de recherche ; 2) la collecte et l'analyse de données au cours d'une visite de deux semaines en RDC ; et 3) la synthèse finale des résultats. Ce rapport est le fruit d'un certain nombre d'activités à savoir une recherche documentaire, des entrevues avec les différents acteurs, des discussions en focus groupes et des enquêtes ainsi qu'un atelier participatif avec les principaux acteurs.

Figure 2

Méthodologie de l'étude



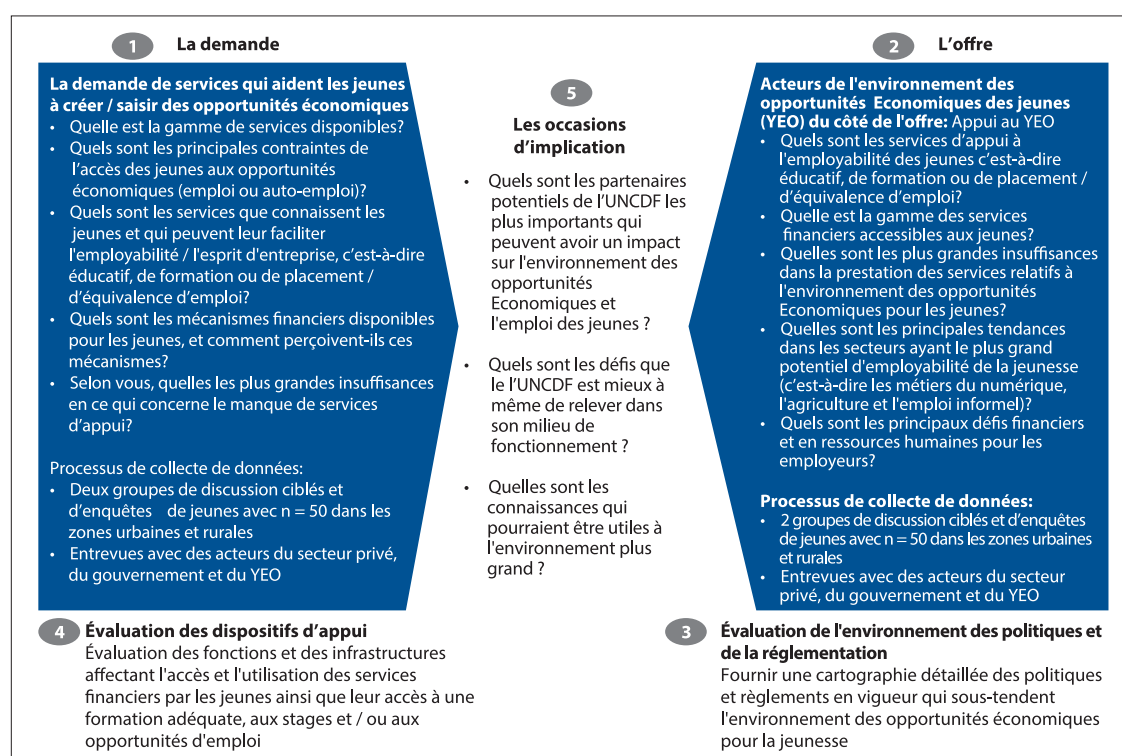
La méthode de recherche a été structurée en se basant sur cinq principaux éléments (Figure 3).

- **L'analyse, à partir de la demande**, qui a essayé de comprendre les principales préoccupations, défis et aspirations de la jeunesse concernant la saisie des opportunités économiques en RDC. Les discussions en focus groupes et les enquêtes étaient le principal instrument de collecte de données pour l'analyse, complétées par la recherche secondaire et les entrevues avec les acteurs concernées.

- **L'analyse, à partir de l'offre**, qui était centrée sur le soutien apporté aux jeunes pour la création d'opportunités économiques sur deux dimensions :
 - Une évaluation de l'environnement à travers des entrevues avec des acteurs clés, y compris les acteurs gouvernementaux, les services œuvrant pour l'adéquation de la formation ou de l'emploi et les organisations au service des jeunes, ainsi qu'une analyse des insuffisances des opportunités de programmes en se basant sur les besoins identifiés par les jeunes et les parties prenantes.
 - Une analyse macroéconomique des secteurs les plus prometteurs. Les données quantitatives sur la croissance du secteur et sur l'emploi ont été utilisées pour d'abord identifier les secteurs qui présentent un plus grand potentiel pour la création d'opportunités économiques et/ou qui emploient d'importantes franges de la population jeune. Les données qualitatives ont été utilisées pour identifier des opportunités particulières dans chaque secteur et qui soient attrayantes et accessibles aux jeunes.
- **Une évaluation de l'environnement des politiques et de la réglementation** à travers la recherche documentaire intégrant des documents de politique nationale et des rapports d'analyse sur les politiques extérieures ; et par des entrevues avec des organismes gouvernementaux et des intervenants externes.
- **Une évaluation des dispositifs d'appui** centrée sur l'accès et l'utilisation des services financiers de même que sur la formation, les stages et les opportunités d'emploi.
- **Les opportunités d'implication** qui visent à identifier l'ensemble des partenaires et des domaines où l'UNCDF YSG devrait s'engager afin de maximiser l'impact.

Figure 3

Cadre analytique



CHAPITRE UN

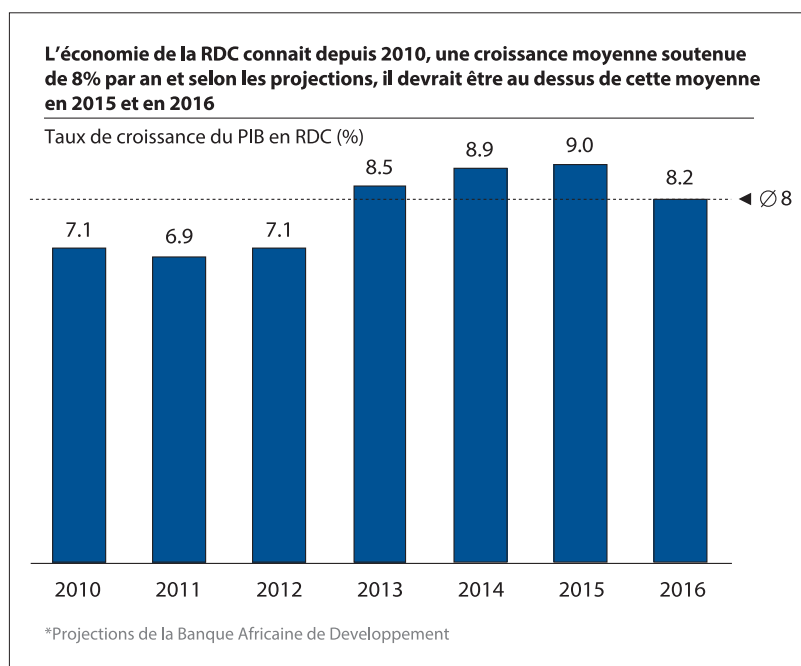
DÉFIS ET OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES POUR LES JEUNES

SECTION 1 – APERÇU GÉNÉRAL DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DÉFI DE L'EMPLOI DES JEUNES

En dépit d'une croissance économique instable au cours de la dernière décennie, l'économie de la RDC connaît depuis 2010 une croissance moyenne soutenue de 8% par an.¹⁵ A cause d'une instabilité politique jusqu'en 2006 et d'une insécurité dans certaines parties du pays jusqu'en 2010, la RDC a enregistré une croissance économique instable qui a chuté à 2,9% en 2009.¹⁶ En 2010, le pays s'est engagé dans une nouvelle voie vers la croissance, passant de 7,1% en 2010 à 8,9% en 2014.¹⁷ La croissance du PIB qui a atteint 32,12 milliards de Dollars US en 2014¹⁸, a été principalement entraînée par la croissance du secteur des industries extractives, de la production industrielle, de l'agriculture, du commerce et de la construction. Le secteur minier, essentiellement stimulé par la production de cuivre, reste le principal moteur de la croissance, bien qu'il ne crée que peu d'opportunités ou d'emplois à valeur ajoutée et est souvent exposé à la vulnérabilité des marchés mondiaux.

Figure 4

Croissance du PIB de 2010 à 2016



Source : Perspectives économiques en Afrique, Banque africaine de développement, 2015.

15 Perspectives économiques en Afrique, Banque africaine de développement, 2015.

16 Rapport Pays No. 15/281, Fonds Monétaire International, 2015.

17 Perspectives économiques en Afrique, Banque africaine de développement, 2015.

18 Indicateurs de développement, Banque mondiale, 2015.

En 2014, le secteur agricole et celui de la production industrielle ont le plus contribué au PIB suivi des secteurs du transport et du commerce (pour respectivement 23,6%, 23,3%, 14,1% et 13,5%¹⁹). La production industrielle est stimulée par l'industrie des boissons et l'augmentation des investissements privés dans le secteur minier.²⁰ Avec 80 millions d'hectares de terres arables et bénéficiant de conditions climatiques favorables, l'agriculture est devenue une activité économique majeure dans le pays, surtout avec la production du manioc (80% de la production des cultures vivrières²¹), du plantain, du maïs et de l'huile de palme. De 2013 à 2014, en raison d'une légère amélioration de la productivité, le secteur agricole a connu une hausse de 4%.²² En effet, depuis 2010, le gouvernement a accordé un appui financier aux petits exploitants agricoles pour l'acquisition d'intrants (semences améliorées, produits agrochimiques, et équipement agricoles), ce qui a entraîné une hausse de la productivité dans ce secteur ainsi que la relance des cultures d'exportation.²³ De plus, depuis 2014, le gouvernement a lancé une série de parcs agro-industriels²⁴ (voir encadré) avec comme objectif la sécurité alimentaire et la réduction des importations de produits alimentaires grâce à une modernisation de l'agriculture. Le commerce de détail constitue l'essentiel des activités commerciales, favorisé par les faibles taux d'inflation limités à 1,2% en 2014 (partant de ~ 21% en 2005)²⁵ et la réduction de la volatilité des taux de change (le taux de change USD/CDF a été maintenu entre 921 et 938 tout au long de l'année 2014).²⁶ Avec l'amélioration des droits de propriété privée et l'augmentation des besoins en logement, le secteur de l'immobilier est en pleine expansion dans les grandes villes (Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani). En outre, la croissance dans le secteur du BTP a été stimulée par la construction d'hôtels et par plusieurs projets routiers ordonnés par le gouvernement. Les progrès dans le secteur du transport ont été réalisés grâce à l'augmentation des investissements du gouvernement dans la modernisation du transport routier, aérien et fluvial²⁷; alors que le taux de pénétration de la téléphonie mobile qui est en constante hausse (en moyenne de 0,4% en 2001 à 15% en 2008²⁸ et à 45%²⁹ en 2014) explique la forte contribution du secteur de la communication au PIB.

19 Perspectives économiques en Afrique, Banque africaine de développement, 2015.

20 Rapport Pays No. 15/281, Fonds Monétaire International, 2015.

21 Plan National d'Investissement Agricole – PNIA 2014-2020, Ministère de l'Agriculture, 2013.

22 Perspectives économiques en Afrique, Banque africaine de développement, 2015.

23 RDC: Secteurs prometteurs, Approche du marché, Recommandations, Beltrade-Congo, 2014.

24 Idem.

25 Rapport Pays No. 15/281, Fonds Monétaire International, 2015.

26 Rapport annuel, Banque Centrale du Congo, 2014.

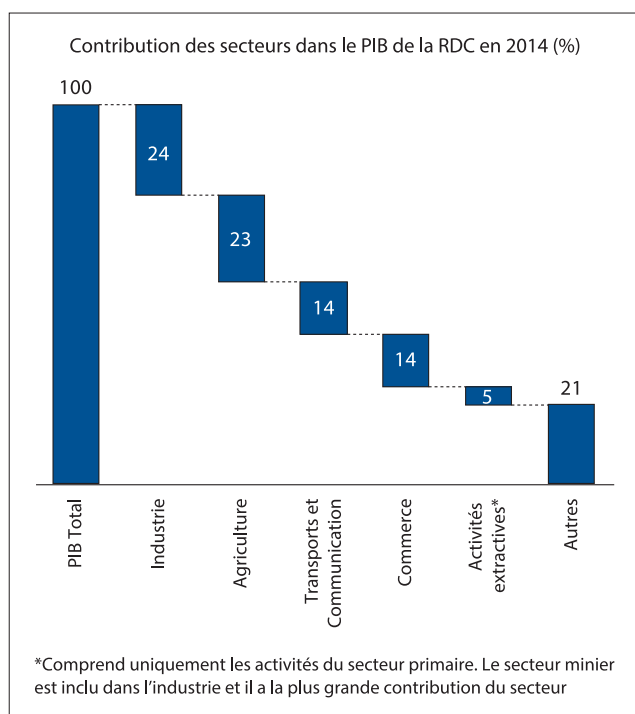
27 Entre 2013 et 2014, le gouvernement de la RDC a créé une société de TRANSCO modernisée et a investi dans des mesures incitatives pour le secteur privé, créé le nouveau Congo Airways et introduit des réformes fiscales au niveau du transport fluvial.

28 Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la Croissance et Promouvoir l'emploi en République Démocratique du Congo, Volume I Synthèse, contexte historique et macroéconomique, IBDR & World Bank, 2012.

29 ARTPC, Forum régional sur les aspects économiques et financiers des télécoms pour l'Afrique BDT/UIT, 2015.

Figure 5

Secteurs à plus forte valeur ajoutée dans le PIB en 2014



Source : Perspectives économiques en Afrique, Banque africaine de développement, 2015.

Encadré 1

Relance de l'agriculture de la RDC : Création de parcs agro-industriels

RELANCE DE L'AGRICULTURE DE LA RDC A TRAVERS LA CRÉATION DE PARCS AGRO-INDUSTRIELS

Dans le but de développer le secteur agricole, de réduire les importations de produits alimentaires et de garantir une sécurité alimentaire, le gouvernement de la RDC a davantage mis l'accent sur la transformation locale des ressources agricoles, tel qu'exprimé dans le deuxième pilier du Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) 2011-2015. Pour réaliser cette ambition, des zones économiques spéciales et des parcs agro-industriels seront progressivement installés à travers tout le pays. Dans le cadre des zones économiques spéciales, toutes les activités des chaînes de valeur agricoles se font dans la même zone - la production, la transformation, le stockage, l'emballage, la vente et le transport - ainsi que les services de santé et d'éducation et les centres de formation. Le gouvernement de la RDC est chargé de fournir la terre, l'approvisionnement en eau, l'électricité, les infrastructures et les services agricoles, tandis que le secteur privé (investisseurs locaux et étrangers, grands et petits opérateurs regroupés en coopératives) sera invité à investir et à gérer des entreprises dans les parcs agro-industriels.

RELANCE DE L'AGRICULTURE DE LA RDC A TRAVERS LA CRÉATION DE PARCS AGRO-INDUSTRIELS

Le Parc Agro-Industriel Bukanga Lonzo (PAI-BL) est le premier des 20 parcs agro-industriels qui seront progressivement créés à travers le pays. Le PAI-BL est un partenariat public-privé dans lequel le gouvernement de la RDC a investi plus de 80 millions de dollars pour la mise en place d'infrastructures. Situé à 250 km de la ville de Kinshasa, le parc s'étend sur 80.000 hectares de largeur et a commencé ses activités depuis juillet 2015. Le maïs, le niébé, le soja, le manioc, la pomme de terre et les légumes font partie des cultures expérimentales. La première production de maïs (planté sur 5000 ha) a été récoltée en mars 2015, avec un rendement de 2TM comparé au 0,78 TM/ha (FAOSTAT, 2014) officiellement enregistrés. Pour faciliter la commercialisation du produit, la construction du marché international de Kinshasa a également été entamée en 2015 à Maluku. Le marché aura des équipements de stockage adaptés pour les produits vendus par les agriculteurs et les PME et permettra ainsi de réduire les pertes, et bénéficiera également des produits provenant de la partie nord du pays. La gestion du parc est confiée à un consortium tripartite composé de : (i) PAI-BL, chargé du bon fonctionnement du parc et des prestations de service pour les investisseurs privés opérant sur le parc, y compris l'électricité, l'eau, le transport et les équipements des TIC, et tous les services liés à l'agro-industrie ; (ii) La société Bukanga Lonzo en charge de l'exploitation, assure la production agricole et la transformation au niveau du parc ; et (iii) le marché international de Kinshasa, en charge du stockage des produits et de leur commercialisation.

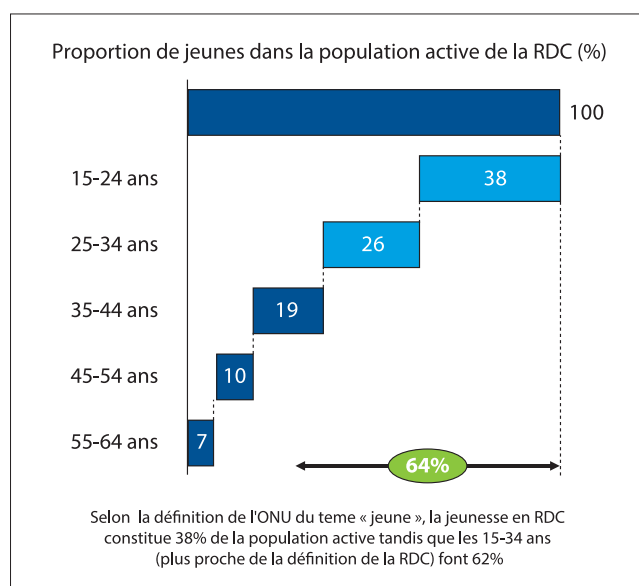
Si le parc fonctionne à temps plein, il peut employer jusqu'à 11.000 travailleurs. La construction du parc a permis aux agriculteurs vivant dans la même zone d'augmenter la production de manioc. Le PAI - BL installera une usine de transformation du manioc avec le soutien de l'IITA (L'Institut international d'agriculture tropicale) et l'IFPRI (L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires). Un accord sur un mécanisme de partage des bénéfices avec les agriculteurs est en cours d'élaboration pour assurer un partenariat gagnant-gagnant. Le gouvernement a identifié à travers le pays 20 autres sites où des initiatives similaires pourraient être menées. Toutefois, il est peu probable que l'État dispose des ressources nécessaires pour développer tous les autres parcs d'où la nécessité d'attirer les investisseurs privés.

Source : Beltrade Congo 2014; AfDB - Zones économiques spéciales pour la production agricole et la transformation, 2015.

En dépit des progrès significatifs enregistrés dans tous les secteurs, la croissance en RDC n'a pas encore produit suffisamment d'emplois productifs surtout chez les jeunes de la tranche d'âge de 15-24 ans. Ils représentent 38%³⁰ de la population active qui de manière disproportionnée, n'ont pas accès aux opportunités économiques. Selon la définition du chômage de l'OIT³¹, 4,5% de la population active de la RDC sont des chômeurs. Cependant, si on prend en compte les personnes sans emploi, qui sont prêts à commencer un emploi, mais qui ne prennent pas d'initiatives pour en chercher, considérant que leur espoir ou chance de trouver un emploi sur le marché est très faible, l'Institut National de la Statistique - INS estime que le taux de chômage global était de 8%³² en 2012 ce qui est inférieur à la moyenne de la région (9% en Afrique subsaharienne). Les jeunes sont surreprésentés parmi les chômeurs avec un taux de chômage de 15,5%.³³ Ils sont pour la plupart découragés de rechercher un emploi, ou s'engagent dans des activités sans motivation, ou des activités en deçà de leurs compétences.

Figure 6

Proportion de jeunes dans la population active en 2014



Source : INS, 2014 statistical yearbook, 2015.

Les jeunes sont plutôt concentrés dans les zones rurales où l'agriculture est l'activité prédominante mais pas au niveau des zones urbaines où le chômage des jeunes (38%) est six fois supérieur à celui des zones rurales (5,8%).³⁴ Le chômage varie beaucoup en fonction de la zone géographique (voir Figure 7). La capitale Kinshasa enregistre le taux de chômage des jeunes le plus élevé avec 59,1%.³⁵ Cependant, les jeunes femmes sont moins exposées au chômage que les hommes (respectivement 6,7% contre 11,76%).³⁶ En effet, les femmes travaillent surtout dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre tels que l'agriculture et d'autres emplois informels non agricoles, tandis que les hommes ont tendance à se concentrer sur les emplois formels qui offrent des possibilités limitées et sont moins accessibles (Figure 8).

30 Annuaire statistique, INS, 2014.

31 Selon la définition de l'OIT une personne au chômage a les trois caractéristiques principales : ne pas avoir travaillé pendant une semaine de référence (et ne pas avoir de poste à rejoindre) ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et rechercher activement un emploi.

32 Enquête sur l'emploi, le secteur informel, et sur la consommation des ménages, INS 2012.

33 Idem.

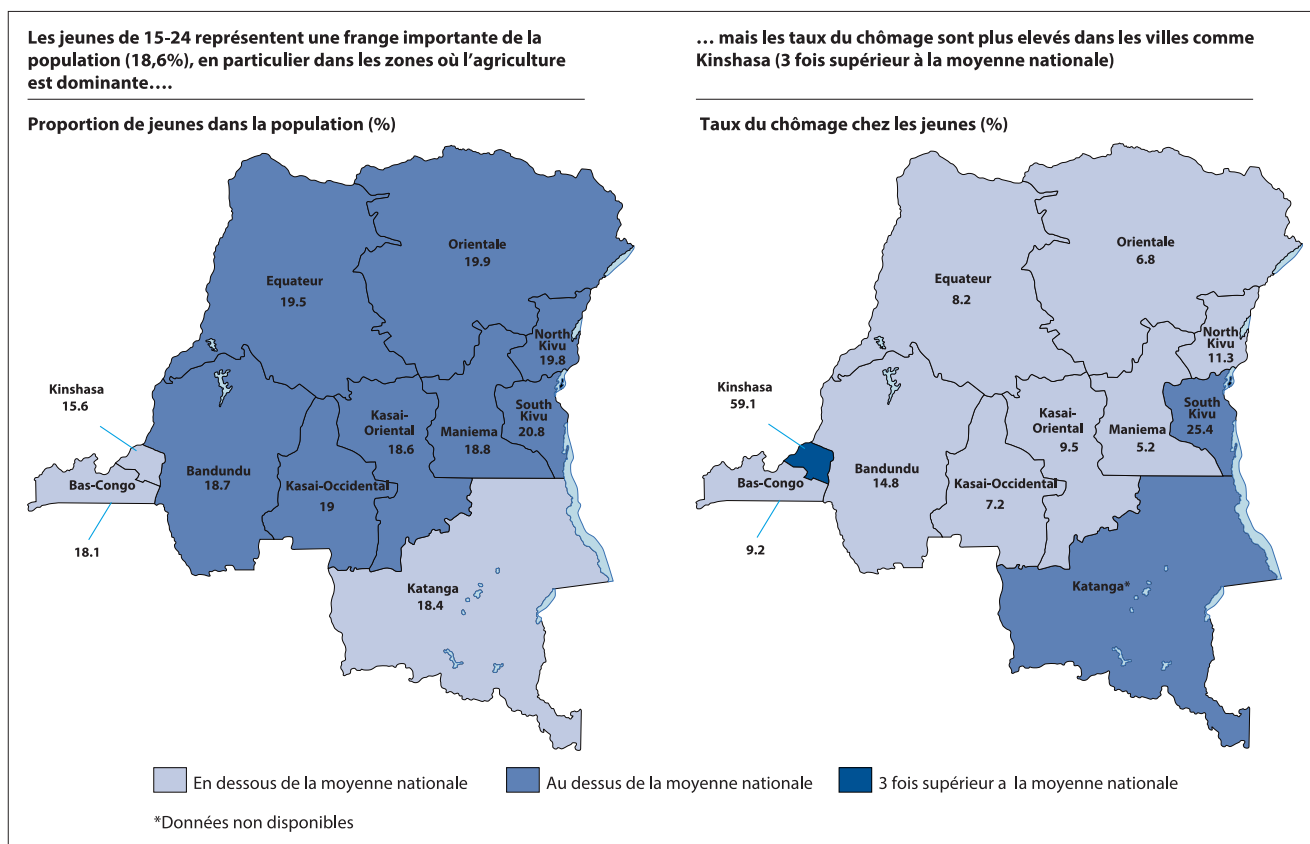
34 Enquête sur l'emploi, le secteur informel, et sur la consommation des ménages, INS 2012.

35 Idem.

36 Idem, définition de l'OIT.

Figure 7

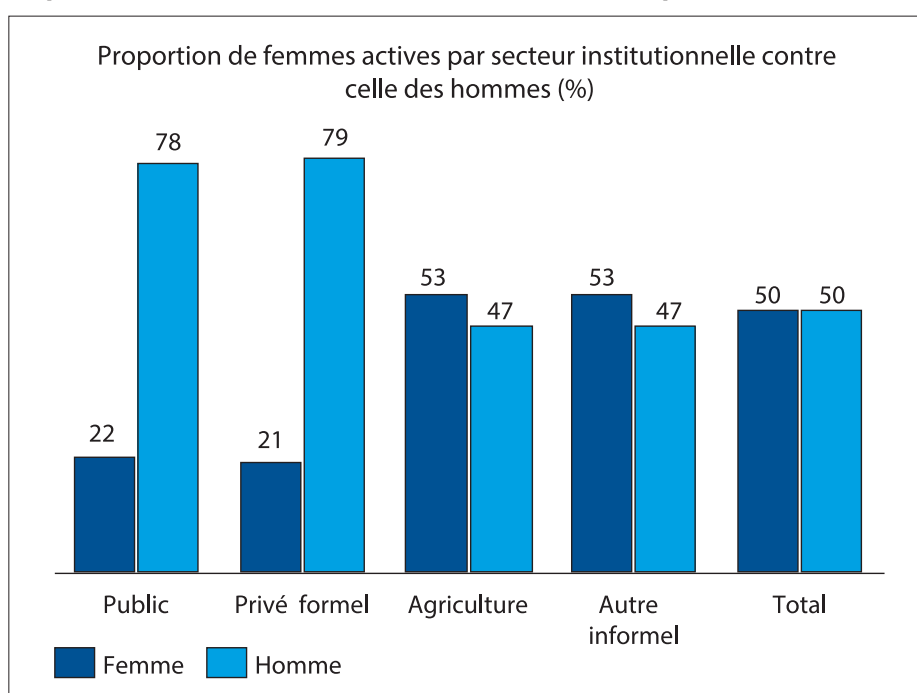
Cartographie de la population jeune et du taux de jeunes au chômage par province



Source : Annuaire statistique 2014, INS, 2015.

Figure 8

Proportion de femmes actives contre celle des hommes par secteur



Source : Annuaire statistique 2014, INS, 2015.

Pour répondre à ce « boom démographique de la jeunesse » urbaine qui ne cesse d'accroître, le gouvernement envisage de passer de l'octroi d'opportunités d'emploi au soutien à l'entrepreneuriat comme une alternative pour l'emploi des jeunes. Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi constitue ainsi le deuxième pilier du Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté (DSCR) 2011-2015. Avec pour objectif la création de 4,5 millions d'emplois entre 2011 et 2015,³⁷ la stratégie de création d'emplois du DSCR s'articule autour de quatre principaux éléments : (i) orienter les investissements publics vers des projets et programmes à forte intensité de main-d'œuvre ; (ii) améliorer l'environnement des affaires pour une croissance du secteur privé ; (iii) augmenter l'employabilité des jeunes et adapter la formation aux besoins du marché ; et (iv) améliorer la gestion et les systèmes d'information du marché de l'emploi. À cet égard, les ministères de la RDC ont pris plusieurs initiatives visant à soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes comme une alternative dans la création d'emplois. Avec le soutien de la Banque Africaine de Développement (BAD), le Ministère de la jeunesse et celui de l'Agriculture coordonnent conjointement un programme d'entrepreneuriat pour les jeunes du secteur agricole. Le ministère de la jeunesse a pour objectif la rénovation de 12 centres de formation agricole et de 36 incubateurs à travers le pays, pour offrir des opportunités économiques à 19.200 jeunes entre 2016 et 2020.³⁸ Le Ministère de l'emploi et de la protection sociale fait également la promotion du programme PRO-YEN, une initiative du gouvernement visant à créer 5 millions d'emplois d'ici 2017, et 13 millions d'emplois d'ici 2020, grâce à des activités génératrices de revenus dans des secteurs ciblés.³⁹ Grâce au Fond National de la Microfinance - FNM et au Projet de Développement des Infrastructures Financières et des Marchés - PDIFM, le ministère des Finances crée également des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes qui sont prêts à se lancer dans l'entrepreneuriat mais qui manquent de financement pour démarrer ou développer leurs activités. Financé par la Banque mondiale, le PDIFM à travers l'une de ses composantes, vise à octroyer aux PME, en particulier celles dirigées par les jeunes et les femmes (60-70% des bénéficiaires du programme), une ligne de crédit de 15 millions de dollars US par le biais des institutions de Microfinance.

La plupart de ces initiatives sont à l'état embryonnaire ou dans leur phase de conception avec de grandes ambitions, mais elles risquent d'être mise en œuvre de façon désordonnée avec peu de collaboration et de synergie entre les institutions gouvernementales.

37 Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté-DSCR 2011-2015, Ministry of Planning, 2011.

38 Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, Programme d'Appui à la création d'Entreprises Agricoles par des Jeunes à travers la Relance des Brigades Agricoles Pilotes Mécanisées des Jeunes disséminées en RDC 2016 – 2020.

39 Ministère de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale, Cadre opérationnel pour la création 13 millions d'emplois pour les jeunes de 2015 à 2020 en RDC, 2015.

Encadré 2

Aperçu de l'initiative de la BAD relative au projet d'insertion des jeunes dans le secteur agricole

BAD : CREER DES OPPORTUNITES POUR L'EMPLOI DES JEUNES DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Conformément à ses objectifs de développement, le gouvernement de la RDC a exprimé la nécessité d'obtenir le soutien de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le développement de l'agriculture et l'amélioration de l'emploi des jeunes dans le secteur. La banque a alors accordé un financement de 35 millions de dollars pour la mise en œuvre d'un programme agro-alimentaire d'emploi des jeunes, dans le cadre d'un programme plus vaste intitulé « Empowering Novel AgriBusiness-Led Employment for Youth in African Agriculture (Enable Youth) » et ciblant 20 pays africains.

En RDC, le programme cherche à créer 1.000 jeunes agripreneurs sur une période de cinq ans ainsi que des emplois pour un plus grand nombre de jeunes. Le programme est actuellement dans sa phase pilote et est géré par l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), avec des centres pilotes à Kinshasa, Kisangani (Province Orientale) et Bukavu (Sud-Kivu). Il comprend 18 mois de formation en gestion agricole à différents niveaux de la chaîne de valeur, y compris la production d'intrants et de semences ; le traitement/ la transformation post-récolte et la gestion d'entreprise en se focalisant essentiellement sur la chaîne de valeur du manioc (transformation en amidon industriel, en farine de haute qualité pour l'industrie de la boulangerie et d'autres produits dérivés). Après la formation, les jeunes sélectionnés recevront un capital initial pour démarrer leurs activités et pourront, à court et moyen terme, créer des emplois pour d'autres jeunes.

Dans la première phase, la banque a libéré 1 million de dollars US pour une première évaluation par le biais du Ministère des Finances et du Ministère de l'Agriculture. La BAD a prévu un forum des bailleurs de fonds en 2016, afin de susciter l'intérêt d'autres bailleurs et d'élargir l'enveloppe de financement. En partenariat avec les centres de formation agricoles du pays gérés par le Ministère de la Jeunesse, le principal programme devrait commencer en 2017 et devrait couvrir les 26 provinces de la RDC.

Source : Entrevues de terrain de Dalberg ; BAD, 2015.

Il est impératif pour la RDC de se concentrer davantage sur les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre afin de minimiser l'impact du chômage, de stimuler la croissance et de réduire les inégalités. Dans le cadre de l'enquête réalisée en 2012 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 65% des Congolais interrogés estiment que le manque d'emplois est la principale cause de pauvreté.⁴⁰ Ce chiffre était encore plus élevé dans les zones urbaines (77,2% des personnes interrogées).⁴¹ La croissance du PIB n'a pas conduit à une réduction significative de la pauvreté (71,3% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2005 contre 63,4% en 2012),⁴² puisque le principal moteur de la croissance à savoir le secteur minier, est à forte intensité de capital et par conséquent crée peu d'emplois (détails dans l'encadré 3). En RDC, avec 1% de croissance du PIB, la baisse du taux de pauvreté a été de seulement de 1,1%, contre 18,1% en Afrique du Sud, 7,3% en République du Congo et 4,6% en Ouganda.⁴³ Il est donc essentiel d'accroître les investissements et de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre tels que l'agriculture.

40 Enquête sur l'emploi, le secteur informel, et sur la consommation des ménages, INS, 2012.

41 Idem.

42 Idem.

43 Rapport Pays No. 15/281, Fonds Monétaire International, 2015.

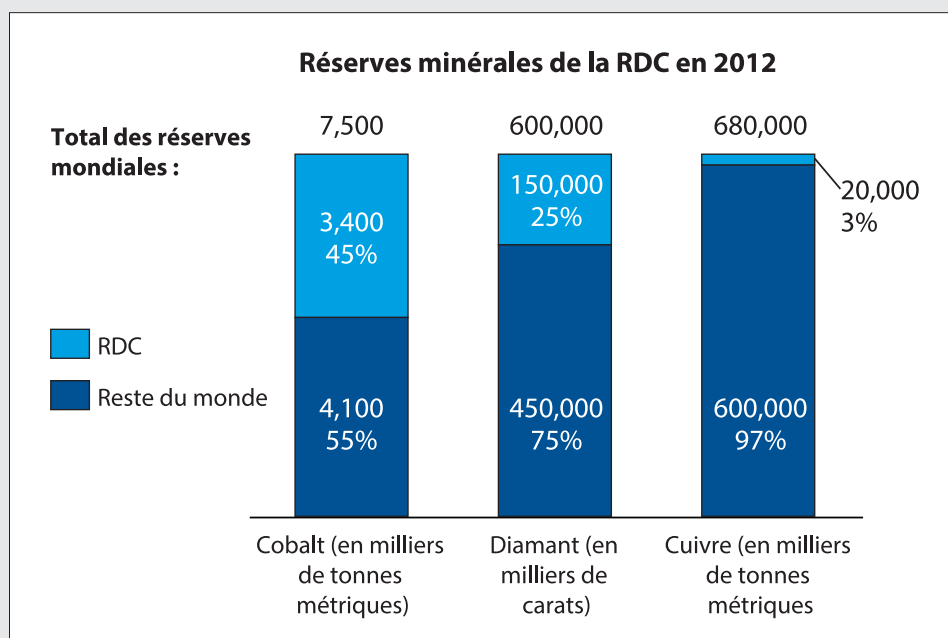
Encadré 3

Paradoxe du secteur minier : secteur à croissance rapide, mais avec des opportunités d'emploi limitées

LE SECTEUR MINIER EN RDC : CROISSANCE ECONOMIQUE MAIS PEU DE CREATION D'EMPLOIS

En RDC, l'activité minière est le principal moteur de la bonne performance de l'économie (3,1 points de contribution à la croissance du PIB de 8,9% en 2014) (BAD, 2015). La RDC est dotée d'une grande variété de minéraux parmi lesquels la cassitérite, le cobalt, le cuivre, le diamant, l'or et le zinc. Il détient 45,3% des réserves mondiales de cobalt, 25% des réserves de diamants et 2,9% des réserves de cuivre. Naguère miné par l'instabilité politique et des décennies de guerre, le secteur a connu un boom économique depuis 2002 (Fonds monétaire international - FMI, 2015).

La contribution de l'activité minière au PIB a augmenté de 6% en 2002 à 13,2% en 2013 et 2014 (Banque Centrale du Congo - BCC, 2015), stimulant ainsi la hausse des exportations. Ces tendances ont été favorisées par : (i) la stabilité de la situation politique du pays à partir de 2009, (ii) la libéralisation du secteur avec le nouveau code minier de 2002 (qui permet aux investisseurs d'accéder aux minéraux sans nécessairement avoir un partenariat avec l'Etat), et (iii) les intéressants cours mondiaux des matières premières (FMI, 2015). Bien que les statistiques varient largement d'une source à l'autre, en 2014 le FMI a évalué la contribution du secteur au PIB à 19%. Selon ces sources, l'exploitation minière représentait plus de 94% de l'ensemble des exportations de marchandises et a généré plus de 11 milliards de dollars d'exportation en 2014 (FMI, BCC, 2015). En outre, celle-ci a eu un effet d'entraînement indirecte sur la croissance des secteurs connexes tels que les services, le BTP et le commerce, et donc sa contribution réelle au PIB est sous-estimé (FMI, 2015).



LE SECTEUR MINIER EN RDC : CROISSANCE ECONOMIQUE MAIS PEU DE CREATION D'EMPLOIS

En dépit de sa croissance significative et de sa contribution non négligeable au PIB, le secteur minier génère peu d'opportunités d'emploi compte tenu de sa nature à forte intensité de capital. L'industrie extractive est caractérisée par l'utilisation de machines, offrant ainsi peu d'emplois. Même si des données exhaustives sur l'ensemble des emplois générés par le secteur minier ne sont pas disponibles, en 2013 les activités extractives ne représentaient que 5,3% des emplois formels des entreprises publiques et privées (Office National de l'Emploi - ONEM). Par ailleurs, les jeunes n'ont pas la formation technique requise pour accéder au petit nombre d'emplois disponibles dans le secteur. Pour répondre à ce besoin, les sociétés minières emploient souvent des travailleurs immigrés qualifiés venant d'autres pays (Pérou, Indonésie, Chine), ce qui limite ainsi les possibilités d'employer des jeunes de la RDC. Ces faits ont été confirmés par des membres du secteur privé et des bailleurs lors des entrevues effectuées sur le terrain. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), un nombre important de migrants internes, fuyant les zones de conflit en RDC, sont employés sur les sites d'exploitation minière artisanaux et dans des situations d'emploi précaire (travail des enfants dans les territoires de Walikale et de Bisie par exemple, mauvaises conditions de travail, etc.).

En outre, le secteur est très sensible aux fluctuations du cours des matières premières et ne garantit pas une croissance durable. Il est prévu une baisse du cours international des minéraux (FMI, 2015) et une telle situation contribue à détériorer le secteur minier à long terme. Le déclin du secteur conduirait à un ralentissement de la croissance du PIB de la RDC en 2016 et dans les années à venir (FMI, 2015).

Source : Rapport Pays No. 15/281, FMI, 2015 ; Perspectives économiques en Afrique, BAD, 2015 ; Entrevues de terrain de Dalberg.

SECTION 2 – APERÇU GÉNÉRAL DU PAYSAGE DES POLITIQUES DE JEUNESSE

Le gouvernement de la RDC a élaboré un certain nombre de politiques qui gouvernent la création d'emploi et les opportunités d'entrepreneuriat pour les jeunes. Cependant, compte tenu des défis socio-économiques qui ont prévalu dans le pays pendant plusieurs années, ces initiatives n'ont vu le jour qu'après les années 2000. Voici un bref aperçu de quelques-unes des principales politiques dans ce secteur.

- **L'initiative PRO-YEN :** En 2005, la RDC a rejoint le Réseau pour l'Emploi des Jeunes (YEN), un partenariat initié en 2001 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Banque mondiale. C'est une plate-forme mondiale qui fait de l'emploi des jeunes une priorité dans le programme de développement mondial et qui sert d'espace d'échange sur les politiques et programmes dans le but d'augmenter les opportunités d'emploi des jeunes. Conformément aux objectifs du YEN et suite aux recommandations et résolutions du forum national sur l'emploi qui s'est tenu à Kinshasa en Septembre 2007, le gouvernement de la RDC a créé en Septembre 2008 le PRO-YEN/YEN-RDC. Le programme vise : (i) élaborer des stratégies et actions pour augmenter les opportunités d'emploi des jeunes à travers la création d'entreprises et de PME ; (ii) donner aux institutions gouvernementales une orientation leur permettant de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes ; (iii) appuyer financièrement les initiatives des jeunes pour la création de PME et de MPME dans le cadre des coopératives ; (iv) former les jeunes sur l'élaboration de business plans ; et (v) réunir tous les partenaires au développement qui mettent l'accent sur l'emploi des jeunes et les inviter à contribuer à la réalisation du programme. Avec un montant de **19,4 milliards de dollars US**, le programme PRO-YEN a mis en place un « cadre opérationnel pour la création de **5 millions d'emplois entre 2015 et 2017 et 13 millions d'emplois à l'horizon 2020** ». Le cadre émet des recommandations sur les actions, les budgets et les organisations qui sont des partenaires potentiels pour mettre en oeuvre sa stratégie en mettant l'accent sur l'agriculture et le développement, les infrastructures, les services ainsi que les mines et les hydrocarbures. La mise en oeuvre du cadre opérationnel a timidement commencé et à ce jour n'a pas encore produit de résultats tangible puisque le programme est toujours au stade de la mobilisation des fonds.
- **Ratification de la Charte africaine de la jeunesse :** En 2008, le gouvernement de la RDC a ratifié la Charte africaine de la jeunesse qui, à travers une participation significative des jeunes et un partenariat équitable dans le déroulement du programme de développement de l'Afrique, cherche à raffermir, renforcer et consolider les efforts d'autonomisation de la jeunesse. La charte sert de cadre stratégique pour les Etats africains, donnant ainsi des orientations pour l'autonomisation et le développement en faveur de la jeunesse au niveau continental, régional et national.

- **Adoption de la Politique nationale de la jeunesse, 2009 :** La Politique nationale de la jeunesse en RDC a pour objectif de protéger et de promouvoir la jeunesse à travers une l'éducation de qualité et une bonne santé, afin de permettre le développement et la réalisation de leur potentiel. La politique couvre cinq principaux domaines, à savoir : l'amélioration du système éducatif national ; la promotion de la formation professionnelle et l'accès des jeunes aux TIC ; la promotion de la santé en faveur des jeunes et des adolescents en freinant la propagation des maladies sexuellement transmissibles (MST) ; la promotion de la formation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes ; et la participation des jeunes dans la promotion de l'agriculture, la bonne gouvernance ainsi que la maîtrise de la croissance démographique. Cette politique est le résultat de plusieurs réflexions et consultations qui ont commencé en 1992 (avec la Conférence Nationale Souveraine), 1997 (le symposium national de la jeunesse), 1998 (les journées de réflexion relatives à la formulation d'une politique nationale d'intégration de la jeunesse dans la reconstruction du pays), 2003 (le Forum « Jeunesse et Actions »), et 2004 (la mise en place d'une commission chargée d'élaborer une proposition de politique nationale de la jeunesse). Ce processus de consultation nationale s'est déroulé jusqu'en 2009, année où la première Politique Nationale de la Jeunesse a finalement été adoptée. La politique énonce plusieurs objectifs généraux parmi lesquels figure la promotion de l'éducation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes. Dans ce même ordre d'idées, la nécessité de mieux adapter l'éducation aux besoins du marché de l'emploi et de prendre des initiatives au niveau communautaire pour accroître l'emploi des jeunes a été admise. Paradoxalement, la politique n'est pas parvenue à donner de nouvelles mesures concrètes pour atteindre les objectifs énoncés, autres que le fait d'annoncer que le ministère est responsable de la coordination et de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse et qu'il devrait élaborer un plan d'action en collaboration avec tous les partenaires concernés, y compris le Conseil national de la jeunesse (CNJ). On n'a pas retrouvé ce plan d'action.
- **Le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) :** Sachant que l'agriculture occupe une place importante dans l'économie et qu'il peut générer des emplois pour les jeunes congolais, le gouvernement a présenté en 2012 la politique nationale d'investissement agricole. Cette politique sert de cadre d'orientation pour (1) la politique d'investissement de la RDC avec l'allocation de 10% des dépenses publiques à l'agriculture (conformément à la déclaration de Maputo), (2) la planification à long terme de l'aide au développement selon l'option choisie par le pays, et (3) les partenariats public-privé et les alliances commerciales pour augmenter et appuyer les investissements dans l'agriculture. La politique encourage la mécanisation de l'agriculture et l'utilisation des intrants afin d'augmenter la productivité dans le secteur.

- **Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR II) 2011-2015 :** La dernière version du Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté publié en 2011 est un plan quinquennal qui met l'accent sur l'amélioration des conditions de vie des populations, en particulier des groupes vulnérables et la réduction de la pauvreté à travers la création de plus de 900.000 emplois décents en moyenne par an, la réduction des risques sanitaires et le maintien de l'inflation en dessous de 9%.⁴⁴ Le gouvernement compte atteindre ces objectifs à travers quatre principaux piliers : (1) Construire la paix et la gouvernance ; (2) Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi ; (3) Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain ; et (4) Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique.
- **La réforme du système éducatif :** En 2010, le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle (MESFTP) a élaboré une stratégie de développement de l'éducation. La stratégie invite à faire la réforme du système de l'ETFP comme suit : 1) la réhabilitation des infrastructures, 2) la modernisation des équipements, 3) la mise à jour des programmes afin qu'ils répondent mieux aux besoins de l'économie nationale et du marché de l'emploi ; et également pour la construction de centres d'ETFP dans chaque province.⁴⁵ Pour l'application de cette stratégie et de l'accord signé en Mars 2011 - lié à l'adaptation de la formation des jeunes aux besoins du marché de l'emploi- avec des organisations d'entreprises du secteur privé⁴⁶, le MESFTP a publié un décret en Août 2013 pour changer progressivement le statut de 62 établissements⁴⁷ de l'enseignement secondaire général en centres de formation technique et professionnelle. La réforme du système éducatif a progressivement débuté sa mise en œuvre depuis l'année scolaire 2013-2014. L'objectif à moyen terme est d'avoir un ratio de transformation de 60% d'écoles techniques et professionnelles secondaires sur 40% d'écoles classiques/d'enseignement secondaire général en centres de formation technique et professionnelle.⁴⁸ La réforme sera soutenue par la création de centres d'application et de documentation logés au niveau des écoles sélectionnées, où les étudiants peuvent mettre en pratique les compétences techniques apprises dans les écoles.⁴⁹ Cependant, la réforme ne semble pas concerner les écoles privées agréées ou les écoles subventionnées.

Enfin, une **nouvelle politique** sur l'emploi est en cours d'approbation par le gouvernement de la RDC, pour résoudre les problèmes d'emploi des jeunes, de protection sociale et de dialogue social mais sans information précise sur son contenu et sa date de publication.

44 DSCR 2011-2015, Ministère de l'Urbanisme, 2011.

45 Stratégie pour le Développement du sous-secteur de l'Éducation Primaire, Secondaire et Professionnelle, (Education Policy), 2010, page.

46 FEC (Fédération des Entreprises du Congo), ANEP (Association Nationale des Entreprises du Portefeuille), FENAPEC (Fédération Nationale des Petites et Moyennes Entreprises du Congo), and COPEMECO (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo).

47 Décret Ministériel N°MINEPSP/CABMIN/0385/2013 : Annexe, MESFTP, 2013.

48 Baseline EDUKAT, Coopération Technique Belge (CTB), 2014.

49 Décret Ministériel N°MINEPSP/CABMIN/0386/2013, MESFTP, 2013.

La politique environnementale de la RDC gagnerait à être adoptée dans les meilleurs délais car comme mentionné ci-dessus, il a fallu 17 ans pour que le pays puisse créer et adopter sa première politique nationale de la jeunesse. Il y a un certain nombre d'aspects liés à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes générations d'aujourd'hui mais qui ne sont pas pris en compte par les politiques existantes. Il s'agit d'une stratégie nationale pour les PME (les consultations ont été lancées en Août 2015, mais sans plan concret à ce jour), une politique nationale de l'emploi et une politique d'inclusion financière. Ces 3 types de politiques sont essentiels pour assurer des investissements suffisants et des actions pertinentes pour l'autonomisation économique des jeunes dans toutes les provinces. Parmi les autres politiques importantes à élaborer figurent une politique de retraite et de protection sociale pour les travailleurs ainsi qu'une politique pour les groupes vulnérables et marginalisés. En réponse à la lenteur du traitement des problèmes que rencontrent les jeunes dans les politiques nationales, la RDC dispose d'un parlement jeune dynamique intégré au Parlement national, avec une présence dans toutes les 26 provinces et 50 territoires. Ce parlement représente les jeunes aux niveaux national et international (donne des conseils pour les activités qui impliquent la jeunesse en RDC) ainsi qu'au sein du réseau des parlements francophones de la jeunesse où il est également consulté pour les résolutions qui portent sur la jeunesse et qui touchent les pays membres de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie). Le parlement national de la jeunesse fait des recommandations sur les politiques publiques et les indicateurs relatifs à l'autonomisation des jeunes et fait leur suivi. Si nécessaire, il invite le gouvernement à prendre des mesures sur les questions relatives au non-respect du droit des jeunes.

Même si le gouvernement met en place plusieurs initiatives telles que la semaine de l'entrepreneuriat et la journée nationale d'épargne, l'entrepreneuriat des jeunes en RDC est encore au stade embryonnaire et les politiques adoptées ne sont pas encore mises en œuvre. Selon les acteurs interrogés, les principaux défis politiques en matière d'emploi et d'entrepreneuriat des jeunes sont les suivants:

- **Un environnement des affaires médiocre où prévaut une forte imposition et des taxes para fiscales :** Dans le classement Doing Business de 2014, la RDC est classée 184 sur 189 en dépit des progrès récents.⁵⁰ La forte imposition et les prélèvements illégaux effectués par les services gouvernementaux sont quelques unes des raisons qui expliquent cette mauvaise performance. Mais des initiatives de concertation et de lobby du secteur privé (Fédération des Entreprises du Congo - FEC) ont conduit à l'adhésion de la RDC à l'OHADA (Organisation Pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires)⁵¹ en 2012. L'environnement des affaires s'est alors amélioré avec la création du « Guichet Unique des Entreprises (GUE) » en 2014, permettant ainsi à tout investisseur de créer son entreprise en moins de trois jours - auparavant, il fallait des mois pour créer des entreprises. Cependant, le GUE n'existe pour le moment qu'à Kinshasa et par conséquent les entreprises situées dans d'autres parties du pays sont toujours confrontées aux mêmes difficultés. Les taxes collectées tour à tour et de manière illégale par de nombreux services gouvernementaux

50 Banque Mondiale 2015, Rapport Doing Business.

51 Entité juridique pour l'harmonisation du droit commercial entre les pays membres de l'Union africaine, dans le but de créer un espace juridique et judiciaire sécurisé qui est favorable aux entreprises et qui attire des flux d'investissements importants dans la région.

poussent les PME à rester dans l'informel et obligent plusieurs entreprises formelles à installer leur siège dans les pays voisins tout en fonctionnant en RDC. Les impôts perçus par le gouvernement sont estimés à 35% du chiffre d'affaires net + les provisions pour impôts ce qui se traduit par plus de 50% du chiffre d'affaires net.⁵² Ces conditions occasionnent des taux de faillite élevés chez les PME et entravent de manière significative leur capacité à générer des emplois. La récente loi agricole de 2011 comporte une disposition spécifique qui stipule que les terres agricoles ne peuvent être acquises que par des sociétés dont le capital est à majorité (51% minimum) détenu par des congolais. Cette disposition pourrait avoir un impact négatif sur les investissements étrangers et sur la croissance du secteur.

- **Un manque de coordination entre les acteurs qui mettent en œuvre les différentes politiques et programmes d'emploi et d'entrepreneuriat :** Il existe trois institutions au sein du Ministère de l'Emploi et des Affaires sociales qui s'occupent tous de l'emploi des jeunes (Office National de l'Emploi - ONEM, l'Institut National de Préparation Professionnelle - INPP, et l'initiative PRO-YEN). Le projet PDIFM et le programme d'insertion économique des plus démunis à travers la Microfinance du FNM du Ministère des finances ont des cibles et objectifs similaires mais sans aucune coordination entre eux. D'un ministère à un autre, on rencontre aussi des doublons. Par exemple, les programmes de formation de l'INPP devraient être pris en charge par les instituts supérieurs techniques du Ministère de l'enseignement supérieur mais il y a un manque de coordination entre les deux ministères. Il est capital d'harmoniser les initiatives, surtout compte tenu des ressources qui sont très limitées. Le comité de pilotage interministériel pour l'emploi des jeunes, dirigé par le Ministère de l'Emploi et des Affaires sociales, devrait prendre en charge ces questions dans les plus brefs délais.
- **Une mauvaise organisation du système de protection sociale des travailleurs :** De l'avis de l'Observatoire de la retraite, seuls 17,7%⁵³ des travailleurs qui ont atteint l'âge légal de la retraite en RDC, bénéficient réellement des prestations de retraite. On évalue entre 50-60% les travailleurs de l'administration publique qui ont dépassé l'âge du départ obligatoire à la retraite alors que de nombreux fonctionnaires continuent de travailler jusqu'à 75 ans.⁵⁴ La loi 81-003 de juillet 1981, relative au statut du personnel de l'administration publique stipule dans son article 73 que l'âge officiel de la retraite est de 55 ans.⁵⁵ Cependant, le gouvernement n'a pas suffisamment de moyens pour offrir des prestations sociales après la retraite.⁵⁶ Souvent, les travailleurs (à la fois ceux du public et du privé) qui ont atteint l'âge légal de départ à la retraite sont réticents à quitter leur emploi car ils veulent conserver leur statut d'employé ainsi que les avantages sociaux qui en découlent.⁵⁷ Cette situation crée un « conflit sur le travail » entre les différentes générations car pour les jeunes, cela réduit leurs chances d'être embauchés.

52 Entrevues de terrain de Dalberg avec le secteur privé.

53 Les retraites dans le monde, Retirements Observatory, 2013.

54 Projet de Réforme et de Rajeunissement de l'Administration Publique, Banque Mondiale, 2013.

55 L'âge officiel de départ à la retraite est sujet à des révisions futures.

56 Projet de Réforme et de Rajeunissement de l'Administration Publique, Banque Mondiale, 2013.

57 Entrevues de terrain de Dalberg avec les bailleurs, le gouvernement et le secteur privé.

SECTION 3 – APERÇU GÉNÉRAL DE LA DEMANDE DE SERVICES FINANCIERS

En RDC, le secteur de la microfinance est encore à un stade embryonnaire avec seulement 23 Institutions de Micro-Finance (IMF) qui travaillaient dans le pays en 2014.⁵⁸ Parmi les autres acteurs, il y a les Coopératives d'Épargne et de Crédit (Coopératives Primaires d'Épargne et de Crédit - COOPEC) qui étaient au nombre de 101 en 2014.⁵⁹ Dans l'ensemble, la RDC comptait 124 prestataires de services financiers (PSF) en 2014. Ce chiffre est bien inférieur à celui de plusieurs pays africains tels que le Rwanda (491), le Burkina-Faso (263) et le Sénégal (218)⁶⁰, surtout au regard de la large taille de la population en RDC. En outre, la répartition géographique des PSF est inégale avec trois provinces - Kinshasa, le Nord et le Sud Kivu qui représentent plus de 70% des PSF et près de 90% des comptes ouverts en 2012.⁶¹

// Les réseaux routiers impraticables en zone rural constituent un défi majeur pour le développement des caisses d'IMF. Même si on leur accorde un crédit, les populations de ces zones reculées ont du mal à accéder aux marchés pour transporter leurs marchandises, vendre leurs produits et être en mesure de rembourser les prêts. Nous investissons donc dans des zones où les réseaux routiers sont bonnes.

- Une IMF à Kinshasa //

Les prestataires de services financiers ont une capacité de présence limitée sur l'ensemble du territoire à cause du manque d'infrastructures routières pour accéder aux zones rurales ainsi que des charges fixes élevées (la plupart du temps constituées par des investissements dans un groupe électrogène à cause du manque d'électricité et de connexion Internet).⁶² La gamme des produits et services offerts sont souvent limités à l'épargne de base et inclut rarement les systèmes de crédit. Avec le nouveau découpage territorial, plusieurs nouvelles provinces ne disposent pas d'institution financière dans leurs environs.

58 Rapport politique monétaire, Banque Centrale du Congo (BCC), 2014.

59 Idem.

60 Evaluation finale du programme Microfinanza de YouthStart, 2015.

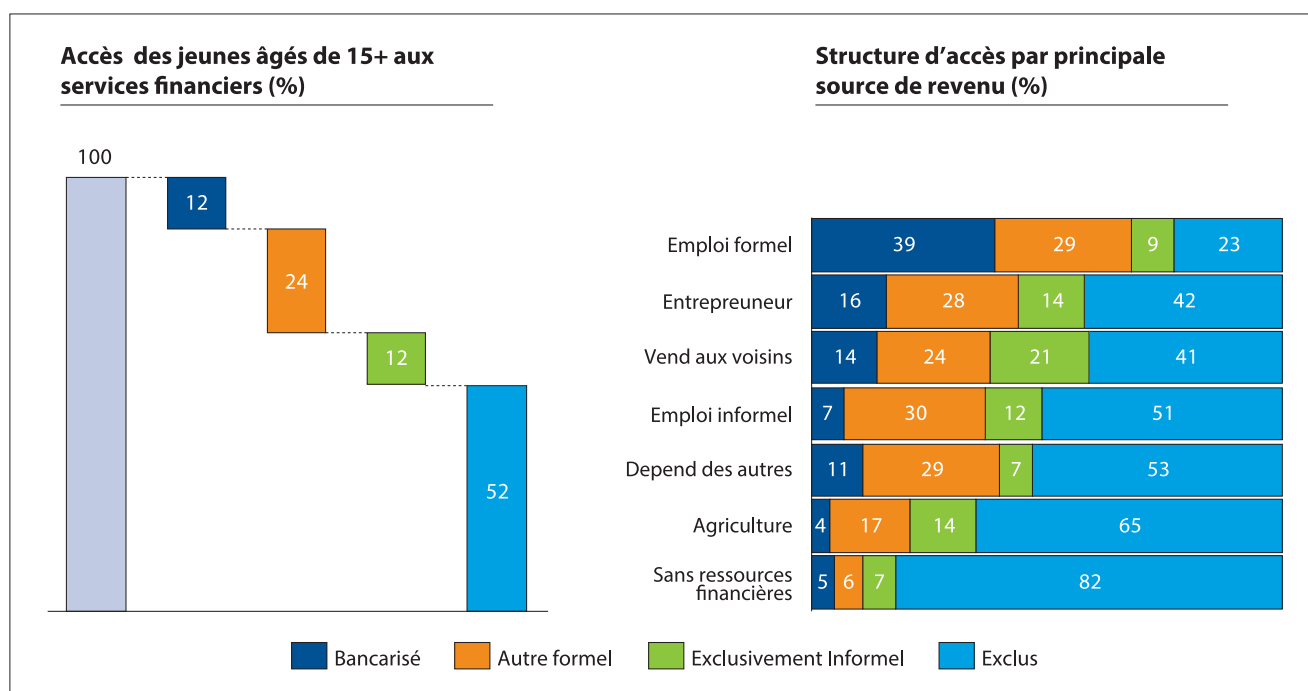
61 Idem.

62 Entrevues de Dalberg avec les IMF, 2015.

La RDC a une société où prédominent les échanges en espèces avec un faible niveau d'inclusion financière, en particulier pour les populations à faible revenu. 76% des chefs de ménages congolais sont rémunérés en espèces et seulement 1,3% effectuent des paiements de factures via une banque.⁶³ En 2012, la Banque Centrale du Congo (BCC) a évalué l'ensemble des services bancaires utilisés à 5,7%. En prenant en compte les zones urbaines et périurbaines, la situation est légèrement meilleure même si elle reste encore faible - 12% de la population adulte (15 ans et +) ont recours aux services bancaires et 24% utilisent d'autres services formels (les IMF et COOPEC).⁶⁴ Cependant, la population bancarisée utilise surtout les banques pour percevoir leurs paiements salariales et pendant ce temps, 4% des adultes disent être titulaires de comptes dans les IMF et seuls 5% sont au niveau des COOPEC.⁶⁵ En effet, la plupart des utilisateurs de services financiers y ont recours que pour recevoir ou envoyer de l'argent, ce qui explique cette situation. Cependant, l'exclusion des services financiers dépend de la source de revenu des intéressés. Ainsi, les personnes sans revenu stable (82%), ceux qui comptent sur les activités agricoles (65%) ou les travailleurs informels (51%) sont plus susceptibles d'être exclus financièrement (Figure 9 ci-dessous).

Figure 9

Accès à un statut financier et par principale source de revenus



Source : Enquête FinScope Consommateurs, 2014 ; Analyse Dalberg.

63 GSMA 2013.

64 Enquête FinScope Consommateurs, FinMark Trust, 2014.

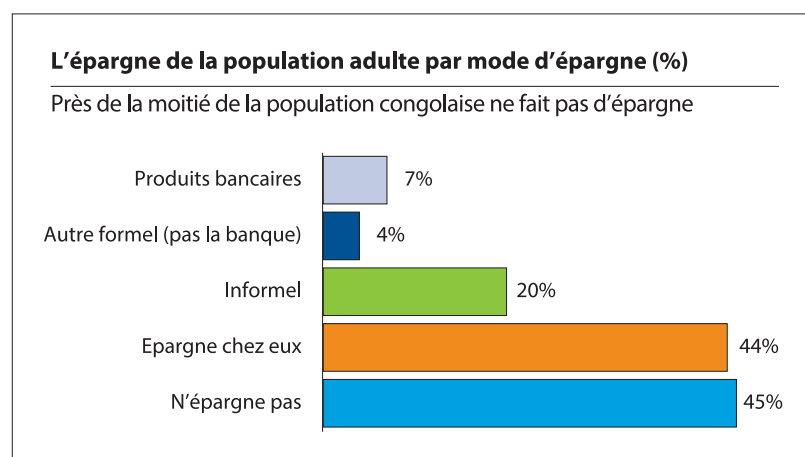
65 Idem.

Un manque de prise de conscience individuelle et l'ignorance de la valeur des produits et services financiers spécifiques constituent de grands obstacles à l'adhésion.⁶⁶ En effet, 48% de la population non bancarisée, 76% de ceux qui n'utilisent pas les IMF, et 87% pour les COOPEC ignorent l'existence de services financiers. Cette méconnaissance a été aggravée par le manque d'infrastructures routières pour accéder aux prestataires de services financiers et la sous-exploitation des services de banque mobiles. Seulement 20% du territoire de la RDC et 50% de sa population ont accès aux TIC,⁶⁷ ce qui signifie que seuls 50% de la population peuvent accéder aux réseaux mobiles. Malgré le taux de pénétration de la téléphonie mobile qui était de 45% en 2014⁶⁸, lors de l'enquête FinScope en 2014 seuls 4% des consommateurs congolais interrogés s'étaient abonnés à un service de transfert d'argent mobile sans parler du fait que c'est environ la moitié qui utilisent réellement les services de banque mobiles.⁶⁹ Le reste de la population interrogée n'a pas assez d'informations sur l'ouverture de compte et des frais, ou elle pense qu'elle ne dispose pas d'assez d'argent ou de revenu régulier pour l'ouverture d'un compte auprès des prestataires de services financiers.

Les adultes congolais ne font pas d'épargne en raison de leurs faibles niveaux de revenu ou du recours aux réseaux informels. 45% de la population adulte ne fait pas d'économies et la principale raison évoquée est qu'après les dépenses de subsistance, il ne leur reste plus d'argent ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas de revenus. Par contre 44% préfèrent faire leur épargne chez eux (Figure 10).⁷⁰

Figure10

Proportion d'adultes qui font des économies suivant le mode d'épargne (en %)



Source : Finscope Enquête consommateur, 2014.

66 Enquête FinScope Consommateurs, FinMark Trust, 2014.

67 Annuaire statistique 2014, INS, 2015.

68 Forum Régional sur les Aspects Economiques et financiers des télécoms pour l'Afrique BDT/UIT, ARTPC, 2015.

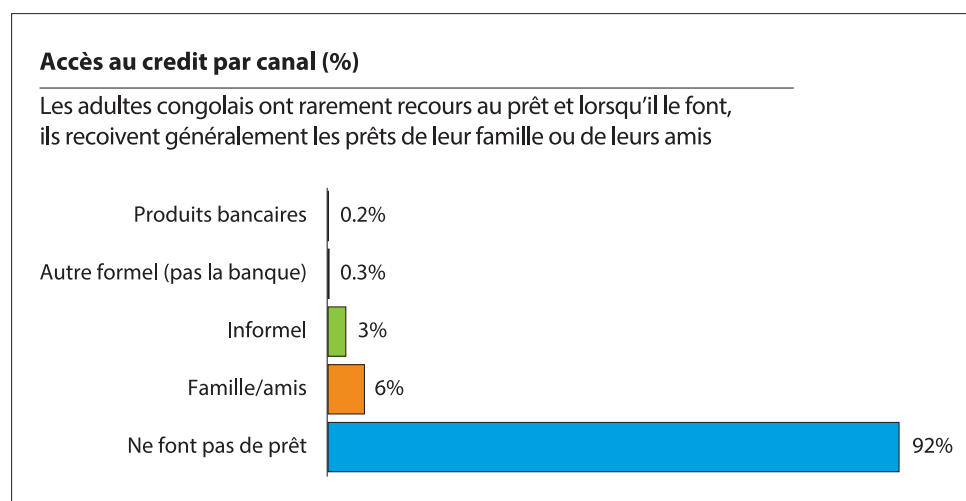
69 Enquête FinScope Consommateurs, FinMark Trust, 2014.

70 Idem.

Dans les activités économiques, l'accès au crédit demeure une préoccupation majeure. Selon les enquêtes de la Banque mondiale conduites en 2013 auprès des entreprises, 39% des entreprises en RDC ont souligné que l'accès au financement constitue pour eux une contrainte majeure et seuls 2% du fonds de roulement des PME sont financés par les banques.⁷¹ Au cours des discussions des groupes, les jeunes de Kinshasa et de Kipushi⁷² ont dans leur écrasante majorité cité les « contraintes financières » comme le premier facteur qui freine le lancement ou le développement de leurs activités commerciales. En outre, au cours de l'enquête des consommateurs Finscope 2014, seul 0,2% et 0,3% des adultes dans les zones couvertes par l'enquête ont ou utilisent les produits de crédit/prêt provenant respectivement d'une banque commerciale et d'autres prestataires officiels de services financiers. Il s'avère aussi que 3% empruntent de l'argent via des mécanismes informels tandis que 4,5% comptent sur des amis et sur leur famille à défaut de bénéficier de crédit auprès d'institutions financières.

Figure 11

Proportion de la population ayant accès au crédit, suivant le canal utilisé



Source : Finscope Enquête consommateurs, 2014.

Lorsque les taux d'intérêt du marché sont prohibitifs, il n'est pas réaliste d'accorder des prêts aux jeunes qui démarrent leur propre affaire. Les jeunes entrepreneurs doivent essayer de constituer leur propre capital (par exemple jusqu'à 500 USD de capital initial) au début de leur activité, et ensuite opter pour un crédit à un stade ultérieur du développement de l'activité (de préférence après 12 mois d'activité).

- Une IMF à Kinshasa

71 World Bank enterprise surveys, the World Bank, 2013.

72 Zone rurale de la province du Katanga.

Les questions liées à la confiance des IMF empêchent les jeunes d'accéder au crédit et lorsque des crédits leur sont accordés, les taux d'intérêt sont élevés. Les institutions financières interrogées hésitent à accorder des prêts aux jeunes, soit pour des questions de confiance soit pour des questions liées à leur capacité de remboursement.

Lorsque les IMF leur accordent des prêts, les jeunes se plaignent des taux d'intérêt élevés et des délais de remboursement qui sont courts et non adaptés à leurs activités. Dans des zones où il y a une forte présence des services financiers (telles que la partie orientale du pays), les taux d'intérêt sont aussi bas que 2,5 - 4% par mois en raison de la concurrence. Par contre dans la partie occidentale (Bas-Congo, Bandundu, etc.) où il y a moins de présence et dans les autres provinces où les IMF se font rares les IMF appliquent entre 6% et 10% de taux d'intérêt mensuels.⁷³

“ Certains jeunes ont pris des prêts dans le passé et ont disparu dans la nature sans rembourser. Cela nous pénalise lorsque nous sommes à la recherche de prêts; on ne nous fait pas confiance. En outre, lorsque nous recherchons un emploi, on nous demande de payer des frais pour la demande, ou de donner des pots de vin. ”

- Un jeune à Kinshasa

En définitive, ces données indiquent que l'amélioration des routes et des infrastructures de télécommunication ainsi que l'intervention des institutions devront jouer un rôle clé dans le renforcement de l'accès au financement pour les jeunes. Le fait de rationaliser les taux d'intérêt et d'inciter les IMF à étendre leurs services aux zones rurales (par exemple leur appliquer des baisses sur les taxes dans les zones à faible inclusion financière), permettrait d'améliorer concrètement l'accès aux produits et services financiers en RDC.

Après la récente crise financière et économique qui a eue des répercussions sur l'emploi et l'entrepreneuriat, la RDC ne dispose toujours pas d'une politique financière extensive. Cependant, pour renforcer le système (par exemple la dé-dollarisation)⁷⁴, le gouvernement est en train de prendre des mesures afin qu'il soit à un niveau de stabilité et de sécurité financière plus favorable.

⁷³ Entrevues de terrain de Dalberg avec le Fonds National de la Micro-finance (FNM).

⁷⁴ FMI, Evaluation de la stabilité du secteur financier de la RDC, Octobre 2014.

D'un côté positif, pour améliorer l'inclusion financière, le gouvernement a pris un certain nombre d'initiatives à travers la BCC. Ces initiatives sont les suivantes :

- Institution de la célébration de la Journée internationale de l'épargne depuis 2011, célébrée chaque 31 Octobre afin de promouvoir les services financiers et l'épargne au sein de la population.
- Paiement du salaire des agents de l'administration publique à travers les banques, ce qui a légèrement amélioré les taux d'inclusion financière.
- Création du Fonds National de la Microfinance dans le but d'améliorer l'inclusion financière des jeunes et des populations à faible revenu.
- Lancement du projet PDIFM géré par le Ministère des finances et financé par la Banque mondiale afin de fournir un appui technique aux institutions financières grâce à un investissement dans le Fonds de Promotion de la Microfinance (FPM) et une ligne de crédit de 15 millions de dollars (à décaisser) pour le financement des PME, en mettant l'accent sur celles dirigées par les jeunes et les femmes (60-70% de bénéficiaires ciblés).
- L'organisation de la Semaine mondiale de l'argent (organisé pour la première fois en 2015) afin de donner aux jeunes de 11 à 16 ans l'occasion de visiter la banque centrale et de dialoguer avec le personnel de la banque centrale, ce qui constitue une sensibilisation sur l'épargne.

Encadré 4

Les initiatives du ministère des Finances sur l'entrepreneuriat chez les jeunes: Le FNM et le PDIFM

LES INITIATIVES DU MINISTÈRE DES FINANCES SUR L'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES JEUNES

Le FNM (Fonds National de la Micro-finance) est rattaché au Ministère des Finances, avec l'agrément de la banque centrale du Congo (BCC), pour soutenir l'intermédiation financière basée sur la microfinance et les lois financières. À ce jour, le fonds est présent dans 5 provinces (Bandundu, Kalemie, Kisangani, Kinshasa) et a lancé le programme « Insertion économique des plus démunis grâce à la Microfinance » qui assiste les jeunes et les femmes ainsi que les MPME et petits exploitants agricoles. A travers ce programme, le FNM apporte son appui au développement des activités commerciales et pour des financements adaptés aux jeunes et aux femmes à faible revenu à des taux attractifs à travers des lignes de crédit mise en place à cet effet et confiées aux IMF régulièrement constituées. Dans sa phase de lancement, l'initiative FNM a permis la création de 44 PME (créé par 140 jeunes) à Kinshasa, dans les secteurs de l'agroalimentaire, des TIC, des porcheries, de la boulangerie et de la volaille.

Le FNM recherche un financement auprès des acteurs du développement dans le but de répliquer cette initiative en dehors de Kinshasa.

LES INITIATIVES DU MINISTÈRE DES FINANCES SUR L'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES JEUNES

Le Projet de développement des infrastructures financières et des marchés - PDIFM qui est également logé au ministère des Finances et financé par la Banque mondiale (financement de 30 millions de dollars US), collabore avec le Fonds de promotion de la microfinance - FPM, avec une méthode similaire à l'approche du FNM. Le programme cherche à améliorer l'inclusion financière à travers trois grandes composantes : (i) le renforcement des institutions de paiement (ii) l'appui technique pour le développement des marchés financiers, et (iii) la mise en place d'une ligne de crédit d'un montant de 15 millions de dollars US par le biais des institutions de microfinance en faveur des PME, en particulier celles dirigées par des jeunes et des femmes (60-70% des bénéficiaires du programme). Depuis sa création en avril 2014, le PDIFM cherche à mettre en place un service de transfert automatique (ATS) afin de faciliter les transactions interbancaires. En 2015, grâce à l'assistance technique fournie aux PSF, le projet a également facilité l'expansion de services financiers à 9 villes mal desservies, permettant ainsi de financer 7.365 MPME par les prestataires de services financiers (FSP) dont 53% sont dirigées par des femmes. Il a également permis l'ouverture de 81.444 comptes d'épargne supplémentaires.⁷⁵ Concernant la composante de la mise en place d'une ligne de crédit pour financer les PME dirigées par des femmes et des jeunes, le programme est en train d'identifier les IMF avec lesquels il peut s'associer.

Source : Entrevues sur le terrain avec le FNM et le PDIFM ; Projet de Développement des Infrastructures financières et des marchés (PDIFM), Banque Mondiale, 2016.

Quant à l'accès dans les zones reculées, certaines IMF telles que FINCA ont introduit des méthodes innovantes à travers les réseaux de points de vente (PDV) et des services de banque mobile comme un autre moyen d'accéder aux services financiers.⁷⁶ Même si aujourd'hui il y a seulement 4% de la population qui utilisent les services de transfert d'argent mobile, 47% dispose d'un téléphone ce qui permet d'espérer qu'il y aura une forte croissance des services de banque mobiles.⁷⁷

⁷⁵ Projet de Développement des Infrastructures Financières et des Marchés (PDIFM), World Bank, 2016.

⁷⁶ Entrevues de terrain de Dalberg, 2015.

⁷⁷ Enquête Finscope consommateurs en RDC, FinMark Trust, 2014.

Aperçu général du réseau des points de vente de FINCA en RDC**UTILISER LES TIC POUR ELARGIR L'ACCES AUX OPERATIONS BANCAIRES : FINNCA – LE RÉSEAU DES POINTS DE VENTE**

FINCA RDC est une filiale de FINCA Microfinance Holdings (HFM), qui appartient et est gérée par FINCA International Inc. FINCA RDC a commencé comme une ONG en 2003 et en 2008, il a ensuite reçu l'autorisation d'opérer en tant que société de microfinance de la BCC.

FINCA offre ses services à 459.587 épargnants et 119.564 emprunteurs actifs par le biais de 27 agences dans les régions de Kinshasa, Goma, Matadi, Bukavu, et du bas Katanga, et prévoit d'étendre ses services à deux autres provinces d'ici janvier 2016. FINCA RDC faisait également partie du programme pilote de YouthStart de UNCDF.

Compte tenu des coûts élevés liés à la création de nouvelles agences dans les régions éloignées et afin d'accéder plus facilement aux communautés des zones reculées, FINCA RDC a lancé un réseau de points de vente - PDV (FINCA agents Express). Les agents Express sont munis d'une machine qui leur permet de débiter ou de créditer les comptes des clients et d'effectuer un minimum d'opérations bancaires. FINCA est également actif dans la biométrie bancaire permettant ainsi à tous ses clients d'utiliser leurs empreintes digitales pour accéder à leurs comptes et effectuer des transactions avec les réseaux de PDV. Lorsqu'en 2013 les POS ont été mis en place, les opérations sur les comptes des jeunes clients ont augmenté la même année de 480% (5.377 opérations contre 921) et les dépôts ont également augmenté de 173% (224.388 dollars US contre 129.750).⁷⁸ FINCA dispose actuellement d'un réseau de 620 agents express dans les provinces, couvrant ainsi 63% (20 millions de dollars US) des opérations financières des institutions. FINCA évalue actuellement les risques et opportunités liés à l'ouverture de comptes bancaires à distance par le biais des réseaux de point de vente – des risques qui sont liés à la vérification d'identité, etc.

Source : Entrevues de Dalberg sur le terrain avec FINCA ; évaluation finale du programme de YouthStart, Microfinanza, 2015.

Les contraintes majeures qui entravent l'accessibilité des jeunes aux services financiers et leur réussite dans l'entrepreneuriat sont les faibles niveaux d'inclusion financière et la difficulté d'accéder aux capitaux. Pour éliminer ces obstacles de manière significative, il est nécessaire d'accroître la sensibilisation, de mettre en place des systèmes qui garantissent l'accès des jeunes aux crédits et d'améliorer le développement des infrastructures. C'est intéressant de constater que les acteurs du secteur public et privé prennent des mesures importantes, y compris dans la mise en place de lignes de crédit spécifiques dédiées aux jeunes par le biais des IMF et de la banque électronique.

78 Pratiques recommandées et leçons apprises dans la fourniture de services financiers et non financiers aux jeunes: données du programme YouthStart, UNCDF, 2015.

SECTION 4 – EVALUATION DE L’OFFRE ET DE LA DEMANDE DE MAIN D’OEUVRE

Cette section examine la demande et l’offre de main-d’œuvre et identifie les principales insuffisances et implications pour les jeunes.

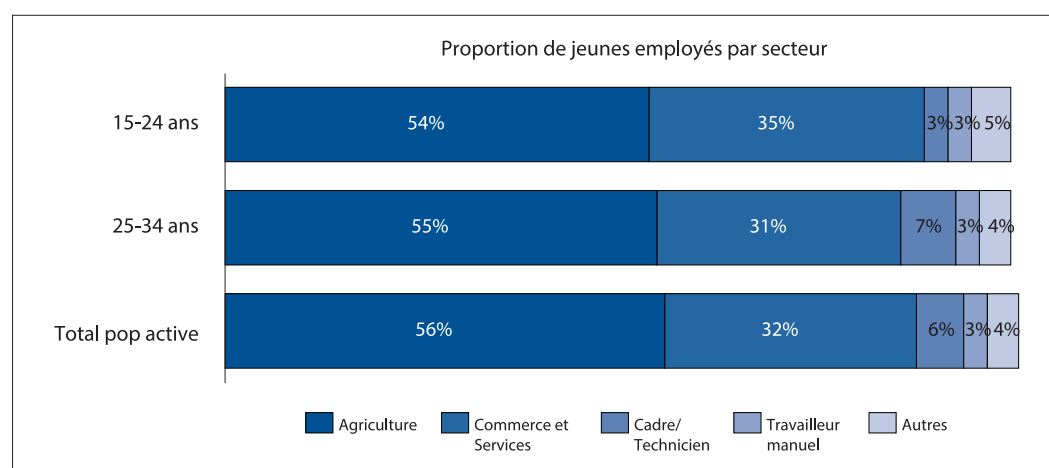
DEMANDE DE MAIN-D’OEUVRE

Le marché de l’emploi en RDC est caractérisé par une demande qui comporte beaucoup de contraintes. La bonne performance économique de la RDC n’a pas contribué à la création d’opportunités d’emploi pour une grande partie de la population active du pays. Face à une croissance moyenne de la population de 2,8% par an de 2010 à 2014, en particulier dans les zones urbaines comme Kinshasa (5,68%)⁷⁹, où les taux de chômage des jeunes restent élevés (38% dans l’ensemble des zones urbaines, et 59,1% à Kinshasa),⁸⁰ le nombre de demandeurs d’emploi ne cesse d’augmenter à grands pas. En outre, les secteurs à croissance rapide tels que l’industrie, le BTP, et l’exploitation minière ont embauché beaucoup moins de jeunes comparés à leur contribution au PIB (Figure 12).⁸¹ D’autre part, les secteurs tels que l’agriculture qui ont tendance à employer plus de main-d’œuvre souffrent toujours d’une faible productivité.

Le sous-emploi est une caractéristique particulière du secteur de l’agriculture et d’autres secteurs informels qui emploient au total près de 87% des jeunes (Figure 12).⁸² Les secteurs de l’agriculture et du commerce et des services emploient respectivement 54% et 33%⁸³ des jeunes. Toutefois, ces emplois sont souvent dans le secteur informel⁸⁴ avec une faible rémunération et sans sécurité sociale. Les jeunes qui travaillent dans l’agriculture font en moyenne 35 heures par semaine⁸⁵ dans des emplois de petits exploitants agricoles hautement saisonniers et peu productifs.

Figure 12

L’emploi des jeunes par secteur



Source : Demographic and Health Survey, National Statistics Institute DRC, 2014.

79 Annuaire statistique 2014, INS, 2015.

80 Enquête sur l’emploi, le secteur informel, et sur la consommation des ménages, INS, 2012.

81 Enquête Démographique et de Santé, INS RDC, 2014.

82 Idem.

83 Idem.

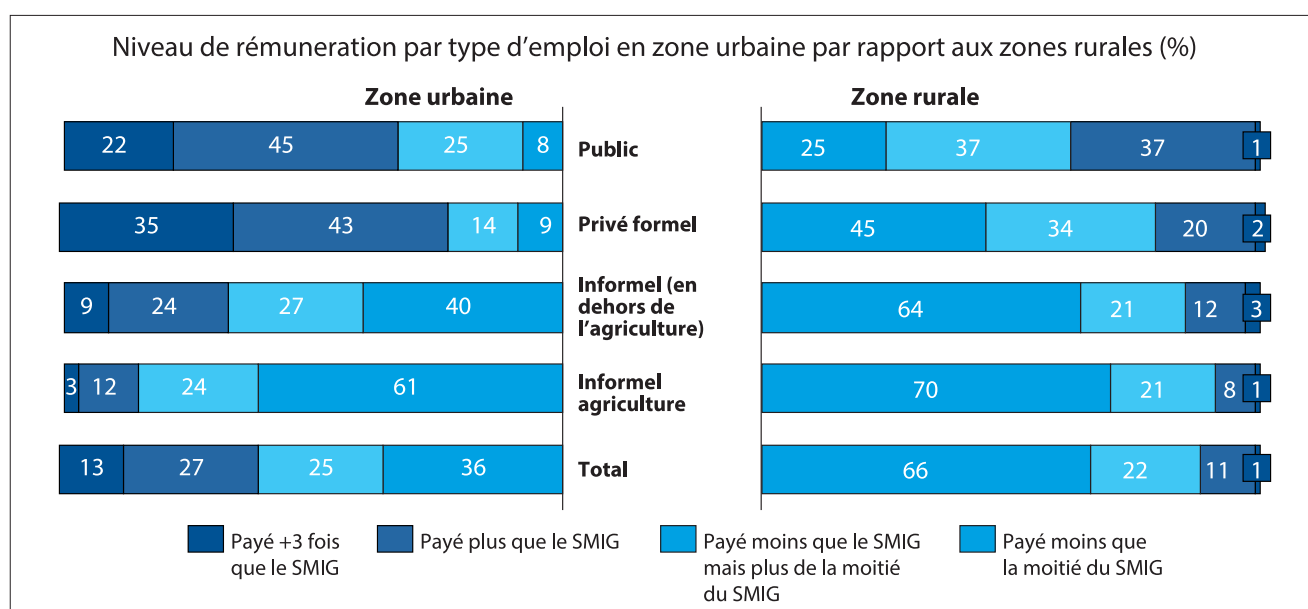
84 Enquête sur l’emploi, le secteur informel, et sur la consommation des ménages, INS 2012.

85 Idem.

Les jeunes des zones rurales sont souvent dans des situations d'emploi précaire avec une faible rémunération en raison de leur statut. En RDC, 67,4% de la population active sont sous-employés, ils travaillent moins de 35 heures par semaine et sont payés en dessous du Salaire Minimum Inter-professionnel Garanti - SMIG.⁸⁶ Il y a respectivement 91% et 85% de travailleurs agricoles et autres employés du secteur informel dans les zones rurales qui sont payés en dessous du SMIG, contre respectivement 85% et 67% dans les zones urbaines (voir Figure 13 ci-dessous).⁸⁷ En outre, plus de deux tiers de la population perçoivent moins de la moitié du SMIG, ce qui explique les niveaux élevés de pauvreté et de manque de protection sociale. En 2012, il y a eu 51% de ménages urbains et 56% de ménages ruraux⁸⁸ qui ont été touchés par la pauvreté⁸⁹. Les femmes sont les plus vulnérables car elles sont moins employées dans le secteur formel et par conséquent souffrent plus du sous-emploi.

Figure 13

Niveau de vulnérabilité par secteur d'activité



Source : 1-2-3 Survey Report, Institut National de la Statistique, 2013.

⁸⁶ Enquête sur l'emploi, le secteur informel, et sur la consommation des ménages, INS, 2012.

⁸⁷ Idem.

⁸⁸ Le seuil de pauvreté (également appelé seuil de pauvreté monétaire) est définie par l'INS comme la combinaison de la pauvreté alimentaire (montant minimum requis pour satisfaire une consommation quotidienne de 2300 calories par adulte et par an) et de la pauvreté non alimentaire (dépenses minimum requis pour couvrir tous les besoins non-alimentaires de base), en tenant compte des disparités urbaines et rurales. Le seuil de pauvreté en RDC en 2012 est donc estimée à 869.210 CDF / an (~ 2,63 USD par jour) dans les zones urbaines, et 579.248 CDF / an (~ 1,76 USD par jour) dans les zones rurales.

⁸⁹ Idem.

La faiblesse de l'environnement des affaires et le système d'imposition élevé réduisent considérablement la capacité du secteur privé à absorber les demandeurs d'emploi ; de même, les capacités du gouvernement sont limitées. La RDC a un tissu économique qui demeure encore sous-développé et son secteur privé n'emploie que 2% parmi les milliers de jeunes qui sortent chaque année de l'université. Peu de PME résistent aux conditions économiques difficiles caractérisées par le non-respect des droits commerciaux, les coûts de fonctionnement très élevés en raison des charges locatives chères et le manque d'électricité.⁹⁰ Ceux qui survivent doivent parfois réduire leurs effectifs pour faire face aux taxes prélevées par le gouvernement qui sont au-dessus de 50% du chiffre d'affaires net (35% des recettes et les provisions pour impôts).⁹¹ La capacité de recrutement du secteur privé est considérablement réduite par le système d'imposition. En même temps, les difficultés liées au système de protection sociale pour le départ à la retraite (voir section 2) empêchent les jeunes d'accéder aux opportunités d'emploi dans l'Administration.

Compte tenu de la rareté des opportunités d'emploi sur le marché, les acteurs s'accordent sur le fait que c'est l'auto-emploi et le développement des entreprises qui permettront aux jeunes d'avoir plus de débouchés. Le gouvernement de la RDC est en train de faire des efforts considérables pour donner la priorité à l'entrepreneuriat des jeunes. Ces efforts se sont traduits en différentes initiatives qui se matérialisent actuellement, tels que le programme sur l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD). Il y a également le programme PRO-YEN qui a pour objectif la création de 13 millions d'emplois à l'horizon 2020, en offrant des possibilités de formation spécifiques et des opportunités d'affaires dans l'agriculture et le développement, les infrastructures, les services ainsi que les mines et les hydrocarbures.⁹² En plus, considérant que la réussite de l'entrepreneuriat passe par l'accès au financement, le Fonds national de la microfinance et le Projet de développement des infrastructures et des marchés dans le cadre du ministère des Finances tentent de répondre aux besoins financiers des start-ups dirigés par des jeunes. L'initiative FNM a permis la création de 44 PME (créés par 140 jeunes) à Kinshasa. Quant au PDIFM, il a facilité l'expansion de services financiers à 9 villes mal desservies en 2015, permettant de financer 7.365 MPME via les prestataires de services financiers (PSF). Il a également permis l'ouverture de 81.444 comptes d'épargne supplémentaires. La plupart des initiatives décrites dans les sections ci-dessus nécessiteront une synergie entre les différentes institutions et les acteurs du développement.

Cependant, les jeunes congolais ont par tradition été éduqués et formés pour des emplois salariés et la société considère que l'entrepreneuriat ne constitue pas une source de revenu stable. Le système éducatif congolais est généralement caractérisé par l'enseignement traditionnel du primaire au secondaire et en 2013, moins de 20% d'élèves du secondaire s'étaient inscrits dans les écoles techniques.⁹³ Ces écoles sont confrontées à un certain nombre de défis notamment le manque de programmes d'études pour certains corps de métiers, l'obsolescence et la vétusté des équipements, le manque et/ou le vieillissement des enseignants qualifiés, et l'inadéquation ou l'absence de lien entre la formation et les besoins du marché de l'emploi.⁹⁴ Il s'y ajoute que les étudiants inscrits dans les écoles techniques ou les institutions d'EFPT (enseignement et la formation professionnelle et technique) font face à un défi sociétal car les congolais perçoivent mal ces programmes de formation et ils considèrent qu'ils sont réservés à ceux qui ont échoué dans l'enseignement classique.⁹⁵ Se lancer dans l'entrepreneuriat est également perçu comme un « échec ».

90 Entrevues de terrain avec le secteur privé – Fédération des Entreprises du Congo (FEC).

91 Idem.

92 Ministère de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale, Cadre opérationnel pour la création de 13 millions d'emplois pour les jeunes de 2015 à 2020 en RDC, 2015.

93 Rapport YouthMap, IYF, 2013.

94 Idem.

95 Rapport YouthMap, IYF, 2013.



Lorsque vous dites à vos parents que vous démarrez une affaire, ils vous considèrent comme un « échec » et ne sont pas prêts à vous soutenir car l'entrepreneuriat implique beaucoup d'activités mais ne génère pas assez de revenus pour nourrir une famille. Il essayerons plutôt de vous convaincre de continuer à chercher un emploi.



- Un jeune de Kinshasa

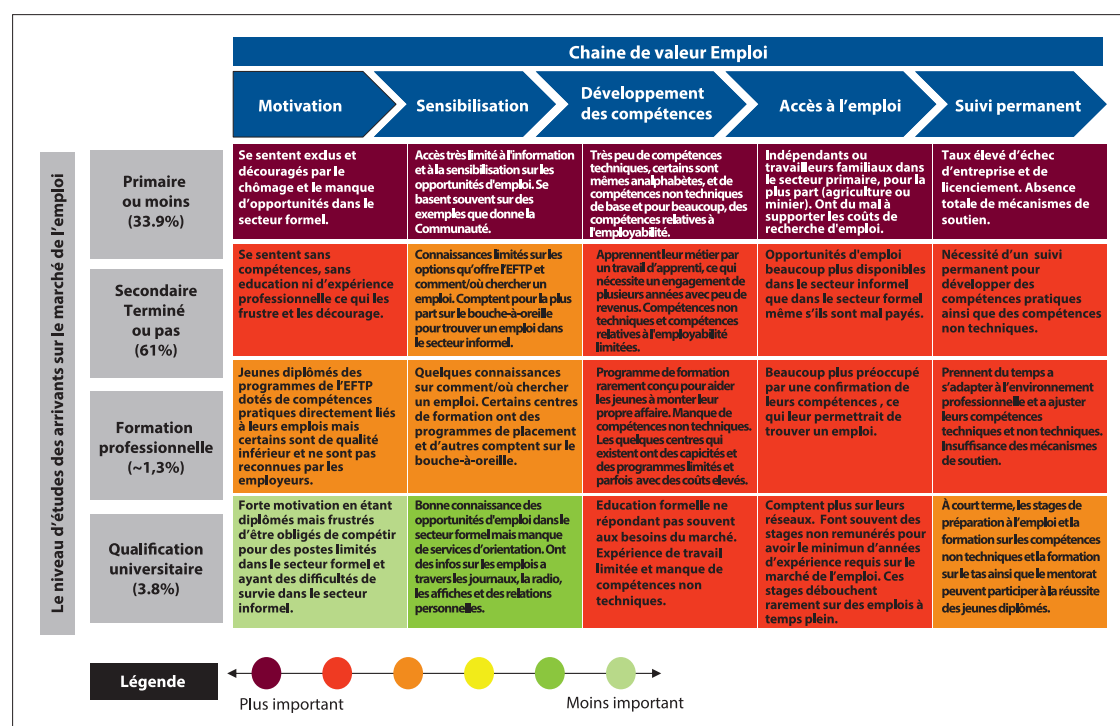
Au niveau universitaire, les rares universités qui proposent une formation technique n'ont pas la qualité requise et ne fournissent pas des modules en développement des entreprises ou des modules de gestion qui aideront les jeunes à bien gérer une entreprise.

L'OFFRE DE MAIN-D'OEUVRE

Alors que la demande comporte de sérieuses contraintes dans l'accès des jeunes aux opportunités économiques, ces derniers ne sont pas suffisamment et/ou sont mal préparés pour accéder aux opportunités existantes. Pour tous les niveaux d'études, la préparation pour le marché de l'emploi requiert un certain nombre de facteurs sous-jacents (Figure 14), parmi lesquels figurent : la motivation et de la sensibilisation insuffisante et/ou inadéquate en passant par le développement des compétences ou des capacités, l'accès à l'emploi, au suivi ou orientation.

Figure 14

Caractéristiques de la chaîne de valeur de l'emploi des jeunes par niveau d'études



Source : Groupes de discussion de jeunes ; INS, 2013 ; Analyse Dalberg.

MOTIVATION ET SENSIBILISATION

Un faible niveau d'études conduit souvent au découragement, en particulier chez les jeunes défavorisés ayant un faible niveau d'études. Selon l'enquête réalisée en 2012 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, près de 5 millions de personnes⁹⁶ parmi la population en âge de travailler sont iactifs à cause du découragement. Les jeunes qui n'ont qu'un niveau d'études primaire (27,8%) ou qui n'ont pas achevé leur cycle secondaire (53%) croient en général qu'il n'y a pas de travail ou que leurs chances sont trop limitées en raison de leur faible niveau d'études.⁹⁷ La jeunesse manifeste une certaine frustration car elle doit se disputer des emplois rares avec des expatriés qualifiés qui obtiennent le plus souvent les emplois réguliers dans le secteur minier.

Le niveau d'information des jeunes au sujet de la disponibilité et du type d'opportunités économiques augmente en fonction du niveau scolaire. Les jeunes qui se limitent au primaire ou qui sont sans qualification ne reçoivent pas d'informations sur les emplois. Leurs aspirations dépendent de ce qu'ils considèrent comme un succès au sein de leur communauté restreinte. Quant aux jeunes ayant un niveau d'études secondaire, c'est le bouche à oreille, l'information provenant de la famille, ou la mauvaise appréciation du salaire éventuel qui suscite leur engouement pour certains emplois.

Malgré un bon niveau d'information, les jeunes diplômés croient qu'ils ont besoin d'avoir un bon réseau de relations pour atteindre leurs aspirations. Les jeunes diplômés qui sont à la recherche d'un emploi savent où obtenir les informations sur les offres d'emploi (ONEM, radio, affichages, etc.). Cependant, ils sont d'avis que pour obtenir ces emplois, il faut connaître des personnes ayant un bon réseau et en plus l'accès à l'emploi régulier est très compétitif.

Dans les zones rurales, les jeunes pensent que le seul moyen d'accéder aux bons réseaux et de réussir c'est de rejoindre des organisations politiques et le plus souvent, c'est ce à quoi ils aspirent. Il y a 30% de jeunes diplômés⁹⁸ qui sont prêts à se lancer dans l'entrepreneuriat (prestations de services TIC, ou dans l'agriculture et l'élevage) même s'ils indiquent que le manque de capital est la contrainte majeure pour démarrer ces initiatives. Encore une fois, ils croient que la politique et les réseaux de relations sont le meilleur moyen de financer leurs activités économiques. La jeunesse, en particulier celle des zones rurales, est attirée par les gains rapides d'où leur intérêt pour la politique. Par exemple, aucune jeune fille n'a participé à la discussion du groupe des jeunes à Kipushi, car elles ont reçu des pourboires pour aller assister à un événement politique.

Le seul moyen de réussir est de militer dans un parti politique— pas n'importe quel parti politique mais celui au pouvoir, pour avoir ainsi notre part du « gâteau » que le gouvernement est en train de partager » ; « la politique est un raccourci pour accéder au pouvoir économique » ; « Dans ce monde, il n'y a rien de plus intéressant que le pouvoir ; c'est pourquoi personne ne veut le perdre.

- Un jeune de Kipushi

96 Enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages, INS, 2012.

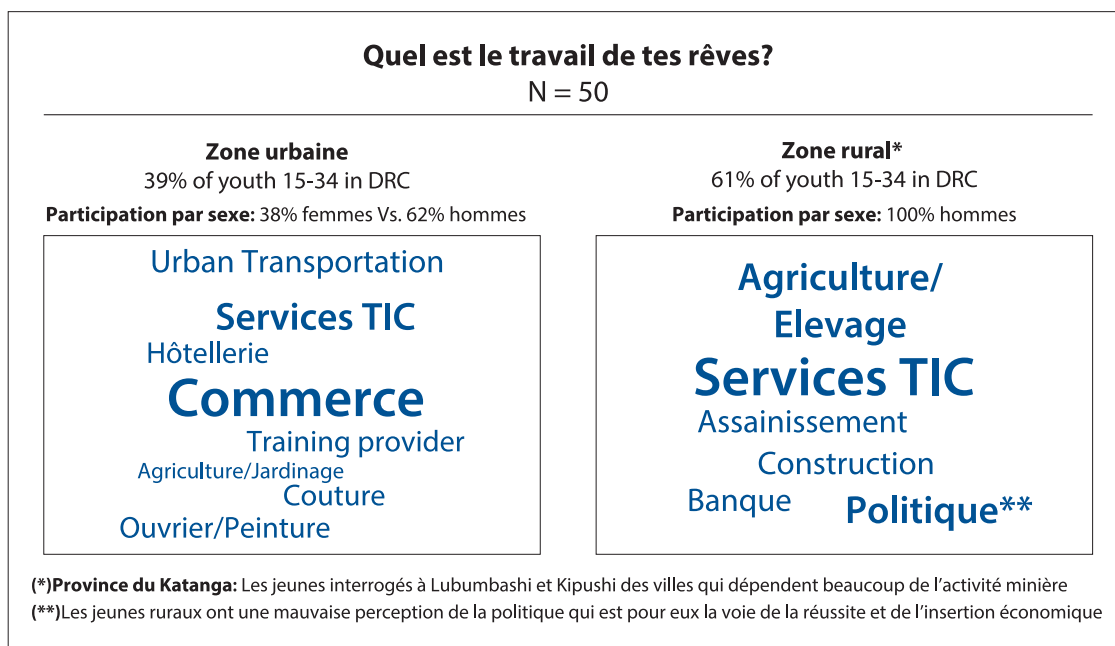
97 Enquête Démographique et de Santé, INS, 2013.

98 Groupes de discussion jeunes, Dalberg, 2015.

Les jeunes des zones urbaines qui ont une faible qualification s'adonnent aux activités telles que les opérations de change, la vente au détail des cartes de recharge téléphoniques ainsi qu'aux activités manuelles comme la coiffure et la couture. La plupart aspirent à des emplois qualifiés dans des secteurs d'avenir comme celui des TIC, mais peuvent difficilement accéder à ces emplois.

Figure 15

Les aspirations de la jeunesse



Source : Discussions de groupe avec les jeunes ; RHPC4, INS, 2012.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le faible niveau d'études et le manque de compétences techniques et générales empêchent aux jeunes d'accéder aux opportunités économiques. Les jeunes congolais ne sont pas suffisamment bien formés et seuls 3,8% des jeunes de 15-24 ans accèdent à la formation universitaire, 28% n'ont pas terminé leur cycle primaire et 53% n'ont pas également terminé leurs études secondaires.⁹⁹ Seuls 9% des jeunes ont un diplôme de niveau secondaire.¹⁰⁰ La qualité de l'éducation est faible et les jeunes diplômés ne parviennent pas à obtenir les quelques opportunités d'emploi disponibles puisque leur profil ne correspond pas aux besoins du marché de l'emploi.¹⁰¹ Les entreprises évoquent l'inadéquation des compétences comme une contrainte majeure au recrutement des jeunes.¹⁰² Dans la plupart des cas, les entreprises demandent trois à cinq ans d'expérience pour le premier emploi et par conséquent les 15-24 ans se retrouvent avec très peu de chance.¹⁰³

99 Enquête Démographique et de Santé, INS, 2013.

100 Idem.

101 IYF, rapport YouthMap, 2013.

102 IYF, rapport YouthMap, 2013 ; Dalberg field interviews, 2015.

103 Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, 2015.

La qualité de l'éducation est faible et les compétences ne correspondent pas aux besoins du marché de l'emploi. Très peu d'écoles ou d'universités dispensent une formation technique ou une formation pratique « en entreprise » qui peut préparer les jeunes pour le marché de l'emploi. Les programmes scolaires n'ont pas de cadre pratique et n'offrent presque pas de formation technique adaptée aux postes en entreprise. Ils ne sont également pas orientés vers les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme l'agriculture, le commerce et les services. Par exemple, les entreprises de l'industrie minière préfèrent recruter des expatriés qualifiés ou des travailleurs migrants d'autres pays (par exemple le Pérou, l'Indonésie, la Chine)¹⁰⁴, qui ont reçu une formation particulière leur permettant de travailler sur les sites miniers. Il est nécessaire de changer ces programmes d'éducation et d'adopter une éducation qui développe des compétences techniques et générales.

// Nous recrutons exclusivement des jeunes fraîchement sortis de l'université. Cependant, nous les dotons de compétences générales pour qu'ils soient opérationnels au sein de l'entreprise. Les jeunes ont besoin d'une meilleure formation, de compétences interpersonnelles et d'éthique.

- Un employeur à Kinshasa //

L'Enseignement et la formation professionnelle et technique (EFPT) peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre le manque criard de compétences techniques et générales chez les jeunes ainsi que les difficultés liées à l'adaptation des programmes d'enseignement à l'évolution rapide du marché de l'emploi. A l'opposé du système éducatif général, l'EFPT de par sa nature, tend à être plus fortement liée aux réalités du marché de l'emploi. L'EFPT est en train de se développer pour combler cet important manque de compétences. Dans le but d'améliorer la qualité du travail fourni aux entreprises du secteur privé (Encadré 6), le gouvernement congolais a créé en 1966 l'Institut National de Préparation Professionnelle - INPP, un centre de formation dédié à la formation technique et professionnelle et au renforcement des capacités. En outre, le prochain programme pour l'entrepreneuriat des jeunes dans l'agriculture initié par le Ministère de l'Agriculture en partenariat avec la BAD et le Ministère de la Jeunesse, permettra au pays d'offrir des possibilités de formation professionnelle aux jeunes à différents niveaux de la chaîne de valeur agricole. De plus, à travers le projet Better Education for Africa's Rise (BEAR), l'UNESCO travaille actuellement avec le gouvernement de la RDC pour l'élaboration d'une nouvelle politique d'EFPT qui va cibler en particulier les jeunes. Un des 4 objectifs du projet BEAR est de développer des politiques d'EFPT basées sur des cas pratiques en formant des comités sectoriels pour l'analyse des besoins du marché de l'emploi et l'élaboration de programmes appropriés, en mettant l'accent sur l'agriculture et le BTP.¹⁰⁵

104 Entrevues de terrain de Dalberg.

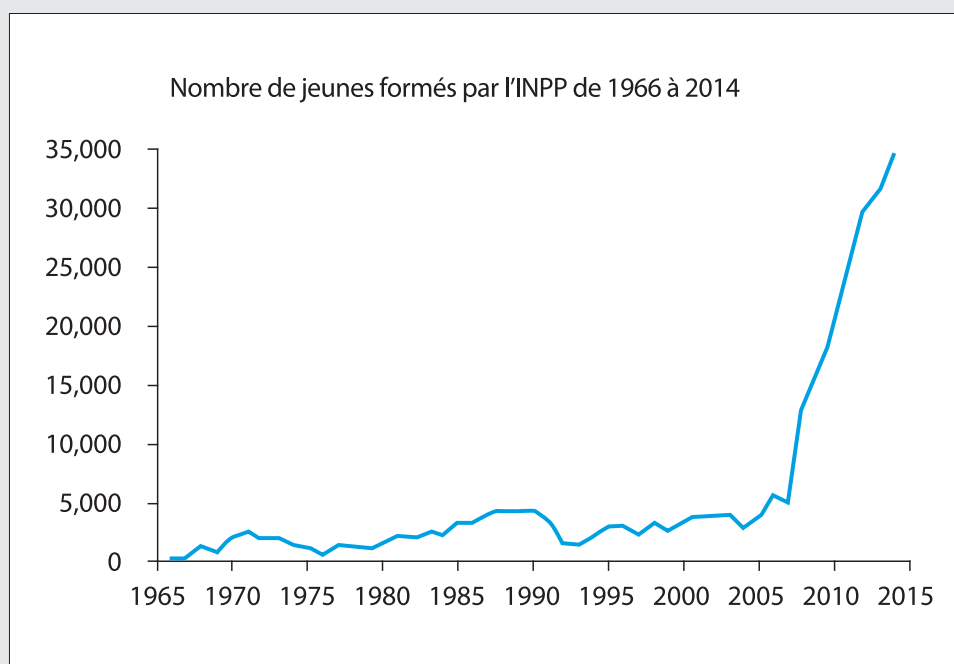
105 UNESCO, projet Better Education for Africa's Rise (BEAR), 2011.

Encadré 6

Présentation de l'INPP

INSTITUT NATIONAL DE PRÉPARATION PROFESSIONNELLE

L'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP) est une institution de formation professionnelle gouvernementale relevant du ministère de l'Emploi et de la protection sociale qui a pour mission de résoudre le problème de l'inadéquation entre la demande et l'offre de main-d'œuvre sur le marché de l'emploi. Il donne aux jeunes (salariés et chômeurs) une formation professionnelle et un renforcement des capacités pour accroître leur employabilité et améliorer la qualité de la main-d'œuvre fournie aux entreprises. 66% des bénéficiaires sont des jeunes au chômage, vulnérables, sans instruction (de la tranche d'âge des 15-30 ans) ainsi que des jeunes diplômés (entre 17-25 ans) qui ont au moins terminé l'enseignement secondaire ou qui ont fait des études universitaires. Les jeunes chômeurs reçoivent une formation professionnelle dans des domaines tels que la couture, la restauration, la coiffure, la menuiserie, l'électronique, etc. et les jeunes qui ont un certain niveau d'études reçoivent souvent les compétences techniques et générales requises sur le marché de l'emploi. Le reste des bénéficiaires (34%) sont des employés d'entreprises du secteur privé qui ont besoin d'une mise à niveau de leurs compétences techniques afin de les adapter aux nouvelles technologies. L'INPP a démarré ses activités en 1966 et depuis 2008 il ne cesse de se développer (voir figure ci-contre). De 146 bénéficiaires en 1966, il a formé 4.891 en 2007 et est passé à près de 35 000 jeunes en 2014.



INSTITUT NATIONAL DE PRÉPARATION PROFESSIONNELLE

L'autonomie financière de l'INPP vis-à-vis du gouvernement constitue sa principale spécificité. En effet, l'INPP dispose de trois principales sources de financement pour ses activités, à savoir (i) les contributions provenant du secteur privé (des entreprises sollicitent généralement l'INPP pour qu'il leur fournisse une main-d'œuvre qualifiée), (ii) les frais de participation des bénéficiaires (une cotisation moyenne de 60-80 dollars US par mois est demandée à chaque participant ce qui fait un montant total d'environ **500 Dollars US payé par chaque participant** formé- ce montant peut augmenter en fonction du type de formation), et (iii) le financement des bailleurs. Les principaux bailleurs qui financent les activités actuelles de l'INPP sont **l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)** et **l'Agence Française de Développement (AFD)**. La rénovation et l'équipement des centres de formation de l'INPP de Kinshasa et de Lubumbashi (province du Katanga) ont été financés par la JICA. La JICA pilote également un programme de renforcement des capacités intitulé « Solution de l'INPP pour des Entreprises » (SOLIDE). L'AFD finance également la rénovation des centres de formation de l'INPP de Matadi (Bas-Congo) et de Bukavu (Sud-Kivu).

Grâce à ses centres de formation l'INPP a la capacité de répliquer ces expériences. Cependant, les frais de formation de six mois qui s'élèvent à 500 USD constituent un frein à l'accès des jeunes vulnérables face à de telles opportunités. En général, c'est la demande de compétences spécifiques provenant du secteur privé qui détermine la formation à l'INPP. Le personnel formé par l'INPP a donc plus de chances d'obtenir un emploi. Cependant, l'initiative a besoin d'être mise à l'échelle et d'être plus accessible pour répondre à la grande demande des jeunes, en particulier dans les zones rurales. L'INPP estime qu'il a formé 64% des personnes embauchées par leurs entreprises partenaires.

Source : INPP, 2015 ; Entrevues et analyse Dalberg.

L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'accès aux opportunités d'emploi est limité aussi bien pour les jeunes instruits que pour les jeunes sans instruction. Plus de 33,9% de jeunes qui ont un niveau primaire ou qui sont sans qualification¹⁰⁶ se retrouvent dans un segment du marché de l'emploi en général plein de demandeurs, informel et à faible productivité. Ils sont le plus souvent employés dans l'agriculture informelle et dans d'autres secteurs non agricoles tels que le commerce et le transport. Dans les zones urbaines, les jeunes sans éducation occupent surtout l'économie de la rue, comme la vente à la sauvette et les petits travaux dans les marchés qui ne nécessitent pas une main d'œuvre qualifiée. Ils peuvent aussi travailler comme manoeuvres ou apprentis. Dans les zones rurales, ils travaillent habituellement dans des fermes familiales ou comme travailleurs indépendants sur les sites miniers.¹⁰⁷ Beaucoup de ces jeunes préféreraient retourner à l'école, si l'occasion leur était donnée car ils estiment que le manque d'éducation est le plus grand obstacle à leur réussite économique.

Les jeunes qui ont dépassé le cycle primaire (61%)¹⁰⁸ ont aussi du mal à accéder aux opportunités d'emploi informel. Ils s'adonnent souvent au travail manuel (travail sans qualification, construction, etc.), le commerce (le colportage ou la vente dans les kiosques), ou dans de petites kiosques qui proposent des services de réparation (chaussures, mécanique, etc.).

Même pour les diplômés universitaires, l'accès à l'emploi formel est restreint parce que les employeurs exigent généralement 3 à 5 ans d'expérience professionnelle. Par conséquent, le fait de faire des stages non rémunérés après l'obtention du diplôme est une pratique courante chez les nouveaux diplômés. Les diplômés se plaignent que pour profiter de la main-d'œuvre gratuite, de nombreuses entreprises abusent des offres de stages non rémunérés. La plupart des stages sont d'une longue durée (six mois et plus) et ne débouchent généralement pas sur un contrat d'embauche.¹⁰⁹

// Les employeurs demandent une expérience de cinq ans alors que nous venons d'obtenir nos diplômes et ne savons pas où trouver une telle expérience.

- Un diplômé d'université à Kinshasa //

Dans le secteur formel, l'accès à l'emploi est extrêmement limité avec la plupart des jeunes qui ont recours aux relations personnelles pour obtenir des postes. La sélection des postes est très restrictive car le secteur privé et l'administration publique offrent des opportunités d'emploi limitées. Les processus de recrutement étant opaques, les jeunes doivent souvent compter sur leurs réseaux pour trouver un emploi.¹¹⁰

106 UNESCO, projet Better Education for Africa's Rise (BEAR), 2011.

107 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 2014.

108 Enquête Démographique et de Santé, INS, 2014.

109 Entrevues de Dalberg avec les bailleurs et les groupes de discussion de jeunes.

110 Entrevues de Dalberg avec les groupes de discussion de jeunes.

// Ils nous ont fait subir des tests successifs mais ont fini par recruter un candidat qui n'a même pas fait le moindre test.

- Un jeune de Kinshasa //

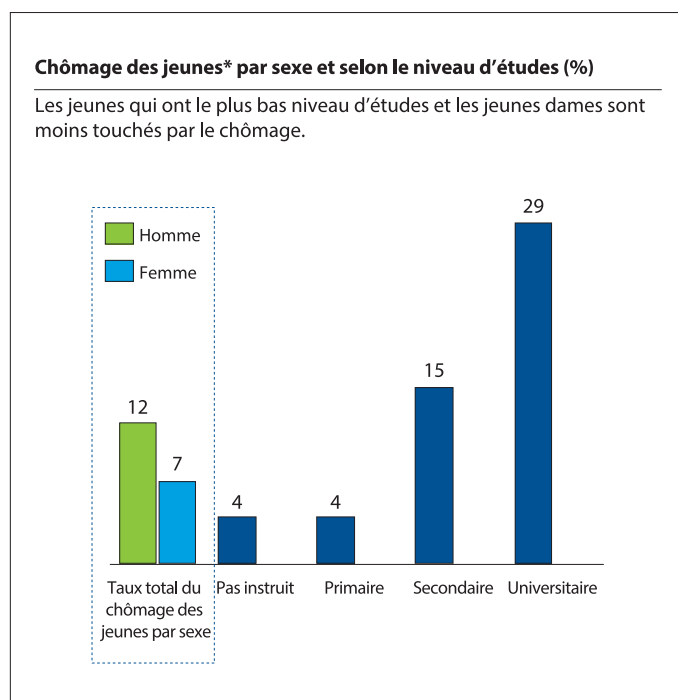
Le taux de chômage augmente avec le niveau d'éducation, et les jeunes hommes sont les plus touchés. Le faible niveau d'études des jeunes congolais (avec seulement 3,8% qui arrivent à l'université¹¹¹) leur empêche d'obtenir des emplois qualifiés et formels. Mais contrairement au secteur formel, ils ont plus de possibilités dans les emplois peu qualifiés et dans l'informel. Ainsi, il y a deux raisons qui expliquent que le taux de chômage des jeunes augmente avec le niveau d'éducation :

1. Les diplômés prennent du temps pour bien relever leur niveau et deviennent alors plus sélectifs. Parfois ils minimisent certains emplois.
2. Les emplois recherchés par les diplômés - emplois formels- sont rares et nécessitent souvent une expérience de 3-5 ans, ce que les 15-24 ans n'ont pas.

Enfin, les taux de chômage chez les hommes sont plus élevés, en particulier à un niveau d'étude supérieur (Figure 16) car ils se focalisent plus sur les emplois formels (voir la section 4).

Figure 16

Chômage des jeunes par sexe et selon le niveau d'études



Source : Statistical yearbook 2014, INS, 2015.

UN SUIVI CONTINU

Il y a en général un manque de suivi continu pour les jeunes lorsqu'ils obtiennent de nouveaux emplois ou mettent en place leurs entreprises. Une fois que les jeunes réussissent à obtenir des opportunités économiques, au bout de la chaîne de valeur de l'emploi, ils ont souvent besoin de certains programmes formels pour soutenir leur développement professionnel. Ces derniers comportent : le renforcement régulier des compétences, le coaching et le mentorat professionnels, le réseautage ainsi que le soutien et l'orientation professionnelle. Aucun système de soutien formel n'est mis en place. Il existe une offre de suivi continu pour les jeunes provenant d'initiatives de bailleurs tels que le programme PAEJK de l'OIT (Programme d'Activités pour l'Emploi des Jeunes dans la province du Katanga; voir Encadré 7)¹¹² mais qui est mal coordonné. Toutefois, après leur période de mise en oeuvre, la plupart des programmes ne parviennent pas à maintenir un environnement favorable au suivi continu des jeunes entrepreneurs dont l'activité n'a pas atteint la phase de maturité. Le Réseau Solidaire des Jeunes Entrepreneurs du Congo - RESOJEC, créé par la jeunesse congolaise qui a bénéficié du programme PAEJK de l'OIT dans la province du Katanga, cherche à combler ce vide (voir Encadré 8).

Encadré 7

Programme d'Activités pour l'Emploi des Jeunes dans la province du Katanga

PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR L'EMPLOI DES JEUNES DANS LA PROVINCE DU KATANGA (PAEJK) – MIS EN OEUVRE PAR L'OIT

Le PAEJK est un programme de 3,5 millions de dollars financé par la coopération bilatérale belge, destiné à promouvoir le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes de la province du Katanga. Le projet couvrait l'exploitation minière sur l'axe Kolwezi - Likasi - Lubumbashi, et visait à renforcer l'esprit d'entreprise chez les jeunes, en mettant l'accent sur le développement de l'inclusion financière et l'accès au crédit, la formation des jeunes sur la gestion des PME, l'amélioration de la gestion du marché de l'emploi et en encourageant les entrepreneurs à travers le financement de startups.

Ainsi, entre Octobre 2012 et Décembre 2015, le programme a dispensé une formation en entrepreneuriat et en informatique à plus de 4000 jeunes et a introduit des cours en entrepreneuriat dans les programmes des écoles secondaires de la province. Ce programme a aussi permis de lancer un concours de plan d'affaires afin de permettre aux jeunes de gagner un financement initial entre 1000 et 5000 USD pour démarrer leurs activités. Ainsi, 47 jeunes ont pu bénéficier d'un financement et d'un soutien pour le développement de leur entreprise, dont seulement 20 sont actuellement pleinement opérationnels.

Afin d'en assurer la durabilité, le programme a formé 20 formateurs sur la base du concept de l'OIT « Gérer Mieux Votre Entreprise » (GERME). GERME est un ensemble de modules de formation permettant aux entrepreneurs potentiels de démarrer leurs entreprises, et pour ceux qui ont déjà créé leurs entreprises, les aider à développer et renforcer leurs compétences en gestion pour accroître la performance et la rentabilité, tout en créant des emplois. Les modules de formation des jeunes ont été dispensés par des formateurs de GERME qui, à la fin du programme, ont mis en place le réseau GERME pour continuer à fournir des activités de formation et de coaching de façon autonome au-delà de la durée de vie du projet et de la région du Katanga.

Source : Entretiens Dalberg avec l'OIT, l'équipe de PAEJK, et le Réseau GERME.

112 Entrevues de Dalberg avec les bailleurs, le secteur privé et les organisations de jeunesse.

Structures d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes : présentation de la RESOJEC**RÉSEAU DES JEUNES ENTREPRENEURS DU CONGO (RESOJEC)**

L'idée de créer un réseau de jeunes entrepreneurs a été émise en Juillet 2013, mais ce n'est qu'en Février 2015 que le RESOJEC est devenu opérationnel, à la suite des enseignements de formateurs des jeunes qui ont bénéficié du programme PAEJK-BIT. Le RESOJEC a été créé à cause du manque de services d'appui spécifiques à l'endroit des jeunes entrepreneurs en RDC. Le RESOJEC vise à : (i) appuyer, promouvoir et renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs ; (ii) fournir des services de conseil et de soutien aux jeunes désireux de développer leurs plans d'affaires et d'accéder aux sources de financement ; et (iii) offrir un soutien en termes d'analyse financière et économique, ainsi que dans la gestion des entreprises. Ses principales activités consistent entre autres à (i) mettre les entrepreneurs en rapport avec les fournisseurs, les institutions d'appui, les clients fortunés et les grandes entreprises du secteur privé; et (ii) fournir des services de consultance gratuites aux jeunes qui ont besoin de conseils et qui sont prêts à démarrer leur propre entreprise. Pour l'atteinte de ses objectifs, le RESOJEC cherche à constituer des partenariats solides avec la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo - COPEMECO, et la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) afin de stimuler les activités de ses membres; et avec l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) pour faciliter le processus d'enregistrement et de formalisation pour les entrepreneurs.

Depuis sa création, le RESOJEC compte un réseau de 250 - 300 membres dans la région du Katanga (maintenant divisé en quatre provinces - nouvelle délimitation territoriale), et prévoit :

- D'étendre l'adhésion à plusieurs provinces, afin d'atteindre une couverture nationale dans le court et moyen terme.
- De créer un fonds de micro-finance pour les jeunes en augmentant les contributions de ses membres et des organisations partenaires afin d'accroître l'accès des jeunes entrepreneurs aux capitaux.
- De mettre en place des incubateurs d'entreprises dans différentes provinces afin de soutenir le développement des affaires pour les jeunes.
- De fournir des conseils aux jeunes des zones rurales sur les entreprises potentielles dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-transformation afin de réduire l'exode rural.

Source : Entretiens de Dalberg avec le RESOJEC.

Bien qu'il existe peu d'initiatives et d'organisations qui apportent un soutien continu aux jeunes entrepreneurs, les jeunes congolais sont dynamiques et autodéterminés. En marge des initiatives menées par les jeunes, les employeurs ont aussi un rôle important à jouer dans la redéfinition de leur état d'esprit et de leurs attentes dès le départ et doivent davantage s'engager dans la formation, le renforcement des compétences et l'orientation professionnelle des jeunes dès les premières étapes de leur carrière professionnelle. La Fédération des Entreprises du Congo (FEC) peut éventuellement jouer un tel rôle en sa qualité d'organe faîtière des entreprises du secteur privé qui opèrent à la RDC.

Encadré 9

Rôle de la Fédération des entreprises congolaises (FEC) dans le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU CONGO (FEC)

La Fédération des Entreprises du Congo (FEC) est l'organisation faîtière des entreprises du secteur privé opérant en RDC et est représentée dans les différentes provinces. Elle joue 2 rôles clés dans le tissu économique de la RDC. **Elle constitue un syndicat pour les entreprises** et en tant que tel, elle fait office d'avocat et milite en faveur du gouvernement sur le milieu des affaires au cœur du secteur privé- parmi les récentes réalisations dans ce domaine figure la création des « Guichet Unique des Entreprises (GUE) », ce qui permet de créer une entreprise en moins de 3 jours ; et l'adhésion de la RDC au système OHADA en 2013. **La FEC joue également le rôle d'une Chambre de commerce.** Elle fournit un appui et des conseils à toute personne de la diaspora congolaise qui désire créer une entreprise dans le pays, et sert également d'incubateur – pour soutenir les start-ups et les petites entreprises en leur offrant un espace où ils peuvent travailler durant leurs premières années d'activité et gagner en maturité. D'une part la FEC offre des services de facilitation des affaires, de lobbying et d'appui à la formation à ses membres, d'autre part ses activités visent à améliorer l'environnement des affaires dans son ensemble (permettant ainsi à tous les acteurs du secteur privé d'en bénéficier indirectement).

Entre autres activités, **la FEC est souvent sollicitée dans la réglementation de la politique de l'entreprise, et aussi pour des programmes de formation dédiés aux jeunes et aux PME.** En tant que tel, la FEC cherche à fournir à travers ses agences provinciales un appui à l'entrepreneuriat des jeunes et à promouvoir autant les PME que les MPME. La représentation provinciale de la région du Katanga, tente d'adapter son modèle d'adhésion afin d'accueillir plus de membres parmi les PME et les MPME. En effet, pour devenir membre de la fédération, une entreprise doit : (i) être officiellement enregistrée avec une structure organisationnelle précise ; (ii) signer un code d'éthique ; et (iii) verser annuellement une cotisation qui varie entre 500 USD et plus dans les zones urbaines, et 250 USD dans les zones rurales. Les frais d'adhésion peuvent descendre jusqu'à 20 ou 10 USD dans des endroits très isolés.

Sur la base des recommandations de l'OIT, après le programme PAEJK, **un comité au sein de la direction de la FEC du Katanga est en train d'étudier la possibilité de créer un « comité des jeunes entrepreneurs » afin de mieux répondre aux besoins des jeunes start-ups.**

Source : FEC, 2015 ; Entretiens de Dalberg sur le terrain.

ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

Il y a peu d'interventions qui facilitent la connexion entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, par contre elles sont en nette croissance en RDC. Dans le cadre d'une réforme de la transformation de l'éducation lancée depuis l'année scolaire 2013-2014,¹¹³ le gouvernement de la RDC a engagé des dépenses sur le budget de l'éducation pour transférer 60% des programmes de l'enseignement classique à la formation et à l'enseignement technique dans les écoles secondaires, afin de réduire l'écart entre l'offre et la demande d'emplois. Afin de soutenir la réforme de la transformation de l'éducation, en 2014 la Coopération Technique Belge a lancé le programme EDUKAT (Projet d'Appui à l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle au Katanga (décrit ci-dessous).

Encadré 10

Présentation du projet EDUKAT

PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU KATANGA (EDUKAT)

La coopération belge a alloué 40 millions de dollars pour soutenir le gouvernement dans la réforme de transformation de l'éducation dans quatre provinces (Katanga, Equateur, Kasai Oriental et Province Orientale) en RDC – pour ce faire 10 millions USD ont été alloués à chaque province. Le programme EDUKAT vise à introduire une formation technique de qualité dans les programmes au niveau de l'enseignement secondaire et contribuer ainsi à consolider le programme précédent de la Coopération belge intitulé « Projet d'Appui à l'Enseignement Technique et Professionnel (PFAE) », initialement mis en oeuvre dans huit provinces. Le programme EDUKAT a d'abord été lancé dans la province du Katanga avec un financement initial de 10 millions de dollars avant d'être étendu dans les trois autres provinces. Il a été mis en œuvre par la Coopération Technique Belge (CTB), agence technique de la coopération belge dans les pays en développement.

Lancé en Janvier 2014, le programme EDUKAT met l'accent sur les écoles secondaires du système classique et vise l'atteinte de ses objectifs à travers les trois piliers suivants : (i) soutenir la réforme du secteur de l'éducation que le gouvernement a déjà lancé, (ii) réhabiliter des écoles, et (iii) renforcer des capacités d'appui / l'offre de formation technique aux étudiants. Un aspect du programme comporte des possibilités de stages professionnels pour les meilleurs étudiants qui sont d'abord formés dans des centres spécialisés, afin de multiplier leurs chances d'être retenus par la société qui les accueille après le stage.

Source : CTB, 2015 ; entrevues de Dalberg sur le terrain.

113 Entrevues de Dalberg sur le terrain.



Les jeunes de la capitale sont relativement bien informés sur les programmes ou les initiatives en cours leur permettant d'accéder à des opportunités économiques. Les jeunes qui ont pris part à des groupes de discussion à Kinshasa avaient entendu parler d'une série d'interventions du gouvernement, y compris la politique nationale de la jeunesse, le PRO-YEN, et les possibilités de formation professionnelle grâce à l'INPP. Cependant, aucun des jeunes qui ont participé à des groupes de discussion dans les districts de Kipushi n'a entendu parler de la politique nationale de la jeunesse ou d'autres programmes gouvernementaux. Ces derniers ne disposent pas d'informations sur les organismes d'appui, et ont une perception erronée sur certaines d'entre eux. L'Office national de l'emploi (ONEM) a tendance à jouer son rôle de plate-forme pour établir des correspondances entre les demandeurs d'emploi et les offres d'emploi. Cependant, les activités de l'ONEM sont limitées à Kinshasa et nécessitent une couverture plus large.

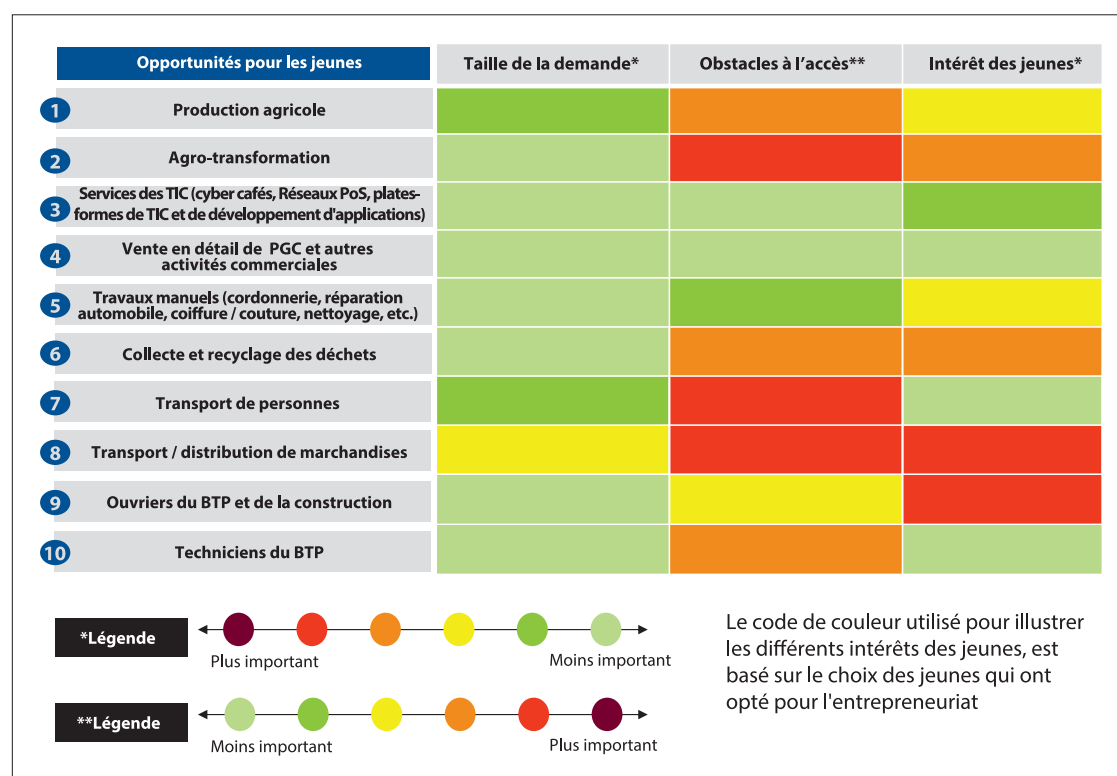
SECTION 5 – OPPORTUNITÉS À FORT POTENTIEL POUR LES JEUNES

La production agricole et la transformation, le commerce et les services (TIC, le commerce en détail, travaux manuels, etc.), le transport et le BTP sont autant d'opportunités qui s'offrent aux jeunes en matière d'emploi en tenant compte des chiffres actuels et des prévisions de leur croissance. Dans la plupart de ces secteurs, l'entrepreneuriat constitue un fort potentiel pour l'employabilité en RDC. Parmi ces secteurs, les jeunes manifestent plus d'intérêt dans les services des TIC et le commerce, et par conséquent sont moins attirés par les travaux manuels.

La Figure 17 résume les opportunités à fort potentiel pour les jeunes qui ont été abordés dans les sous-sections ci-après.

Figure 17

Opportunités à fort potentiel pour les jeunes



Source : Recherche documentaire ; Entrevues avec les intervenants ; Analyse Dalberg.

I. OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Le secteur agricole a la capacité de générer des emplois pour les jeunes grâce à la production de légumes et la transformation des principales cultures vivrières de la RDC tels que le manioc, le plantain et le maïs.

L'agriculture représente 23% du PIB de la RDC (voir section 1), et fournit des emplois à une majorité de congolais qui s'activent principalement dans l'agriculture de subsistance. Grâce à l'augmentation des investissements en matière de productivité, le secteur sera en mesure de générer des moyens d'existence décents pour la population jeune.

La RDC dispose d'un fort potentiel agricole, au-dessus de la moyenne du continent, par contre il n'est pas encore exploité de façon appropriée pour soutenir l'économie du pays. La RDC possède environ 80 millions d'hectares de terres arables, avec une pluviométrie favorable et des ressources en eau denses répartis équitablement sur l'ensemble du territoire et offrant un potentiel d'irrigation pouvant atteindre près de 4 millions d'hectares de terres.¹¹⁴ Grâce à ces atouts, la RDC peut parfaitement développer et exporter des cultures vivrières pendant toute l'année, avec une légère variation en fonction de la région.¹¹⁵ Cependant, seulement 10% des terres arables sont cultivées.¹¹⁶

L'agriculture de subsistance est l'activité prédominante, malgré une croissance instable que le secteur expérimente ces dernières années. Près de 80% de l'activité agricole est effectuée par les petits exploitants qui cultivent habituellement un mélange de cultures vivrières (le manioc, le plantain, le maïs, les légumes) sur une surface moyenne de 1 - 1,5ha¹¹⁷, avec une utilisation limitée d'engrais et d'autres produits chimiques, enregistrant ainsi une faible productivité. Ce type de production consiste généralement à utiliser la main-d'œuvre familiale plutôt que de recruter des travailleurs. La production industrielle est faible. Elle concerne principalement l'huile de palme, le cacao, le café et la production de caoutchouc. Elle a connu une forte baisse à cause de l'instabilité politique et des effets de la période de « zairanization »¹¹⁸ qui a débuté vers les années 1973. L'instabilité politique et l'environnement très risqué ont conduit à la fermeture de nombreuses fermes industrielles. En outre, les impôts élevés, les nombreux systèmes de perception fiscale et la nouvelle loi agricole (exigeant qu'au minimum 51% de la propriété soit détenue par un ressortissant congolais dans toute entreprise agricole) empêchent aux investisseurs de manifester de l'intérêt pour le secteur. En outre, il y a eu un changement d'intérêt de l'agriculture vers les activités minières et l'extraction, ce qui a provoqué une baisse de la contribution du secteur au PIB, de 25% en 2009 à 23,3% en 2014.¹¹⁹

114 Opportunités d'affaires dans le secteur agricole en RDC, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINAGRIDER), 2012.

115 Idem.

116 Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2014-2020, Ministère de l'Agriculture, 2013.

117 Idem.

118 Mouvement politique créé dans les années 1970 sous le régime de Mobutu, qui consistait à nationaliser la RDC et à exproprier des investisseurs étrangers de leurs biens, ce qui a conduit à la chute de l'économie.

119 Perspectives économiques en Afrique, la Banque Africaine de Développement, 2015.

Le manque de routes de desserte agricole et l'absence de gestion post-récolte limitent la distribution des produits périssables vers les zones urbaines, par ailleurs les zones périphériques des centres urbains ont récemment expérimenté le développement de la production végétale irriguée. La RDC dispose de 86.000 Kilomètres de routes de desserte agricole¹²⁰ qui sont généralement inaccessibles, ne permettent pas l'accès des marchés aux agriculteurs qui se trouvent dans les zones rurales et enfin limitent l'accès à la nourriture des zones urbaines.¹²¹ La valeur ajoutée du secteur s'est avérée très faible compte tenu de la rareté des exploitations industrielles ou des entreprises de transformation agroalimentaires. Pourtant, la faible accessibilité des routes de desserte agricole réduit considérablement le potentiel de distribution de produits périssables dans les zones urbaines. La mise en œuvre des fermes de production de légumes dans les zones périphériques des centres urbains constitue par conséquent une option viable qui s'offre aux jeunes.

Pour faire face à ces défis, le gouvernement a mis l'accent sur d'importants investissements en matière de production dans les chaînes de valeur agricoles et agro-alimentaire, devenant ainsi un facteur clé de création d'emplois dans le DSCR-II et un pilier important du Plan national d'investissement agricole. A titre de rappel, le gouvernement a mis en place une série de parcs agro-industriels depuis 2014¹²² afin de moderniser la production et la transformation de l'agriculture. Le PNIA englobe le manioc, le plantain et le maïs qui constituent les principales cultures vivrières les plus produites et consommées dans le pays avec l'avantage d'être promues non seulement au plan local, mais aussi destinées à l'export vers les pays de la CEMAC¹²³ (fécule de manioc, la farine de manioc, et autres aliments).

Le secteur agricole est à forte intensité de main-d'œuvre et pourra générer des moyens d'existence décentes pour les jeunes car il gagne de plus en plus en productivité. En 2013, plus de 54% de la population active des jeunes se sont engagés dans l'agriculture en RDC (voir section 3 - Figure 12)¹²⁴. Les jeunes femmes sont plus susceptibles d'être employées dans le secteur (55% de femmes) que les jeunes hommes (51%).¹²⁵ Cependant, ces jeunes sont en situation d'emploi vulnérable, avec plus de 91% des travailleurs qui sont payés en dessous du salaire minimum, et 70% en dessous de la moitié du salaire minimum.¹²⁶ La plupart du temps, ils sont employés comme travailleurs faisant partie de la famille et non rémunérés.¹²⁷

120 Annuaire statistique, INS, Bureau des routes, 2014.

121 Recherches Dalberg et entretiens sur le terrain.

122 RDC : Secteurs prometteurs. Approche du marché. Recommandations, BELTRADE-Congo 2014.

123 Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

124 Calculs basés sur le rapport 2013-2014 de l'Enquête Démographique et de Santé, INS, 2014.

125 Enquête Démographique et de Santé, rapport 2013-2014, INS 2014.

126 L'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, INS 2012.

127 Enquête sur l'emploi, le secteur informel, et la consommation des ménages, INS 2012.

Le tableau suivant résume les possibilités d'emploi spécifiques accessibles aux jeunes dans le secteur agricole.

Tableau 1

Opportunités dans le secteur agricole

Activités professionnelles	Description	Pourquoi est-ce une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 1 : Production agricole	Les jeunes ont le potentiel requis pour développer des fermes de production de cultures vivrières telles que les légumes (dans les zones urbaines et péri-urbaines), le manioc, le plantain et le maïs, pour approvisionner la demande urbaine.	• Forte demande : Le Manioc, le plantain, et les légumes sont les principales cultures vivrières consommées par les ménages congolais. En outre, dans les zones urbaines à forte densité de population avec une faible production agricole, la plupart de la nourriture consommée provient des zones rurales. Pourtant, les routes de desserte sont sous-développées et la demande urbaine de produits périssables tels que les légumes est non satisfaite.
		• Obstacles à l'accès faibles voire moyens : Dans les zones péri-urbaines, l'accès aux terres agricoles est coûteux. Toutefois, le crédit-bail demeure une option viable pour y accéder. Les jeunes ont aussi besoin d'un savoir-faire technique et des intrants nécessaires pour réussir. Ceci peut être réalisé à travers les réseaux ou via les formations à court terme.
		• Intérêt des jeunes moyen voire élevé : Les groupes de discussion de jeunes et les données indiquent l'intérêt des jeunes qui désirent se lancer dans l'entrepreneuriat et dans la création d'entreprises de production agricole. Quelques jeunes ont déjà lancé des entreprises de production de légumes dans les zones périphériques de Lubumbashi et Kinshasa.

Activités professionnelles	Description	Pourquoi est-ce une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 2 : Transformation agro-alimentaire	Les opportunités dans la transformation agro-alimentaire englobent : - Le manioc (la transformation des cultures de manioc, les pâtes. - En outre transformé pour la consommation locale, l'amidon industriel pour les brasseries). - Le plantain (transformé en chips vendus dans les supermarchés). - Le maïs (farine pour l'usage domestique). - Etc.	• Forte demande : Le manioc, le plantain, et le maïs sont les principales cultures vivrières produites et consommées en RDC (~90% de la production des cultures vivrières¹²⁸). En effet la nature périssable des produits et le manque de routes de desserte agricole pour la distribution rapide ont créé un besoin énorme en termes d'opportunité pour les aliments transformés destinés à la consommation des ménages (pâte de manioc, farine de maïs), les brasseries (amidon de manioc), la distribution dans les supermarchés (plantain et chips de manioc) et pour les exportations vers les pays voisins (zone CEMAC).
		• Obstacles à l'accès élevés : Selon le niveau de perfectionnement requis pour la transformation, les jeunes ont besoin d'accéder aux marchés, au capital initial pour les machines, ils ont besoin d'acquérir des compétences techniques, et le sens des affaires. Le gouvernement a cependant lancé depuis 2014¹²⁹ une série de parcs agro-industriels pour moderniser la production agricole et la transformation qui pourraient bénéficier aux jeunes. En outre, le système de l'environnement des affaires défavorable et le système fiscal limitent considérablement les possibilités qui s'offrent aux jeunes.
		• Intérêt des jeunes faible voire moyen : Les jeunes ont des connaissances très limitées sur les opportunités du marché qui existent ainsi que sur le rendement à fort potentiel du secteur, de ce fait, ils n'accordent pas beaucoup d'importance à une telle activité.

128 Ministère de l'Agriculture 2013, Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2014-2020.

129 BELTRADE-Congo 2014, RDC : Secteurs prometteurs Approche du marché Recommandations.

II. OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE ET DES SERVICES

Les secteurs du commerce et des services offrent plusieurs types d'opportunités économiques pour les jeunes, y compris le commerce en détail pour les biens de grande consommation, les bureaux de change, ainsi que la distribution de produits et services TIC. Les travaux manuels, la collecte et le recyclage des déchets constituent aussi des secteurs porteurs pour les jeunes.

Le secteur du commerce joue un rôle important dans le PIB de la RDC (14%). La croissance du secteur est soutenue par les services des TIC en tant que principal moteur de l'emploi en matière de services. Les secteurs du commerce et des services réunis emploient 35%¹³⁰ des jeunes. Ces deux secteurs offrent à la fois aux jeunes travailleurs et aux chômeurs des opportunités et des niches significatives à exploiter qui mènent au développement.

Le secteur du commerce a connu un taux de croissance annuel moyen de 6% entre 2010 et 2014¹³¹ alimenté par le commerce en détail des biens de grande consommation et des produits TIC. Les jeunes pourraient développer leurs activités, gagner plus de revenus, et créer des emplois pour d'autres s'ils pouvaient bénéficier d'une formation et d'un bon accompagnement.

Le secteur des télécommunications est encore jeune, mais enregistre une croissance rapide (taux de croissance de 21,3% en 2014¹³²), et ne cesse d'attirer des investissements étrangers.¹³³ En 2001, la RDC a enregistré un taux de pénétration du mobile de 0,4%, qui est passé à 15% en 2008¹³⁴, et à 45%¹³⁵ en 2014, grâce à la mise en place d'infrastructures de télécommunications nationales modernes¹³⁶ par le gouvernement et les investisseurs privés. Les opérateurs mobiles tels que Vodacom, Orange et Tigo assurent jusqu'à 99% des services TIC du pays¹³⁷, ce qui n'a pas empêché le secteur d'accueillir un nouvel opérateur de téléphonie mobile¹³⁸ en 2014. Le nombre d'utilisateurs mobiles et Internet a considérablement augmenté au fil du temps (Figure 18) et des opportunités de marché connexes ont émergé à partir des services TIC de base tels que les services bancaires mobiles, la vente de cartes SIM et de cartes de crédits, les services SMS en vrac et le développement d'applications qui génèrent des emplois. Les téléphones portables et l'internet ont à eux seuls respectivement généré plus de 1 milliard et 26 millions de dollars en 2013¹³⁹ (5% du PIB).

130 Rapport d'enquête démographique et de santé 2013-2014, INSAE.

131 Banque Centrale du Congo 2014, rapport sur la politique monétaire.

132 BAD, Perspectives économiques en Afrique 2014.

133 Idem.

134 IBDR & Banque mondiale 2012, Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la Croissance et Promouvoir l'emploi en République Démocratique du Congo, Volume I Synthèse, contexte historique et macroéconomique.

135 Forum Régional sur les Aspects Economiques et financiers des télécoms pour l'Afrique BDT/UIT, ARTPC, 2015.

136 Idem.

137 Idem.

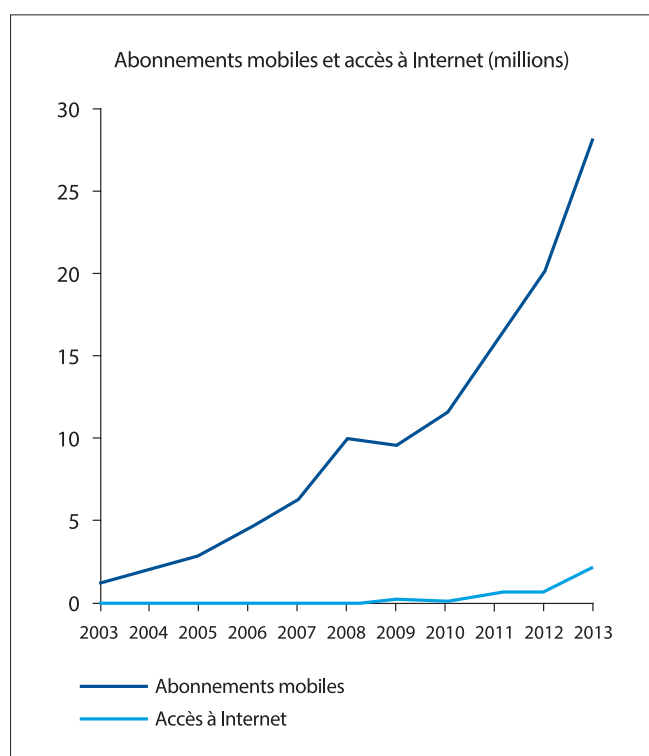
138 Yozma Time Turns.

139 Annuaire statistique 2014, INS, 2015.

Malgré ses tendances en pleine croissance, il est nécessaire pour les gouvernements d'opérer davantage d'investissements. Bien que le gouvernement de la RDC ait réalisé des investissements importants du point de vue des infrastructures, les services TIC ne couvrent que 20% du territoire, avec une faible pénétration de l'Internet (7% en 2015¹⁴⁰). 70% de la population congolaise vit dans les zones rurales, par contre il est difficile d'étendre les réseaux à haut débit aux zones rurales compte tenu de la densité du territoire (2,3 millions de km²) et des obstacles naturels (par exemple les grandes forêts équatoriales au centre du pays). Il en résulte une très faible utilisation de l'Internet, comparé à l'utilisation du réseau mobile (Figure 18). Cependant le caractère non-saturé du secteur et l'intérêt manifeste du gouvernement constituent une opportunité qui permettrait aux jeunes de rapidement développer des services d'entreprises TIC (cybercafés, point de services, points de vente, etc.) tels que détaillé dans le Tableau 2.

Figure 18

Abonnements mobiles et accès à Internet



Source : ARTPC, Institut national de la statistique.

Au-delà des services et du commerce des TIC, les travaux manuels constituent également des activités professionnelles à gain rapide pour les jeunes. La population de la RDC a connu une croissance à un rythme de 2,8% par an au cours de la dernière décennie.¹⁴¹ Cette évolution démographique, en particulier dans les zones urbaines telles que Kinshasa (5,68%) offrent de nouvelles opportunités face à l'augmentation de la demande pour les travaux manuels (cordonnerie, coiffure / couture, réparation automobile, etc.) et n'exigent pas souvent un niveau d'éducation élevé. Avec une meilleure organisation du secteur et une formation adéquate, il existe des possibilités de création d'emplois durables impliquant les travaux manuels pour les jeunes qui n'ont pas fait d'études à la fois dans les zones rurales et urbaines.

140 Idem.

141 2014 Annuaire statistique, INS, 2015.

Tableau 2

Opportunités dans le secteur du commerce et des services TIC

Activités professionnelle	Description	Pourquoi est-ce une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 1 : Commerce en détail de produits et services TIC	Il existe plusieurs opportunités dans la vente en détail des produits et services TIC grâce à l'utilisation croissante de ces derniers dans le secteur bancaire, aux besoins de services Internet pour les écoles et les entreprises, et avec la prédominance des grands réseaux de télécommunications. Parmi services figurant : - Cyber cafés. - Services SMS en vrac. - Banques : réseaux de points de vente, services bancaires par téléphone mobile. - Distribution de cartes SIM et de cartes de crédits. - Centres de formation en informatique de base pour les étudiants et des contrats avec les écoles. - Centres de maintenance du matériel informatique et réparation. - Plates-formes informatiques et systèmes d'information, ainsi que le développement d'applications pour les entreprises et les écoles.	• Demande moyenne voire forte : La demande est stimulée par l'augmentation de la clientèle pour les produits informatiques, par exemple l'utilisation du mobile et de l'internet ne cesse d'augmenter. Ceci est largement stimulé par les investissements du gouvernement et du secteur privé, ainsi que par les Investissements directs étrangers significatifs (IDE). Le taux moyen de pénétration du mobile a rapidement augmenté de 0,4% en 2001 à 15% en 2008¹⁴², et à 45% en 2014¹⁴³, ce qui témoigne d'une forte opportunité de marché.
		• Peu d'obstacles liés à l'accès : Un petit capital suffit pour démarrer la vente en détail de services TIC, sauf dans le secteur bancaire où les POS sont tenus de posséder une entreprise rentable et génératrice de trésorerie. Pour exercer, il est nécessaire de disposer de compétences personnelles, de compétences techniques et basiques en français selon le type de produit.
		• Intérêt élevé pour les jeunes : Pour les jeunes qui sont attirés par l'entrepreneuriat, le secteur des TIC est plus attractif que les autres, d'autant plus qu'ils sont beaucoup plus des entrepreneurs que des employés contractuels.
Opportunité 2 : Commerce en détail de PGC et le commerce d'autres services	Le commerce en détail constitue la plupart des activités de commerce en RDC. Les principaux domaines du commerce comportent la distribution de produits pour les entreprises manufacturières à forte croissance par : - Les magasins de commerce, de vente en détail de produits manufacturés (produits alimentaires, cosmétiques et autres produits de grande consommation – PGC). - Le commerce de détail et la commercialisation de biens de consommation en ligne. La prédominance du dollar américain dans la plupart des transactions économiques au sein de la RDC constitue aussi une occasion pour les jeunes de mettre en place des bureaux de change en devises.	• Forte demande : Poussée par la croissance rapide de la population et l'augmentation du pouvoir d'achat, les produits de grande consommation tels que les aliments manufacturés et les produits cosmétiques sont très prisés par les ménages dans toutes les couches sociales.
		• Peu d'obstacles liés à l'accès : Lancer ce type d'entreprise n'est pas très coûteux pour les jeunes. En outre, compte tenu du niveau de réactivité rapide pour ces produits, les banques n'hésitent pas à prêter de l'argent aux jeunes qui s'investissent dans les activités commerciales.
		• Intérêt élevé chez les jeunes : La plupart des jeunes qui ont été enquêtés dans les zones urbaines ont manifesté leur intérêt dans les activités de commerce, par contre seulement 43% manifestent de l'intérêt dans les zones rurales, où les jeunes sont généralement en quête d'emploi.

142 IBDR & World Bank 2012, Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la Croissance et Promouvoir l'emploi en République Démocratique du Congo, Volume I Synthèse, contexte historique et macroéconomique.

143 Forum Régional sur les Aspects Economiques et financiers des télécoms pour l'Afrique, ARTPC, 2015.

Activités professionnelle	Description	Pourquoi est-ce une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 3 : Travaux manuels	Les opportunités pour les jeunes dans ce secteur incluent : - Les petits travaux manuels et les services tels que la réparation automobile, la cordonnerie, la coiffure, la couture. - Les entreprises de nettoyage : nettoyage de bureau et de maison, des routes, et lavage-auto. - Les oeuvres d'art. - La manutention (travailleurs journaliers ou permanents pour le chargement et le déchargement des camions pour les grandes cargaisons importées. Ces activités pourraient générer des revenus rapides pour des jeunes sans instruction (ou peu instruits).	• Forte demande : Avec le boom urbain entraîné par une population qui s'accroît rapidement et l'exode rural ainsi que la montée d'une classe moyenne, les petits travaux manuels peu qualifiés représentent une forte opportunité de marché à saisir par les jeunes.
		• Très peu d'obstacles liés à l'accès : Les jeunes ont juste besoin de peu ou pas d'éducation ainsi que d'un faible capital pour démarrer ces activités. Cependant, la principale difficulté réside dans la constitution d'un portefeuille client.
		• Intérêt moyen voire élevé chez les jeunes : Bien que les jeunes instruits aient tendance à s'éloigner du travail manuel, lors des groupes de discussion certains jeunes de Kinshasa et Kipushi ont exprimé leur intérêt pour les activités connexes étant donné les revenus rapides qu'ils pourraient générer, suscitant ainsi l'intérêt d'autres participants.
Opportunité 4 : La collecte et le recyclage des déchets	Les déchets générés par les ménages sont des sources de pollution lorsque leur gestion n'est pas assurée de façon appropriée. Les jeunes peuvent passer des contrats avec les ménages aussi bien dans les zones urbaines que rurales pour la collecte hebdomadaire des déchets et le recyclage des objets réutilisables, grâce à des coopératives et à l'activité collective.	• Forte demande : Le système de collecte des déchets publics de la RDC dispose d'une capacité limitée, et n'arrive pas à couvrir toutes les zones au sein d'une ville ou d'un village. Ceci pousse souvent les ménages à se débarrasser des déchets en plein air. Par conséquent il existe une réelle opportunité à exploiter par les associations de jeunes dans la collecte des déchets.
		• Accès faible voire moyenne : La contrainte majeure pour les jeunes réside dans le manque de fonds pour acheter des tricycles de collecte des déchets. Toutefois l'alternative serait pour les jeunes de commencer avec du petit matériel recyclé tel que les brouettes. Les jeunes devront également collaborer avec les autorités administratives locales pour faciliter une telle activité.
		• Intérêt faible voire moyen de la part des jeunes : Les jeunes ne sont pas conscients de l'opportunité de marché que représente ce domaine. Toutefois lors d'une discussion de groupe, un jeune entrepreneur de Kipushi a exposé son projet de lancer une telle activité, étant convaincu des retombées significatives à tirer, à condition de disposer de capital initial.

III. OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Le transport des personnes et des marchandises assure d'importantes opportunités d'emplois et d'entrepreneuriat pour les jeunes, compte tenu de la taille de la population et de la demande constante. Le secteur des transports est en pleine expansion en RDC, grâce à un soutien accru du gouvernement ces dernières années, ce qui en a fait le principal vecteur d'emploi dans le secteur des services en 2014.¹⁴⁴ En effet, depuis 2013 le gouvernement de la RDC ne cesse d'opérer d'importants investissements dans le secteur, en particulier avec le lancement de la société TRANSCO (Transport au Congo) avec plus de 500 autobus.¹⁴⁵ En 2014, il a également acheté 250 autobus vendus à crédit à des opérateurs privés¹⁴⁶ afin de lever toutes les barrières relatives à l'accès au capital pour les entreprises locales et aussi pour encourager l'investissement privé.

Le développement des voies navigables permet de stimuler le transport de marchandises, constituant ainsi un support pour le transport routier sur l'ensemble du territoire. La mauvaise qualité des infrastructures routières en RDC rend le transport coûteux pour la distribution des produits manufacturés ou des produits agricoles. Cependant, le pays est doté de rivières répartis équitablement à travers le pays et reliant ainsi les différentes provinces. La RDC dispose de 25 ports le long des 10 rivières du pays, avec 21 qui fonctionnent. La quantité de marchandises transportées le long des cours d'eau est passée de 16,3115 TM en 2011 à 29,0321 TM en 2013.¹⁴⁷ Le gouvernement a également supprimé 36 taxes et services illégaux autrefois collectées par les services administratifs de l'État, offrant ainsi plus de possibilités de développer des activités dans cet espace.

D'énormes opportunités s'offrent aux jeunes soit pour être employés comme agents de transport ou pour créer des entreprises innovantes pour le transport des produits fabriqués ou primaires vers les villes sur l'ensemble du pays.

144 Enquête sur l'emploi, le secteur informel, et la consommation des ménages, INS, 2012.

145 Perspectives économiques en Afrique, Banque africaine de développement, 2015.

146 Perspectives économiques en Afrique, Banque africaine de développement, 2015.

147 Annuaire statistique, INS, waterways administration services, 2014.

Tableau 3

Opportunités dans le secteur des transports

Activités professionnelle	Description	Pourquoi est-ce une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 1 : Transport de personnes	Le transport est le principal moteur d'emplois dans le secteur des services. ¹⁴⁸ Les jeunes peuvent travailler comme personnel de transport ou démarrer des entreprises de transport de différentes façons dont : - Les bus et les taxis pour le transport en commun, les taxis privés, etc. - Les services de transport pour les écoles et les entreprises privées (les autobus scolaires, les bus du personnel, etc.). - Le transport en moto dans les villes moins développées et les zones rurales.	• Très forte demande : La RDC n'arrive pas à satisfaire la demande de services de transport entre les zones urbaines et rurales. A Kinshasa, ceux qui font la navette subissent des heures de files d'attente et de lutte avant de trouver des moyens de transport. Il existe donc un potentiel commercial inexploité pour les jeunes qui souhaitent investir dans le transport.
		• D'importants obstacles liés à l'accès : Le capital requis pour acheter des autobus est élevé, ce qui rend l'entreprise de transport risqué pour les jeunes. Les banques sont également réticentes à accorder le montant de prêt requis pour la constitution d'un capital initial pour les jeunes qui souhaitent faire cette activité puisque la plupart des véhicules sont achetés en seconde main et présentent des risques élevés. Il n'y a pas de systèmes de crédit-bail disponibles.
		• Intérêt élevé pour jeunes : Environ 70% des jeunes du groupe de discussion intéressés par l'entrepreneuriat ont précisé qu'ils étaient « très intéressés » ou « moyennement intéressés » par le secteur. L'intérêt était plus manifeste parmi les jeunes en milieu urbain, dont certains ont commencé leur activité sans aucun appui financier des banques ou IMF.
Opportunité 2 : Transport / distribution de marchandises	Le transport de marchandises par la route ou la rivière offre des emplois et des opportunités d'entrepreneuriat pour les jeunes. Les jeunes devraient s'engager dans le transport / la distribution : - Des produits agricoles des zones de production vers les marchés urbains et ruraux. - Des produits agro-alimentaires transformés et des PGC pour les entreprises manufacturières à l'intérieur des villes.	• Demande moyenne voire forte : La RDC est un pays vaste qui possède une population répartie dans 26 provinces. Il existe une forte demande dans le transport et la distribution de marchandises dans le pays, principalement pour les produits agricoles et les PGC.
		• Obstacles moyens liés à l'accès : L'accès au capital pour acheter du matériel de transport est difficile. En outre, le pays manque d'infrastructures routières pour faciliter le transport. Cependant, le gouvernement est entrain d'investir dans l'amélioration des infrastructures routières. Il est à noter que la présence de cours d'eau dans tout le pays pourrait être capitalisée pour rendre le transport de marchandises plus accessible.
		• Faible intérêt chez les jeunes : Lors des groupes de discussion, les jeunes ont manifesté peu d'intérêt pour le transport des marchandises.

IV. OPPORTUNITÉS DANS LE BTP ET LA CONSTRUCTION

Le travail d'entrepreneur qualifié en construction et d'ouvrier en BTP / construction offre plusieurs opportunités d'emplois pour les jeunes. La construction constitue le deuxième secteur le plus dynamique (contribution de 1,1 point à la croissance du PIB en 2014¹⁴⁹) et offre de futures opportunités d'emploi pour les jeunes.

La RDC est dans un processus de reconstruction, après plus de deux décennies d'instabilité politique, offrant ainsi aux jeunes beaucoup d'opportunités d'emploi dans le secteur de la construction. Le réseau routier national de la RDC est long de 65.559 km dont seulement 5% est goudronné, tandis que les routes de desserte agricole qui ont 86.000 km de longueur sont généralement non goudronnées.¹⁵⁰ Le gouvernement a lancé plusieurs projets de construction de routes depuis 2007 afin d'optimiser le potentiel économique du pays, réduire les disparités entre les provinces et assurer la connectivité entre les différentes régions du pays. Dans ce cadre, le gouvernement de la RDC a signé un contrat de 9,2 milliards de dollars avec un consortium d'entreprises chinoises pour financer la construction d'infrastructures de base, grâce à un fonds de contrepartie en échange de l'exploitation minière dans le pays.¹⁵¹ Si le gouvernement poursuit ses investissements dans le secteur à la vitesse actuelle, le secteur pourra créer encore plus d'emplois dans les années à venir.

Grâce à l'amélioration des droits de propriété privée et à l'augmentation des besoins en logement, le secteur de l'immobilier offre également des opportunités économiques dans un avenir proche. Le boom démographique urbain a causé un déficit de plus de 12 millions de maisons¹⁵² en RDC. Le gouvernement prévoit de construire jusqu'à 30.000 logements sociaux entre 2012 et 2016.¹⁵³ L'immobilier est en nette expansion, avec la construction de nouveaux hôtels dans les plus grandes villes (Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani), bien que les statistiques spécifiques ne soient pas disponibles.

Pour saisir ces opportunités, les jeunes ont besoin d'une formation et d'une expertise appropriée. Les entreprises fustigent souvent le manque de travailleurs qualifiés pour mettre en oeuvre leurs projets de construction, de ce fait les jeunes sont généralement employés comme main d'oeuvre peu qualifiée.¹⁵⁴ Les opportunités d'emploi pour les jeunes dans le BTP et la construction sont analysées dans le tableau 4 ci-dessous.

149 BAD, Perspectives économiques en Afrique 2015.

150 Annuaire statistique, INS, Office des routes, 2014.

151 BAD, Perspectives économiques en Afrique 2015.

152 BELTRADE-Congo 2014, RDC : Secteurs prometteurs Approche du marché Recommandations.

153 Idem.

154 Idem.

Tableau 4

Opportunités dans le BTP et la construction

Activités professionnelles	Description	Pourquoi est-elle une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 1 : Construction artisanale	Le travail d'ouvrier en construction offre des perspectives importantes pour l'emploi ainsi que pour l'entrepreneuriat dans le cadre d'une coopérative. Les activités avec une forte demande incluent : - La soudure - La plomberie - La maçonnerie - La ferronnerie - La peinture - L'électricité, etc.	• Forte demande : Grâce à l'amélioration des droits de propriété privée et des besoins en matière de logement, le secteur immobilier offre de grandes opportunités d'affaires. Cela représente une réelle opportunité pour les jeunes de trouver des emplois d'ouvrier en construction.
		• Obstacles moyens liés à l'accès : La formation technique de qualité et l'alphabétisation / notions en calcul de base sont nécessaires pour permettre aux jeunes d'être effectivement éligibles pour ce type d'activités ou d'opportunités d'emploi. Cependant, il y a très peu de centres de formation qui dispensent une formation spécifique dans le pays, et les quelques centres qui existent tels que l'INPP disposent d'une capacité très limitée.
		• Faible intérêt chez les jeunes : Les jeunes en particulier ceux qui sont instruits, ont généralement tendance à s'éloigner du travail manuel.
Opportunité 2 : Entrepreneur qualifié en Construction	Compte tenu du contexte de reconstruction dans le pays, le gouvernement a développé plusieurs grands projets de construction de routes à travers le pays qui sont mis en oeuvre par des entreprises étrangères. Ces entreprises disposent d'un fort potentiel pour employer la main-d'œuvre jeune pour ces projets de construction.	• Forte demande : Les principales entreprises emploient la main-d'œuvre locale pour les travaux qui demandent peu de qualification, mais indiquent qu'il y a un manque de travailleurs qualifiés pour mener à bien leurs projets de construction.
		• Obstacles faibles voir moyens liés à l'accès : La formation technique appropriée est la contrainte majeure pour les jeunes qui souhaitent obtenir un emploi dans le secteur.
		• Intérêt élevé chez les jeunes : Les jeunes sont attirés par les opportunités d'emploi relatives aux projets de construction, ou en tant que sous-traitants pour les grands projets de construction. Au cours des groupes de discussions, les jeunes issus à la fois des zones urbaines et rurales ont manifesté beaucoup d'intérêt, et certains ont même lancé des entreprises de sous-traitance.

CHAPITRE DEUX

APERÇU DES ACTIONS ACTUELLES ET PRINCIPALES INSUFFISANCES

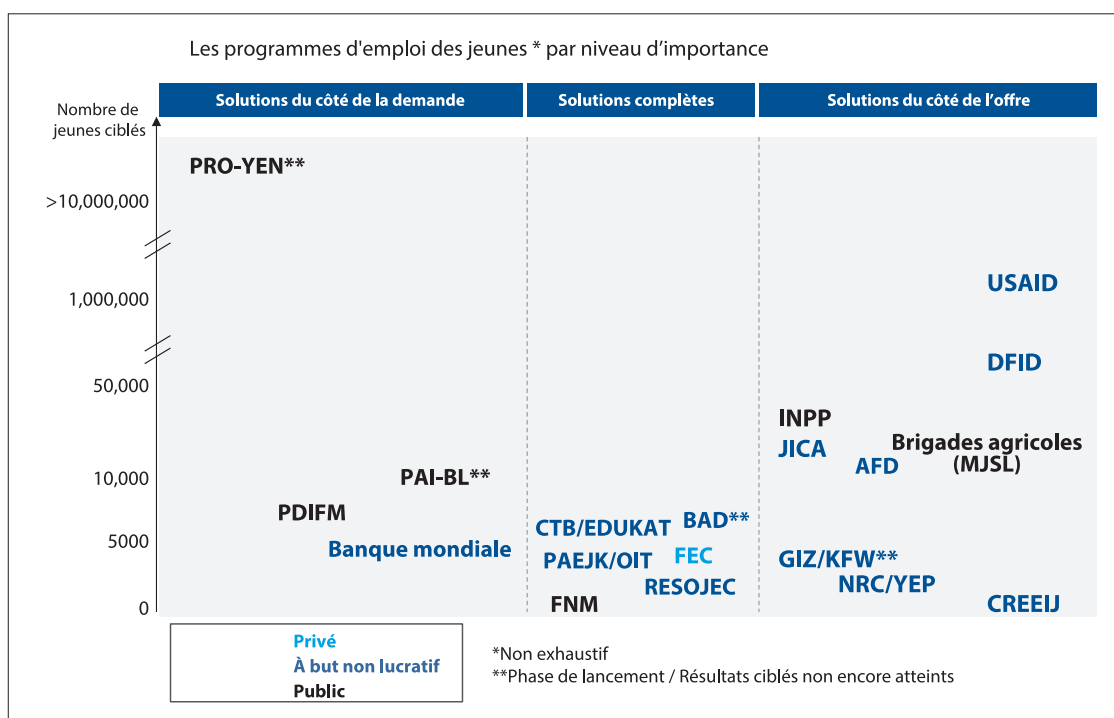


SECTION 1 – APERÇU GÉNÉRAL DES INITIATIVES SUR L'EMPLOI DES JEUNES ET PRINCIPALES INSUFFISANCES

Face à des taux élevés de chômage, les acteurs du public, privé, et des associations à but non lucratif ont lancé un certain nombre de programmes pour aider les jeunes à accéder à des opportunités économiques en RDC. La Figure 19 répertorie le côté de l'offre et de la demande, ainsi que les actions complètes relatives à l'emploi des jeunes par niveau.

Figure 19

Les initiatives d'emploi des jeunes en RDC par échelle



Source : Recherche documentaire ; Entretiens avec les parties prenantes ; Analyse Dalberg.

La plupart des initiatives d'emploi des jeunes en RDC sont financées par des bailleurs et des organisations à but non lucratif. Comme le montre la Figure 19, la majeure partie des programmes d'emploi des jeunes (12 initiatives sur 19) sont menés par des bailleurs et des organismes à but non lucratif. Ces programmes reposent essentiellement sur l'offre et sur une gamme de solutions complète. La seule initiative des bailleurs qui cible des solutions du point de vue de la demande porte sur le projet de la Banque mondiale sur la réforme et le rajeunissement des services publics ; ce projet prend en charge le processus de retraite des fonctionnaires qui ont atteint l'âge légal de la retraite et offre indirectement des opportunités aux jeunes qui sont prêts à intégrer l'administration publique afin d'obtenir un emploi (pour plus de détails voir l'encadré ci-dessous).

Présentation du projet de la Banque mondiale pour la réforme et le rajeunissement du secteur public**PROJET DE LA BANQUE MONDIALE SUR LA RÉFORME ET LE RAJEUNISSEMENT DES SERVICES PUBLICS**

Le projet de la Banque mondiale sur la réforme et le rajeunissement des services publics est un programme de 77 millions USD à exécuter entre 2014 et 2019. Il vise à améliorer la qualité de la gouvernance du secteur public et à renforcer l'efficacité de l'Etat dans la mise en œuvre de ses objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté en soutenant le processus de retraite des fonctionnaires. Etant donné que l'Etat dispose d'une faible capacité financière et manque de crédibilité pour fournir des avantages sociaux aux travailleurs qui partent à la retraite, 50-60% de l'ensemble des travailleurs de l'administration publique congolaise ont dépassé l'âge légal de la retraite (55 ans), avec de nombreux fonctionnaires continuant à travailler jusqu'à l'âge de 70-75 ans. Le projet cible cinq ministères stratégiques (Finances, Budget, Planification, Administration publique et Portefeuille). Ses principaux objectifs sont les suivants : (i) soutenir la mise en œuvre du programme de réforme de la fonction publique ; (ii) permettre le recrutement de jeunes professionnels afin de rajeunir les ministères ciblés, et (iii) faciliter le processus de retraite pour environ 5.979 fonctionnaires qui prendront leur retraite au cours du projet.

Source : Document d'évaluation du projet de la Banque mondiale sur la réforme et le rajeunissement des services publics, 2013.

Le secteur privé est encore embryonnaire, par conséquent il capitalise peu d'initiatives pour soutenir l'insertion économique des jeunes. Tel que décrit à la section 4, la RDC ne dispose pas de beaucoup de d'entreprises privées. L'environnement économique difficile et le caractère à forte intensité de capital de l'industrie manufacturière fournissent aux jeunes peu d'opportunités économiques. Néanmoins, grâce à son réseau d'entreprises, de formation et de soutien au développement des affaires pour les organisations de jeunes, la FEC (Fédération des Entreprises du Congo) fournit aux jeunes une gamme de solutions complète et des opportunités d'emploi.

GEAMINE (la plus grande société minière de la région du Katanga), employait jusqu'à 34.000 travailleurs, mais avec l'amélioration des technologies et l'environnement des affaires qui prévaut, il a dû réduire son personnel à moins de 2.000 membres.

- Secteur privé, Lubumbashi

L'initiative PRO-YEN et l'INPP sont les principales initiatives du secteur public avec des ambitions à grande échelle, mais qui n'ont pas encore atteint le niveau escompté. Le cadre stratégique PRO-YEN qui prévoit de générer 13 millions d'emplois, fixe des objectifs ambitieux pour la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes mais sa mise en œuvre est prévue pour la période de 2016 à 2020. Pour l'heure, des résultats tangibles n'ont pas été enregistrés. L'INPP ambitionne de combler les insuffisances de la formation technique des jeunes afin de les préparer à intégrer le marché de l'emploi. En effet, c'est la principale organisation du pays qui offre une formation professionnelle aux jeunes sans instruction. La portée actuelle de l'INPP (36.000 jeunes formés) doit être mise à l'échelle et répliquée dans les zones rurales, afin de répondre aux besoins des jeunes.

Il est nécessaire de mettre en œuvre plus de programmes au niveau de la demande et des solutions complètes ; et ceux qui existent déjà doivent être développés pour atteindre un plus grand nombre de jeunes. La plupart des initiatives décrites sont axées sur l'offre d'emploi (9 sur 19) et seulement quelques programmes (respectivement 6 et 4) sont destinés à fournir des solutions complètes pour l'emploi des jeunes et à générer plus d'emplois pour eux.

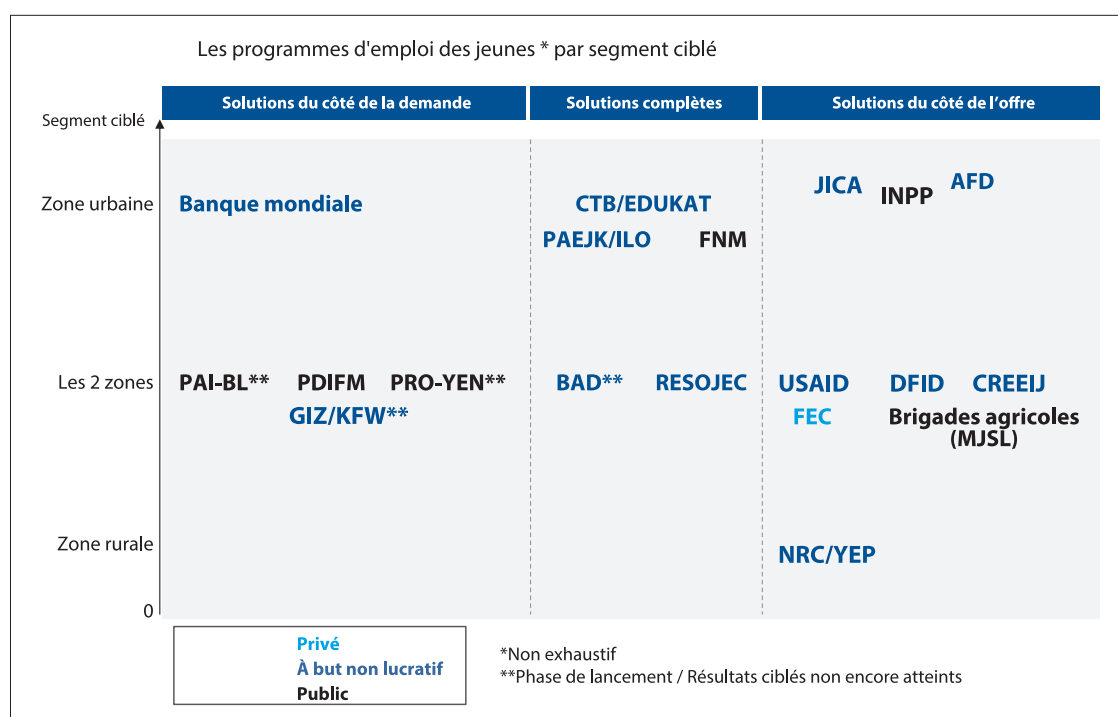
Des programmes complets, surtout axés sur l'entrepreneuriat tels que les programmes d'entrepreneuriat pour les jeunes et les incubateurs produiront des effets considérables. Ils ont la capacité de fournir aux jeunes une formation spécifique et un suivi continu pour démarrer, mettre en oeuvre et développer leurs activités, qui leur permettront dès lors d'employer encore plus de jeunes.

Les initiatives d'emploi des jeunes ont tendance à mettre l'accent sur les provinces très peuplées de la partie sud et du nord-est du pays qui sont dans un contexte post-conflit, et sont concentrées dans les zones urbaines. Au cours des visites de terrain, les bailleurs et le secteur privé ont clairement souligné le manque d'infrastructures routières qui demeure un défi important. La RDC est un vaste pays qui manque d'infrastructures routières pour relier les villes aux communautés rurales et en plus de cela les quelques routes existantes ne sont pas équitablement réparties sur l'ensemble du territoire (tel que mentionné à la section 5 du chapitre 1).

La Figure 20 fait une répartition géographique de la demande, de l'offre, et des interventions complètes pour l'emploi des jeunes en RDC.

Figure 20

Initiatives d'emploi des jeunes en RDC par localité géographique

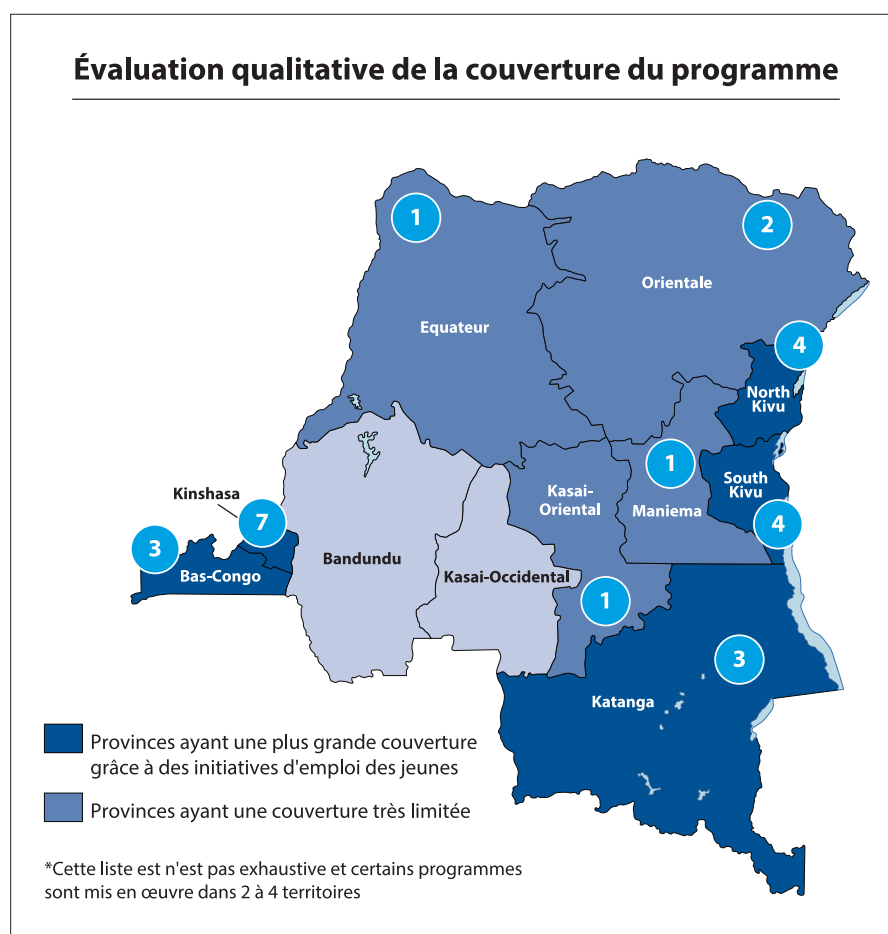


Source : Recherche documentaire ; Entretiens avec les parties prenantes ; Analyse Dalberg.

La plupart des programmes sont soit des interventions en zone urbaine soit des interventions relatives à l'offre, alors que seulement 1 programme sur 19 concerne la zone rurale. La figure ci-dessous montre l'ampleur de ces disparités géographiques. Les bailleurs ont tendance à concentrer leurs initiatives dans les zones accessibles (Kinshasa, Katanga, Bas-Congo, Kasai), comme indiqué dans la Figure 21. En outre, les interventions dans la partie nord-est du pays (Nord et Sud Kivu) sont liées à l'aide humanitaire. En effet, la région du Kivu a le plus souffert de conflits armés 1998-2012¹⁵⁵ et reste exposée à l'insécurité¹⁵⁶. Les provinces qui sont les moins accessibles géographiquement, en particulier les zones forestières équatoriales et celles qui sont plus éloignées de la capitale, ne bénéficient pas beaucoup des programmes destinés aux jeunes.

Figure 21

Couverture programmatique par province (nombre de programmes)



Source : Recherche documentaire ; Entretiens sur le terrain ; Analyse Dalberg.

L'absence d'interventions relatives à la demande dans les zones rurales et les provinces de la partie nord-ouest accentue la migration et le surpeuplement des zones urbaines, malgré le fait que les zones urbaines soient touchées par les taux de chômage les plus élevés.¹⁵⁷

¹⁵⁵ International crisis group, 2013.

¹⁵⁶ UK travel advice, 2015.

¹⁵⁷ Enquête sur l'emploi, le secteur informel, et la consommation des ménages, INS 2012.

SECTION 2 - APERÇU GÉNÉRAL DE L'OFFRE DE SERVICES FINANCIERS ET PRINCIPALES INSUFFISANCES

Les informations et l'analyse portant sur l'offre sont importantes pour déterminer efficacement l'accès physique aux institutions financières, les produits et services offerts, les exigences sur leur utilisation et l'étendue de l'éligibilité aux produits et services financiers. La grande majorité de la population active est faite de jeunes de moins de 24 ans (38%)¹⁵⁸ alors que l'inclusion financière des jeunes est la clé du développement du pays et l'amélioration des conditions de vie de la population. **En résumé, le manque de proximité et de sensibilisation sont de très grandes contraintes à l'inclusion financière des jeunes en RDC, avec une faible utilisation des services financiers - en particulier en dehors de Kinshasa, du Nord et du Sud.**

Le secteur de la microfinance est dominé par les coopératives financières (COOPEC) qui contribuent à 73,9% du total des actifs du secteur.¹⁵⁹ Les consommateurs utilisent généralement une combinaison de produits et services financiers pour répondre à leurs besoins financiers, notamment les banques, les institutions de microfinance et les prestataires de services financiers informels. Jusqu'en 2009, les COOPEC ont toujours été les seuls acteurs qui fournissaient des services financiers en dehors du secteur bancaire. C'est par la suite que les premières IMF non coopératives ont officiellement intégré le secteur avec la mise en place de l'instruction de la Banque centrale régissant les institutions de microfinance.¹⁶⁰ En 2014, le secteur de la microfinance de la RDC comptait 101 COOPEC et 23 IMF¹⁶¹ Il existe aussi deux fédérations de COOPEC : MECRECO (Mutuelles d'Épargne et de Crédit du Congo), et COOCEC (Coopérative Centrale d'Épargne et de Crédit) Kivu.

La couverture géographique limitée freine les niveaux d'inclusion financière et les facilités financières ne sont pas facilement accessibles. Trois provinces - Kinshasa, Nord et Sud Kivu - représentent près de 72% des prestataires de services financiers (PSF), et 87% des comptes ouverts en 2012¹⁶². L'expansion des IMF et COOPEC vers d'autres provinces est limitée par le coût élevé des investissements et des opérations liés à l'absence d'infrastructures, au manque d'accès à l'électricité dans la plupart des régions du pays, et à l'insécurité.¹⁶³ En outre, une enquête Finscope en 2014 a révélé que parmi les personnes interrogées, 60% mettent plus d'une heure pour accéder à un guichet automatique ou à une banque (Figure 23).¹⁶⁴

158 Annuaire statistique, INS, 2015.

159 Rapport d'activité de la microfinance, BCC, 2012.

160 Évaluation finale du Programme YouthStart, Microfinanza, 2015.

161 Rapport annuel, BCC, 2014.

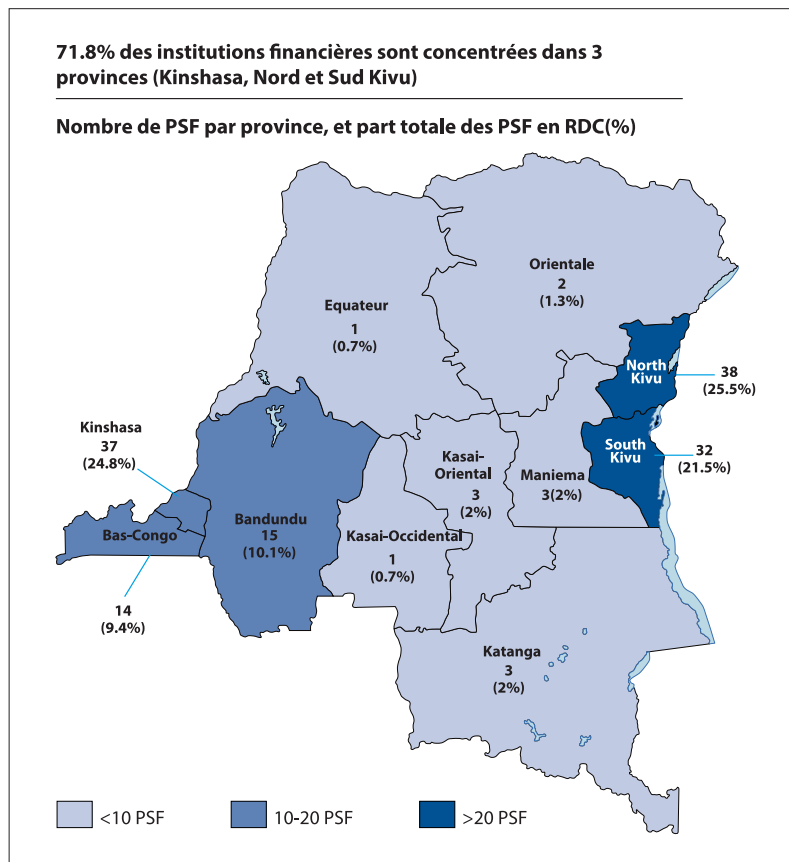
162 Idem.

163 Entretiens Dalberg sur le terrain avec les IMF.

164 Enquête Finscope RDC, FinMark Trust, 2014.

Figure 22

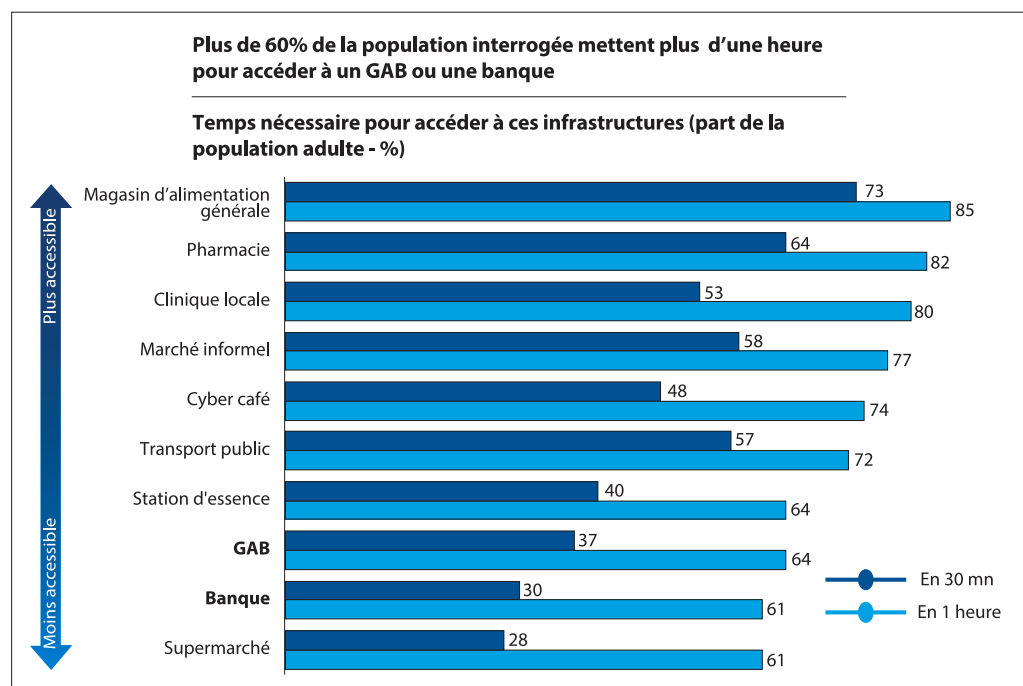
Répartition des activités de microfinance par province



Source : Rapport d'activité de la microfinance, BCC, 2012 ; Analyse Dalberg.

Figure 23

Accessibilité des institutions financières et autres services de base



Source : Enquête FinScope auprès des consommateurs de la RDC, FinMark Trust, 2014.

Les jeunes et les adultes ne sont pas bien informés des produits financiers en raison du manque de routes et d'infrastructures de télécommunications. L'enquête Finscope a révélé que plus de la moitié de la population interrogée âgée de 15 ans et plus et qui n'est pas financièrement prise en compte affirme ne pas utiliser les services financiers parce qu'ils ne sont pas au courant de tous les services financiers.¹⁶⁵ Cette situation de méconnaissance est également favorisée par l'utilisation limitée des chaînes médiatiques - seulement 39% ont écouté la radio et seulement 27% ont regardé la télévision le mois précédent en plus du sous-développement des services bancaires mobiles (4% seulement utilisent les services bancaires mobiles).¹⁶⁶

L'environnement de la microfinance actuelle ne met pas trop l'accent sur l'inclusion financière des jeunes. Toutefois, cette situation est sujette à une amélioration, compte tenu du fait que les acteurs nationaux ont pris conscience de la nécessité d'intégrer les jeunes dans le système financier formel. La réglementation du secteur financier en RDC exige un âge minimum de 18 ans (âge légal de la majorité en RDC) aux jeunes avant d'assurer eux-mêmes la gestion de leur épargne ou de demander un prêt.¹⁶⁷ Les comptes d'épargne pour les jeunes de moins de 18 ans doivent être enregistrés à la fois en leur nom et au nom de leur parent adulte / tuteur.¹⁶⁸ D'ailleurs, celui-ci doit être présent pour tout retrait à effectuer.¹⁶⁹

Récemment, la BCC et les acteurs nationaux ont mis au point une série d'initiatives mentionnées à la section 3 du chapitre 1. En outre, une stratégie nationale d'inclusion financière est en cours d'élaboration par la BCC, y compris un programme national d'éducation financière ciblant en particulier les jeunes et les femmes, dans le but de les former sur le crédit et la gestion du budget, ainsi que sur la façon de créer une petite entreprise.¹⁷⁰ Il s'agit également d'analyser les possibilités d'améliorer la réglementation de la microfinance afin de permettre aux jeunes de gérer indépendamment leurs comptes d'épargne dès l'âge de 15 ans, de sécuriser les comptes des jeunes en empêchant aux parents / tuteurs d'effectuer des retraits à partir de ces comptes jusqu'à ce que le jeune atteigne l'âge de 18 ans.¹⁷¹ En termes du crédit pour les jeunes, il n'y a aucun changement prévu à court terme sur la législation.

Les produits d'épargne sont largement accessibles alors que l'accès au crédit est très limité, et ces produits sont pour la plupart proposés par le secteur informel. 55% des adultes congolais ont accès à des produits d'épargne, alors que seulement 8% ont accès au crédit.¹⁷² Le secteur informel joue un rôle important dans l'amélioration de l'accès aux services financiers, couvrant respectivement 35% et 8% des services d'épargne et de crédit (Figure 24).¹⁷³ Les services du secteur formel sont principalement composés de produits transactionnels et de l'argent mobile.

165 Évaluation finale du Programme YouthStart, Microfinanza, 2015.

166 Idem.

167 Idem.

168 Idem.

169 Idem.

170 Évaluation finale du Programme YouthStart, Microfinanza, 2015.

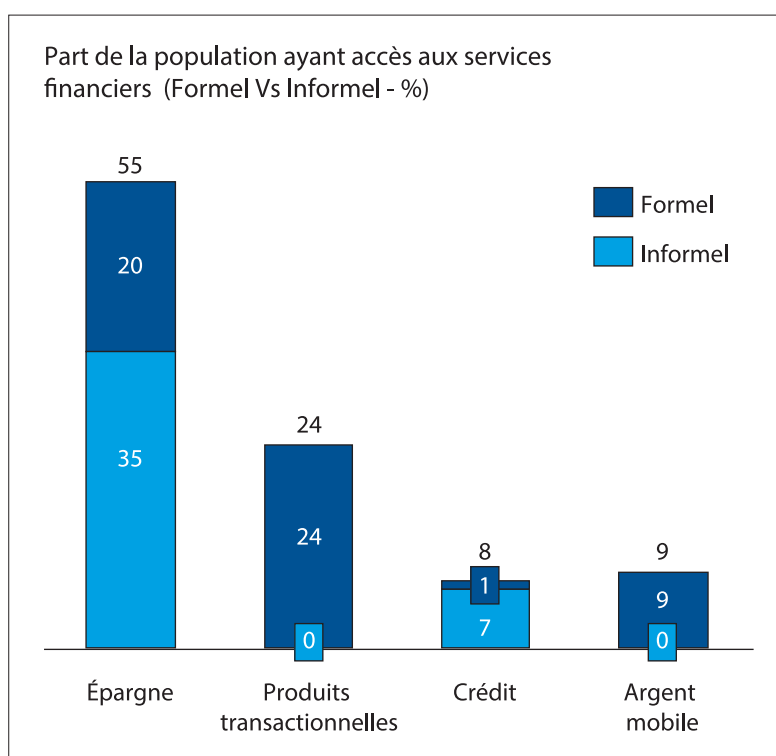
171 Idem.

172 Enquête Finscope RDC, FinMark Trust, 2014.

173 Idem.

Figure 24

Rôle du secteur informel dans la vulgarisation de l'accès à l'épargne et au crédit



Source : Enquête Finscope, 2012.

L'octroi de crédit est suscité par les activités de commerce avec un taux d'intérêt inférieur et surtout tournées vers l'agriculture, principale activité créatrice d'emplois. En 2011, 69% de tous les crédits octroyés par les PSF ont été dirigés vers des activités commerciales, ce taux a augmenté jusqu'à 78%¹⁷⁴ en 2012. En revanche, les activités liées à l'agriculture ont reçu seulement 3% de crédits en 2011 et 4% en 2012.¹⁷⁵ En effet, les crédits liés à l'agriculture sont octroyés aux populations rurales avec un remboursement unique à la fin de la campagne agricole, avec une période de remboursement allant de 6 à 9 mois.¹⁷⁶ Les crédits agricoles sont donc considérés comme étant risqués contrairement aux crédits commerciaux qui peuvent être payés mensuellement. En outre, les entretiens sur le terrain avec les IMF ont confirmé ces tendances et ont également révélé que les IMF n'ont pas souvent l'habitude de fournir des crédits agricoles à moins que les infrastructures routières soient assez développées dans une région et que l'accès au marché soit garanti pour les produits agricoles.

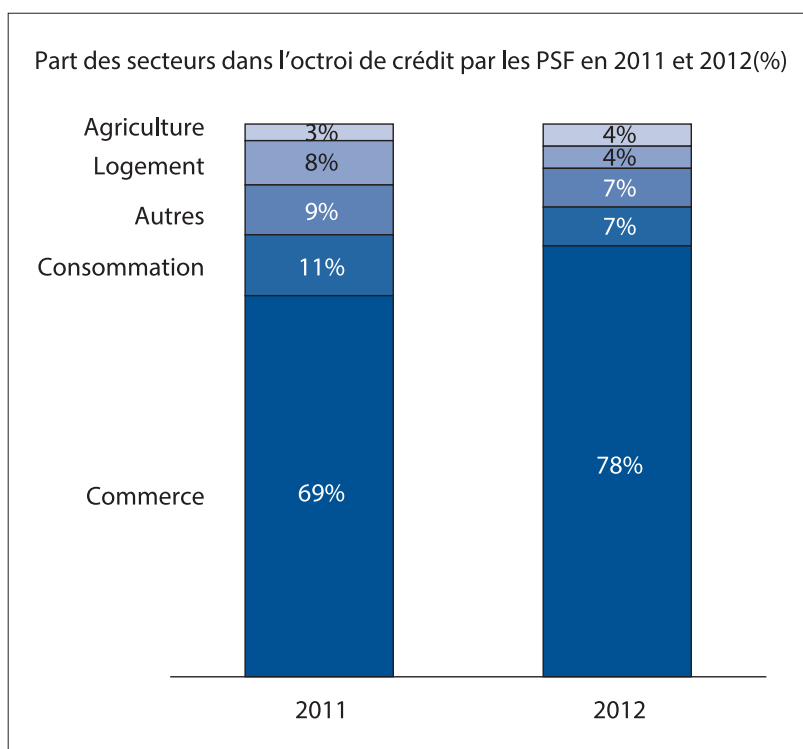
174 Rapport des activités de microfinance, BCC, 2012.

175 Idem.

176 Rapport des activités de microfinance, BCC, 2012.

Figure 25

Principaux motifs d'octroi de crédit par les PSF de 2011 à 2012



Source : Rapport d'activité de la microfinance, BCC, 2012 ; Analyse Dalberg.

L'utilisation des TIC dans le secteur bancaire et de la microfinance est encore embryonnaire, avec seulement quelques acteurs. Il existe trois fournisseurs de services d'argent mobile en RDC : AIRTEL Money, TIGO Cash et VODACASH, couvrant seulement 4% de la population.¹⁷⁷ Les populations qui n'utilisent pas les services d'argent mobile ne sont soit pas au courant de ces services ou pour celles qui sont au courant, elles ne disposent pas d'assez d'informations ou elles n'en voient pas trop l'intérêt.¹⁷⁸ En plus des services d'argent mobile, le réseau des agents de FINCA express exploité par points de vente (voir détails au chapitre 1) est une voie prometteuse qui permet d'atteindre les populations dans les zones les moins accessibles. Par ailleurs il est nécessaire d'accroître les investissements dans les infrastructures de télécommunications afin de développer le secteur de l'argent mobile comme une solution alternative permettant d'accroître l'inclusion financière.

177 Enquête Finscope RDC, FinMark Trust, 2014.

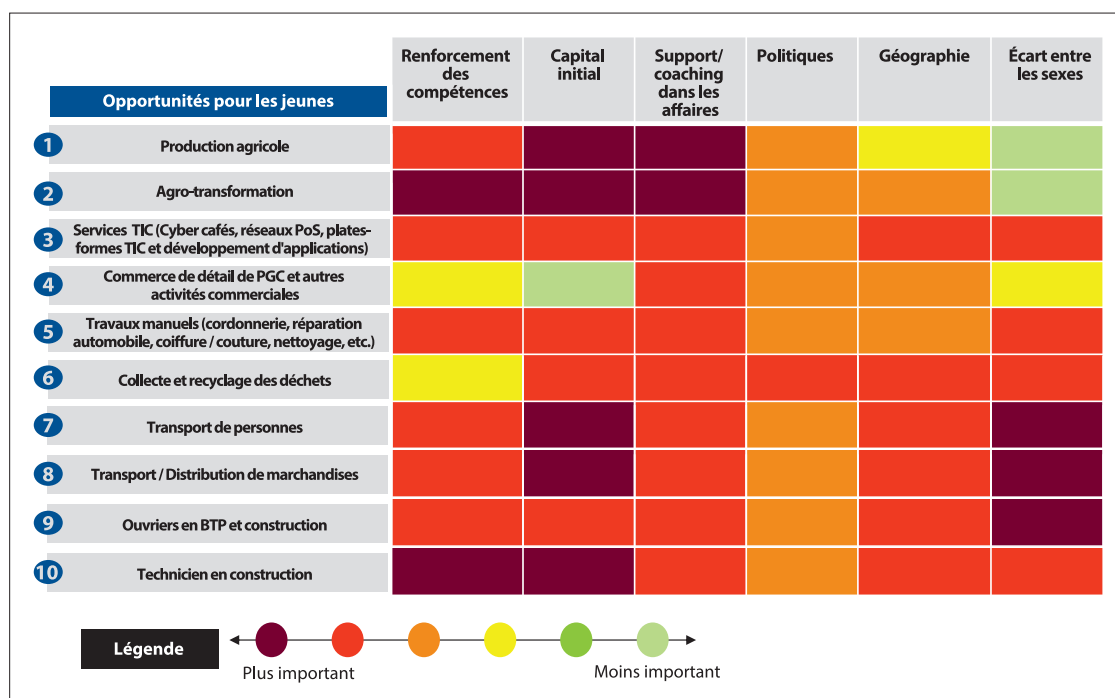
178 Idem.

SECTION 3 – PRINCIPALES INSUFFISANCES DES ACTIONS ACTUELLES RELATIVES AUX OPPORTUNITÉS À FORT POTENTIEL

Les programmes existants ne couvrent pas entièrement les différents éléments requis qui permettent aux jeunes d'accéder à des opportunités à fort potentiel. Dans la plupart des programmes, les principales insuffisances portent sur le renforcement des capacités techniques, le capital de démarrage, le soutien/coaching aux entreprises (Figure 26). En outre, les normes socio-culturelles remettent en question l'égalité entre les sexes quant à l'accès aux opportunités économiques¹⁷⁹, et les zones rurales bénéficient souvent d'une couverture insuffisante.

Figure 26

Interventions VS opportunités pour les jeunes



Source : Recherche documentaire ; Entretiens avec les parties prenantes ; Analyse Dalberg.

179 Rapport YouthMap, YEN, 2013.

Renforcement des compétences

- **Les jeunes manquent de compétences générales, de connaissances techniques et d'expertise en affaires, et rencontrent d'énormes obstacles liés au développement des compétences dans toutes les opportunités.** Ces obstacles liés au développement des compétences ont plus d'ampleur sur les opportunités qui exigent des niveaux d'éducation plus élevés et des capacités techniques tels que l'agro-transformation, la construction, et les TIC.
- Parmi les défis à relever par les jeunes dans le renforcement des compétences figurent :
 - Le manque d'informations ou de connaissances sur les compétences nécessaires ou leurs avantages potentiels.
 - Le faible accès aux infrastructures en raison de la rareté des moyens de formation, des coûts de formation élevés, et de la répartition géographique complètement limitée.
 - La faible qualité de l'offre de formation.
 - L'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.
 - La méconnaissance ou la faible reconnaissance par les employeurs des qualifications acquises, exemple : l'EFPT.

Capital initial

- **L'accès au capital initial est un défi majeur dans tous les secteurs, ce qui limite la capacité des jeunes à lancer avec succès des entreprises.**
- **Les services financiers informels tels que les groupes communautaires d'épargne et de prêts venant de la famille et des amis continuent d'être la principale source de financement pour les jeunes en RDC.**
- Les jeunes rencontrent d'énormes difficultés liées au capital, notamment :
 - L'analphabétisme financier, le manque de sensibilisation et la perception erronée des systèmes et des avantages financiers.
 - Les coûts élevés de l'emprunt, par exemple, les taux d'intérêt élevés.
 - Le manque de confiance des institutions financières à octroyer des prêts aux jeunes.
 - Le manque de nantissement ou de garantie et le manque de financement basé sur les flux de trésorerie.
 - Le taux de remboursement à court terme.

Soutien / coaching dans les affaires

- La plupart des interventions dans l'environnement des opportunités des jeunes fournit des compétences, financent ou placent ces derniers dans des emplois sans mentorat, coaching ni soutien pour les affaires.
- **Il n'y a pas d'incubateurs en RDC pour soutenir la création d'entreprises chez les jeunes pour promouvoir et développer leurs entreprises.**
- **En outre, il y a peu ou plusieurs systèmes inefficaces en place pour faciliter la mise en relation entre les employeurs et les employés potentiels, ou pour faciliter les liens commerciaux pour les entrepreneurs, par exemple, en reliant les entrepreneurs aux fournisseurs ou distributeurs.**

Géographie et genre

- Les zones rurales, en particulier les régions les moins accessibles, ont tendance à bénéficier de moins de couverture dans l'autonomisation ou les programmes d'emploi des jeunes.
- La Construction, le transport et dans une moindre mesure l'agro-industrie et la collecte / recyclage des déchets ne se prêtent pas aux femmes étant donné que traditionnellement elles ne s'investissent pas trop dans le secteur.
- Les hommes ont tendance à être moins présents dans les activités telles que le commerce et l'agriculture, qui sont principalement dans le secteur informel, bien qu'il n'y ait pas de barrière systémique qui font obstacle aux travailleurs de sexe masculin.

Le tableau 5 ci-dessous met en évidence les principales insuffisances parmi les opportunités à fort potentiel.

Tableau 5

Opportunités, défis et actions

Domaines d'opportunité	Taille de l'insuffisance	Défis spécifiques	Implications potentielles pour l'UNCDF et les organisations similaires
Chaînes de valeur de l'agriculture			
1. Production agricole (légumes, plantain et manioc)	Compétences	• Les jeunes manquent d'informations sur les techniques et les facteurs de production appropriées requises. • La plupart du temps ils apprennent le métier dans les exploitations familiales.	• Encourager la formation de groupes de jeunes ou des coopératives pour mettre en commun leur savoir-faire, permet aux groupes d'accéder aux facilités de prêt de PSF et centraliser l'épargne. • Aider les PSF à développer des crédits qui s'adaptent à la réalité du secteur et fournir des incitations pour les PSF qui sont prêts à offrir de tels produits. • Collaborer avec les parcs agro-industriels dirigés par le gouvernement, pour faciliter l'accès des jeunes à des conditions attractives. • Collaborer avec les agro-transformateurs et les instituts de recherche pour tester les intrants les plus appropriés et garantir l'accès des jeunes aux opportunités. • Développer des liens avec les agro-transformateurs pour faciliter l'accès aux marchés. • Développer des modules d'entrepreneuriat dans les écoles, y compris la planification et la gestion financière en entreprise dans les programmes.
	Capital	• L'accès au financement est une contrainte majeure —les PSF sont réticents à fournir des crédits à long terme (6-9 mois), sans aucune garantie d'accès aux marchés.	
	Soutien /coaching des entreprises	• Les agripreneurs manquent de formation et de compétences pour développer un agrobusiness réussi. • Les faibles niveaux d'alphabétisation occasionnent de faibles rendements dans la production et la gestion des flux de trésorerie.	
	Politiques	• La relance de l'agriculture est prioritaire pour le gouvernement dans son dernier Plan national d'investissement agricole. • Il n'existe pas de politiques soutenant l'octroi de crédit agricole pour que les jeunes s'investissent dans le secteur.	
	Géographie	• Les programmes liés à l'agriculture se déroulent à la fois dans les zones périphériques rurales et urbaines. • Cependant, les programmes ne couvrent pas équitablement toutes les provinces.	

Domaines d'opportunité	Taille de l'insuffisance	Défis spécifiques	Implications potentielles pour l'UNCDF et les organisations similaires
Chaînes de valeur de l'agriculture			
	Genre	Les femmes ont un taux de participation plus élevé dans les activités agricoles. Elles ont besoin d'être soutenues pour passer des micro-entreprises aux PME.	
2. Agro-transformation	Compétences	- Les jeunes manquent de compétences techniques et de développement des affaires pour démarrer une entreprise, gérer les investissements, et commercialiser le produit pour trouver des clients. - Les programmes de formation axés sur la transformation sont quasi-inexistants, et ceux qui existent manquent de pratique.	- Préconiser l'introduction de l'agro-industrie dans les programmes du collège. - Développer des modules d'entrepreneuriat dans les écoles, y compris de planification des affaires et la gestion financière dans les programmes. - Collaborer avec les parcs agro-industriels dirigés par le gouvernement, pour faciliter l'accès aux jeunes à des conditions attractives. - Collaborer avec les PSF pour développer des prêts pour l'achat de matériel ou du micro-bail pour les équipements de transformation, ou des modèles de partage des équipements. - Collaborer avec les YSO pour fournir la formation et le soutien professionnel aux micro-entreprises existantes et ainsi créer une marque nationale. - Faciliter l'accès au réseau et aux marchés grâce à des partenariats avec les YSG. - Plaider pour la création de politiques visant à soutenir les PME dans l'accès au financement, l'enregistrement, la fiscalité, etc... - Développer des systèmes de motivation tels que des bourses pour encourager les femmes à suivre une formation pour devenir agro-transformateurs.
	Capital	L'accès au capital est une contrainte majeure pour faire face aux coûts d'investissement élevés et lancer des unités de transformation agro-industrielles.	
	Soutien /coaching des entreprises	- L'implication des jeunes dans le secteur agroalimentaire est un nouveau concept en RDC. - Les jeunes manquent de formation en gestion des entreprises, en approvisionnement et en distribution. - Ils ont peu connaissances en affaires et un accès limité aux marchés. - Le manque de compétences est un obstacle au développement des micro-entreprises existantes.	
	Politiques	- Le gouvernement a un fort intérêt à soutenir les activités d'agro-transformation, avec la création de parcs agro industriels. - Il n'existe pas de politiques spécifiques qui favorisent la croissance des PME. Le système élevé de taxation asphyxie les entreprises.	
	Géographie	- La transformation artisanale est concentrée dans les zones rurales. - Les programmes ne couvrent pas de façon équitable toutes les provinces.	
	Genre	Les femmes ont un taux de participation plus élevé dans les activités agricoles. Elles ont besoin d'être soutenues pour passer des micro-entreprises aux PME.	

Domaines d'opportunité	Taille de l'insuffisance	Défis spécifiques	Implications potentielles pour l'UNCDF et les organisations similaires
Commerce et services			
3. Les services des TIC (cyber cafés, Réseaux PoS, plates-formes de TIC et de développement d'applications)	Compétences	- Les programmes de formation manquent de qualité et de pratique. - Les étudiants des lycées et des universités manquent d'expérience technique, par exemple, des stages.	- Plaider pour la mise en place de modules de formation mettant l'accent sur les éléments de base en gestion des entreprises dans les programmes liés aux TIC dans les instituts techniques et les universités. - Collaborer avec les universités existantes et les entreprises de télécommunications pour développer des centres de renforcement et hubs informatiques où les jeunes peuvent pratiquer ce qu'ils apprennent à l'école, créer de nouvelles technologies - par exemple. Robot Roulage¹⁸⁰ - et développer les initiatives existantes. - Identifier les entreprises à fort potentiel des jeunes grâce à des concours de business plan afin d'offrir des garanties de prêt ou de première perte en capital. - Encourager les jeunes à créer des entreprises de TIC - par exemple. Cyber cafés - en coopératives, afin de mettre en commun des capitaux et des connaissances, et contourner la question de l'accès au capital. - Collaborer avec les entreprises de télécommunications et les banques pour le commerce en détail des services bancaires mobiles et des services d'argent mobile - par exemple les agents express FINCA. - Collaborer avec PSF pour développer les prêts pour l'achat de matériel pour les jeunes dans la distribution des services TIC. - Collaborer avec les Services d'Appui au Développement des Affaires (BDS) - par exemple : le réseau GERME -, afin de fournir aux jeunes de l'assistance et l'accompagnement pour mener l'entreprise à l'étape suivante. - Préconiser et soutenir de nouveaux investissements d'infrastructures dans le secteur, par exemple, la fibre optique à haut débit.
	Capital	- Les jeunes n'ont pas accès au capital de démarrage pour acheter des matières premières. - Ils souffrent de l'analphabétisme financier et d'une mauvaise connaissance des produits financiers appropriés.	
	Soutien /coaching des entreprises	Les jeunes ont des difficultés à soutenir et étendre leurs activités au-delà du premier succès.	
	Politiques	- La RDC enregistre un faible taux de pénétration de l'internet malgré les améliorations récentes des taux de d'utilisation du mobile de 15% en 2008 à 45% en 2014. - Le pays manque d'infrastructures de télécommunications.	
	Géographie	Connaissances et demande de biens et services TIC limitées dans les zones rurales.	
	Genre	- Il est nécessaire de disposer d'une bonne éducation et formation pour s'investir dans les services TIC, par contre les hommes sont plus instruits que les femmes, en particulier dans les zones rurales. - Dans les zones urbaines, les femmes font des efforts importants pour réussir dans les TIC. Par exemple, une équipe de Women's Technology, une association congolaise de femmes ingénieurs a créé le « Roulage Robot »¹⁸¹, pour réguler le trafic de la ville de Kinshasa.	

180 Le « roulage de robot » est un robot Android développé par une équipe de Women's Technology, une association congolaise de femmes ingénieurs. Il régule le trafic et est équipé de 4 caméras pour contrôler les mouvements de la circulation, et alimentée par l'énergie solaire.

181 Le « roulage de robot » est un robot Android développé par une équipe de Women's Technology, une association congolaise de femmes ingénieurs. Il régule le trafic et est équipé de 4 caméras pour contrôler les mouvements de la circulation, et alimentée par l'énergie solaire.

Domaines d'opportunité	Taille de l'insuffisance	Défis spécifiques	Implications potentielles pour l'UNCDF et les organisations similaires
Commerce et services			
4. Vente en détail de produits de grande consommation (PGC) et d'autres activités commerciales	Compétences	- Les activités commerciales n'exigent pas des niveaux élevés d'éducation. - Les jeunes se forment surtout chez leurs parents ou dans leur quartier et s'adaptent rapidement.	- Collaborer avec les BDS - par exemple le réseau GERME, afin de fournir aux jeunes de l'assistance et l'accompagnement pour leur permettre de développer leurs entreprises de commerce de détail. - Collaborer avec le secteur privé - par exemple pour les entreprises manufacturières pour faciliter l'accès aux produits. - Collaborer avec les entreprises pour développer des modèles de distribution, où les jeunes servent de représentants des ventes pour les marques de PGC ou des produits spécifiques dans les villes et les provinces. - Développer des mécanismes internes de mentorat pour les jeunes pour leur permettre de recevoir des conseils essentiels et des commentaires sur leurs performances. - Collaborer avec les programmes d'éducation financière existants et les PSF pour fournir aux jeunes une éducation financière et une formation en gestion financière.
	Capital	- Il suffit d'un petit capital pour créer une entreprise. - Les PSF ont un grand intérêt à octroyer du crédit, compte tenu des délais de remboursement rapides et du niveau élevé de réussite chez les jeunes.	
	Soutien /coaching des entreprises	Il est nécessaire d'accroître le soutien dans la gestion de la trésorerie et la croissance des entreprises.	
	Politiques	La banque centrale a récemment fait des efforts pour contenir l'inflation, ce qui peut avoir un impact positif sur le pouvoir d'achat de la population, et à son tour faciliter la croissance dans le secteur.	
	Géographie	La population rurale possède un pouvoir d'achat plus faible par rapport à la population urbaine.	
	Genre	Les femmes sont plus engagées dans les activités commerciales que les hommes.	
5. Travaux manuels (cordonnerie, réparation automobile, coiffure / couture, nettoyage, etc)	Compétences	- La plupart des apprentissages se font « sur le tas », comme apprenti auprès d'un maître. - Les travailleurs manuels manquent de formation formelle pour se spécialiser en raison : 1) du manque d'instituts de formation, et 2) du coût prohibitif de la formation. - Les quelques centres TVET et les programmes spécialisés qui existent dans ce domaine dispose d'une capacité d'accueil limitée. - Les faibles niveaux d'alphabétisation des jeunes affectent souvent leur capacité à assurer une bonne gestion des affaires.	- Collaborer avec les TVET opérant dans les zones rurales, afin d'améliorer la qualité de la formation et d'étendre leur présence. - Collaborer avec les PSF pour développer des prêts de capital pour les jeunes qui veulent démarrer de petits commerces. - Collaborer avec le secteur privé et le gouvernement pour faciliter l'accès aux marchés - par exemple pour les entreprises de nettoyage de bureaux.
	Capital	Les jeunes n'ont pas accès au capital initial pour acheter des matières premières.	
	Soutien /coaching des entreprises	Les jeunes ont des difficultés à maintenir et développer leurs activités au-delà du premier succès.	

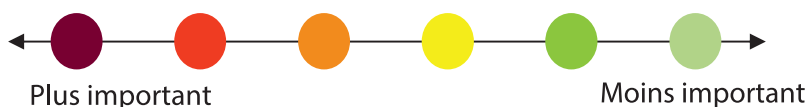
Domaines d'opportunité	Taille de l'insuffisance	Défis spécifiques	Implications potentielles pour l'UNCDF et les organisations similaires
Commerce et services			
6. Collecte et le recyclage des déchets	Politiques	La stratégie PRO-YEN menée par le gouvernement vise à faire du travail manuel un secteur clé qui pourrait employer beaucoup de jeunes.	
	Géographie	La demande de services de travail manuel est plus importante dans les zones urbaines qui sont très peuplées.	
	Gender	- Les opportunités pour les femmes sont généralement limitées à la coiffure / la couture et le nettoyage. - En général, elles ne s'investissent pas dans les travaux de réparation techniques des voitures.	
	Compétences	- La plupart de l'apprentissage se fait « sur le tas ». - Il n'y a aucune formation spécifique nécessaire pour la collecte des déchets. - Le recyclage nécessite une formation spécifique qui n'est généralement pas disponible.	- Collaborer avec les autorités locales pour fournir un soutien aux jeunes qui sont intéressés par ce secteur. - Collaborer avec les PSF pour développer des crédits pour l'achat de matériel - par exemple. crédit-bail, comme une alternative permettant de disposer d'outils de travail. - Collaborer avec les BDS - par exemple. le réseau GERME, afin de fournir aux jeunes de l'assistance et un accompagnement pour mener l'entreprise à l'étape suivante.
	Capital	Les jeunes ont un accès limité aux prêts pour faire face au capital d'investissement élevé nécessaire pour acheter des tricycles de collecte des déchets.	
	Soutien /coaching des entreprises	Il n'existe pas de services d'appui au développement des entreprises (BDS) ou les jeunes n'y ont pas accès.	
	Politiques	Les systèmes de gestion des déchets publics sont inefficaces, et ne fournissent aucune incitation pour attirer les entreprises privées.	
	Géographie	La demande pour les services de collecte des déchets est plus importante dans les zones urbaines qui sont très peuplées.	
	Genre	En général les femmes ne s'investissent pas trop dans ce type d'emploi à cause des barrières sociales.	

Domaines d'opportunité	Taille de l'insuffisance	Défis spécifiques	Implications potentielles pour l'UNCDF et les organisations similaires
Transport			
7. Transport de passagers (autobus, voiture, moto)	Compétences	- Les jeunes n'ont pas de programmes de formation professionnelle sur le transport comme un métier. - Une bonne partie de l'apprentissage se fait « sur le tas » comme l'apprenti d'un chauffeur principal.	- Collaborer avec des formateurs expérimentés et élaborer des formations abordables et de courte durée sur des compétences non techniques, orientées sur les réparations et les fondamentaux de la gestion d'entreprise. - Développer des partenariats entre les IMF et les services privés d'appui aux entreprises (BDS). Les BDS peuvent aider les IMF dans le suivi des prêts. Les jeunes bénéficiant de l'appui des BDS sont moins tentés de manquer à leur engagement. Les BDS ont besoin d'une contrepartie financière pour ce service. - Appuyer le gouvernement pour qu'il élargisse / développe son initiative à travers l'octroi de prêts d'actifs pour que les jeunes qui veulent s'engager dans le transport puissent acheter des autobus à crédit. - Développer des partenariats avec le secteur privé : par exemple avec les écoles maternelles, primaires et secondaires pour le transport des élèves ; et avec les entreprises industrielles pour le transport de leur personnel.
	Capital	- Les jeunes n'ont pas accès aux prêts pour supporter l'investissement élevé nécessaire pour l'acquisition de voitures ou d'autobus. - Les PSF considèrent que c'est une entreprise à risques.	
	Soutien /coaching des entreprises	Il n'y a pas de service d'appui aux entreprises (BDS) spécifique pour soutenir les jeunes.	
	Politiques	- Le secteur suscite de plus en plus l'intérêt et le soutien du gouvernement. - En 2014, le gouvernement a acheté 250 autobus vendus à crédit à des opérateurs privés¹⁸² afin de réduire les obstacles à l'accès des capitaux.	
	Géographie	- La demande de services de transport dans les zones urbaines (taxi et autobus) est plus élevée et diffère de celle des zones rurales (motos et autobus). - Le manque d'infrastructures routières, en particulier dans les zones rurales crée des difficultés dans le secteur du transport.	
	Genre	- Le transport est considéré comme un « métier d'homme ». - Traditionnellement, les femmes ne font pas le métier de transporteur.	

Domaines d'opportunité	Taille de l'insuffisance	Défis spécifiques	Implications potentielles pour l'UNCDF et les organisations similaires
Transport			
8. Transport de marchandises	Compétences	- Les jeunes ne sont pas formés sur le métier de transporteur. - Une bonne partie de l'apprentissage se fait « sur le tas » comme l'apprenti d'un chauffeur principal.	- Elaborer une formation professionnelle sur le renforcement de capacités dans le secteur des transports, avec des partenaires expérimentés. - Faire un plaidoyer auprès du gouvernement pour qu'il élargisse / développe son initiative à travers l'octroi de prêts d'actifs pour que les jeunes qui veulent s'engager dans le transport puissent acheter des autobus à crédit. - Soutenir les PSF pour qu'ils développent des prêts d'actifs en faveur des jeunes. - Encourager les associations de jeunes à développer des entreprises de vente de produits en ligne à travers lesquelles ils pourront livrer des produits alimentaires, des produits électroniques, des boissons, etc. - Collaborer avec les entreprises industrielles afin d'adapter les services de transport à leurs besoins.
	Capital	- Les jeunes n'ont pas accès aux prêts pour supporter des investissements élevés nécessaires pour l'acquisition de camions. - Les PSF considèrent que c'est une entreprise à risques.	
	Soutien /coaching des entreprises	Les BDS ne sont pas disponibles ou accessibles.	
	Politiques	Les réseaux routiers doivent être améliorés pour faciliter le travail.	
	Géographie	Les infrastructures routières qui facilitent le transport sont peu développées surtout dans les zones rurales.	
	Genre	- Le transport est considéré comme un « métier d'homme ». - Traditionnellement, les femmes ne font pas le métier de transporteur.	

Domaines d'opportunité	Taille de l'insuffisance	Défis spécifiques	Implications potentielles pour l'UNCDF et les organisations similaires
BTP et construction			
9. Ouvriers du BTP et de la construction	Compétences	• Une bonne partie de l'apprentissage se fait « sur le tas » ; les travailleurs du BTP ne reçoivent pas de formation régulière comme spécialité en raison : du 1) manque d'instituts de formation et 2) du coût prohibitif de la formation. • Les programmes d'EFPT ne peuvent répondre à l'ensemble de la demande de formation ; l'INPP, le centre de formation professionnelle du gouvernement tente de combler ce vide.	• Donner aux employeurs des bons -qui couvrent certains mais pas tous les frais- pour envoyer les nouveaux embauchés en formation et donner aux employés une allocation d'apprentissage. • Apporter un soutien aux centres d'EFPT pour développer leur capacité de formation afin d'atteindre un plus grand nombre de jeunes en milieu urbain et rural. • Amener les PSF à développer des produits de micro-crédit-bail ou de financement d'actifs pour des outils et autres équipements du BTP. • Offrir aux startups des kits de coopératives à travers des concours d'élaboration de plans d'affaires. • Encourager la formation diplômante des travailleurs du BTP pour leur permettre d'obtenir de meilleurs emplois et salaires. • Produire et diffuser des informations sur les services de formation, ainsi que sur des opportunités d'affaires potentielles qui existent en zones rurales. • Mettre en place des formes de motivations telles que les bourses d'étude pour encourager les femmes à s'inscrire aux formations pour devenir des techniciens du BTP. • Informer les jeunes sur les futurs appels d'offres.
	Capital	• Les ouvriers n'ont pas un capital pour acheter du matériel de travail et démarrer leur propre entreprise. • Les PSF exigent souvent des garanties ou des modalités de remboursement de courte durée.	
	Soutien /coaching des entreprises	• Le travail dans le BTP est précaire et en plus il y a un manque d'information sur les opportunités d'emploi. • Les employeurs ne peuvent pas faire le calibrage des compétences des travailleurs. • Les entrepreneurs ont du mal à déterminer un prix compétitif pour leurs services.	
	Politiques	• L'amélioration des droits de propriété privée offre au secteur des possibilités de croissance.	
	Géographie	• La demande est concentrée dans les zones très peuplées où les besoins en logement sont plus importants.	
	Genre	• Traditionnellement, les femmes ne font pas les travaux du BTP.	

Domaines d'opportunité	Taille de l'insuffisance	Défis spécifiques	Implications potentielles pour l'UNCDF et les organisations similaires
BTP et construction			
10. Techniciens du BTP	Compétences	- Les centres de formation sont insuffisants : Il n'y a que 3 universités de BTP dans le pays. - Les étudiants des écoles techniques supérieures ou des universités n'ont pas d'expériences pratiques ou de travail. - Les programmes de formation du secteur éducatif formel ne sont pas mis à jour avec les dernières techniques. - Les entreprises indiquent qu'il y a un manque de travailleurs qualifiés pour mettre en œuvre leurs projets de construction.	- Donner des conseils aux lycéens pour les encourager à suivre des études d'ingénierie. - Apporter un soutien à l'amélioration du contenu et de la qualité des cours en BTP en reliant les entreprises privées aux universités, et encourager l'inscription aux formations à travers des motivations telles que les bourses d'études. - Amener des techniciens du BTP expérimentés à se joindre au système éducatif officiel pour offrir des stages pratiques en entreprise ou des sessions de « formation des formateurs ». - Créer un partenariat entre des étudiants senior et des coopératives de construction qui ont besoin d'ingénieurs techniciens pour participer à des appels d'offres. - Créer des stages et des formes d'apprentissage avec de grandes entreprises de construction qui peuvent déboucher sur des emplois formels. - Former les jeunes / coopératives à postuler pour les projets locaux de construction ou de rénovation de routes. - Plaider pour une bonne application des procédures de passation des marchés publics et inciter les entreprises de construction à employer les jeunes congolais. - Mettre en place des formes de motivation telles que les bourses d'étude pour encourager les femmes à s'inscrire aux formations pour devenir des techniciens du BTP.
	Capital	- Le prêt étudiant qui permet de soutenir la formation des jeunes n'existe pas. - Les jeunes doivent faire face à d'importants investissements de fonds pour acheter ou louer des matériaux de construction alors que les PSF ne sont pas disposés à prendre des risques si élevés.	
	Soutien /coaching des entreprises	Pas de coordination entre les formateurs dans le domaine du BTP, ce qui crée ainsi un chevauchement.	
	Politiques	~ 74% des projets de construction sont gagnés par les entreprises chinoises et d'autres entreprises étrangères.¹⁸³ - Il est nécessaire d'élaborer des politiques sur les procédures de passation des marchés publics et d'inciter les entreprises de construction à employer les jeunes congolais.	
	Géographie	- Il y a principalement 2 instituts de BTP qui proposent la formation professionnelle à Kinshasa (IBTP Ngaliema, IBTP Gombe), et au Nord-Kivu (IBTP Butembo).¹⁸⁴ - Les projets de construction ont tendance à se concentrer dans les provinces du sud en particulier à Kinshasa.	
	Genre	Il y a peu de femmes qui choisissent de faire des études en BTP ou en ingénierie dans les instituts, collèges ou universités techniques.	



Source : Recherche documentaire ; Entrevues avec les parties prenantes ; Analyse Dalberg.

183 Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo, Volume II : Etudes sectorielles, IBDR & Banque mondiale, 2012.

184 Profil RDC, Ambassade de France, 2014.

CONCLUSION

PERSPECTIVES



Le marché du travail en RDC comporte une demande faite de beaucoup d'obstacles, et de ce fait les parties prenantes conviennent que la promotion de l'auto-emploi et le développement des entreprises sont des voies prometteuses par lesquelles les jeunes peuvent accéder à des opportunités économiques décentes.

- Les jeunes représentent 38% de la population active mais font face à des taux de chômage élevés, en particulier, dans les zones urbaines où le chômage des jeunes (38%) est six fois supérieur que dans les zones rurales (5,8%).
- Les jeunes sont dans des situations d'emploi précaires. Plus de 87% de la population active jeune travaille dans le secteur informel, principalement dans l'agriculture et le commerce, où plus de la moitié sont payés en dessous de la moitié du Salaire Minimum Inter-professionnel Garanti.
- La capacité des petites et moyennes entreprises, ainsi que celle de l'administration publique à absorber les demandeurs d'emploi est insignifiante.

Cependant, les jeunes ne sont pas effectivement équipés pour démarrer leur propre entreprise :

- Le manque de formation et de compétences générales et techniques limite l'accès aux opportunités économiques pour les jeunes. Seuls 3,8% des jeunes atteignent un niveau de formation universitaire, 28% n'ont pas terminé leurs études primaires, et 53% n'ont pas complété l'enseignement secondaire.
- Le faible niveau de qualification conduit souvent au découragement, en particulier pour les jeunes défavorisés avec de faibles niveaux d'éducation.
- La qualité de l'éducation est faible et les compétences ne correspondent pas aux besoins du marché et ne préparent pas les jeunes au monde des affaires.
- Il y a un réel manque de suivi continu pour les jeunes quand ils s'adaptent à de nouveaux emplois ou développent leurs propres entreprises.
- L'EFPT peut jouer un rôle important dans la lutte contre les graves pénuries de compétences générales et spécifiques chez les jeunes ainsi qu'au niveau des difficultés d'adaptation de programmes d'éducation face au dynamisme du marché de l'emploi.

En outre, l'accès au capital est un principal défi qui limite la capacité des jeunes à démarrer avec succès une entreprise :

- La RDC est une société basée sur l'argent liquide avec de faibles niveaux d'inclusion financière, en particulier pour les populations à faible revenu.
- Un manque de prise de conscience personnelle et un manque de compréhension de la valeur des produits et services financiers spécifiques sont autant d'obstacles importants à l'insertion.
- Cela dit, l'éducation financière et l'alphabétisation ont un rôle clé à jouer pour stimuler l'accès au financement.
- Du côté de l'offre, parmi les autres contraintes majeures figurent la proximité et la présence limitée des PSF entre les provinces - en particulier en dehors de Kinshasa, du Nord et du Sud Kivu.
- En outre, les PSF sont réticents à accorder des prêts aux jeunes, en particulier dans les secteurs perçus comme risqués.

Enfin, plus de programmes axés sur la demande et de programmes complets doivent être mis en œuvre et ceux qui existent déjà doivent être développés pour atteindre un plus grand nombre de jeunes. En outre, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour étendre les programmes des jeunes dans les provinces du nord-est et dans les zones rurales.

Par ailleurs, **la production agricole et la transformation, le commerce et les services (TIC, commerce en détail, travaux manuels, etc.), le transport et la construction** sont autant de secteurs qui offrent des opportunités pour l'emploi des jeunes en raison de leur croissance actuelle et future.

Dans les secteurs de croissance identifiés, **les programmes existants ne couvrent pas entièrement les différents éléments requis pour permettre aux jeunes d'accéder à des opportunités à fort potentiel.** Dans la plupart des programmes les principales insuffisances sont liées aux formations en compétences, au capital initial, au soutien et au coaching dans les affaires et enfin à la couverture géographique. Le succès des jeunes dans ces secteurs sera conditionné par l'amélioration de l'environnement des affaires et des politiques de soutien pour leur insertion dans le marché.

Ce rapport est un apport majeur dans la phase de lancement de l'YSG en RDC. La prochaine et première phase de l'YSG consiste pour chaque intervention à établir des partenariats nécessaires entre les acteurs impliqués dans l'environnement des opportunités économiques des jeunes. Plus précisément, il impliquera le renforcement des capacités des partenaires dans l'élaboration des propositions pertinentes, dans la conduite des vérifications préalables et enfin, dans la sécurisation du financement et l'implication des politiques.

Une fois la première phase achevée, la deuxième phase impliquera l'octroi de subventions à des consortiums d'intervention, le soutien et le suivi des partenaires sélectionnés dans la mise en œuvre ainsi que la saisie et la diffusion des connaissances acquises au cours du processus.



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of Foreign and European Affairs

Directorate for Development Cooperation
and Humanitarian Affairs



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

UN CAPITAL DEVELOPMENT FUND

Two United Nations Plaza

New York, NY 10017

www.uncdf.org

Email: youthstart@uncdf.org

Tel: +1 212 906 6565